

# Sommaire

## REGISTRE DES SIGLES

## INTRODUCTION

## PARTIE 1 : HISTORIOGRAPHIE

### 1 Panorama de l'édition française

- 1.1. L'édition française et ses mutations
  - 1.1.1. Des évolutions dans l'édition
  - 1.1.2. Critique de ces changements par les bibliothécaires
  - 1.1.3. La dualité de l'édition française
  - 1.1.4. L'abondance de la production
- 1.2. Zoom sur l'édition littéraire
  - 1.2.1. Le poids de l'édition littéraire dans l'édition française
  - 1.2.2. L'importance des petites et moyennes maisons d'édition dans la création littéraire

### 2 Le rôle des bibliothèques dans la promotion de la diversité éditoriale

- 2.1. Les acquisitions en bibliothèque : une question d'équilibre
  - 2.1.1. Les années 1980 : un intérêt discret pour le sujet
  - 2.1.2. Affluence du sujet dans les années 1990 : vers un militantisme
  - 2.1.3. La pluralité des discours dans les années 2000
- 2.2. Les animations en lien avec la promotion de la diversité éditoriale
  - 2.2.1. La place primordiale de l'animation
  - 2.2.2. Les types d'animations proposées autour de la promotion de la diversité éditoriale
- 2.3. Les partenaires des bibliothèques pour la promotion de la diversité éditoriale
  - 2.3.1. La place des autorités publiques
  - 2.3.2. Le partenariat libraire-bibliothécaire
  - 2.3.3. Les associations littéraires

### 3 La situation effective dans les bibliothèques municipales

- 3.1. Une comparaison dépréciative avec le secteur jeunesse
- 3.2. Une situation sur le terrain difficile à mesurer

## PARTIE 2 : BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

### 1 Bibliographie

Ouvrages

Revue

BBF

Bulletin d'informations de l'ABF

Bibliothèque(s)

Livres Hebdo

### 2 Sources

Bibliothèque municipale d'Angers. Archives internes (médiathèque Toussaint)

## PARTIE 3 : ÉTUDE DE CAS : LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES D'ANGERS

### 1 Les acquisitions

- 1.1. Les politiques d'acquisition pour les collections littéraires
  - 1.1.1. Les fondements de la politique d'acquisition de la médiathèque Toussaint
  - 1.1.2. Le décalage entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier

## 1.2. Analyse du catalogue

### 1.2.1. Les modalités de l'analyse

### 1.2.2. Les résultats de l'enquête

## **2 Les animations au service de la promotion de la diversité éditoriale**

### 2.1. Les années 1980 : un intérêt difficile à mesurer

### 2.2. La place hégémonique de l'animation littéraire dans les années 1990

#### 2.2.1. Présentation des animations phares des années 1990

#### 2.2.2. Le contenu des animations

#### 2.2.3. Le rôle de promotion de la diversité éditoriale

#### 2.2.4. Le public des animations

#### 2.2.5. L'impact des animations sur les collections

### 2.3. La diversification des années 2000

#### 2.3.1. La fin des animations Dits de la poésie et Dits et nouvelles au milieu des années 2000

#### 2.3.2. Le Prix de la Nouvelle d'Angers

#### 2.3.3. Le Prix des Lecteurs Angevins

#### 2.3.4. La résidence d'écriture

#### 2.3.5. Les animations proposées dans les bibliothèques de quartier

#### 2.3.6. La diversification des animations

### 2.4. La primauté des partenariats dans les animations littéraires

#### 2.4.1. Les associations littéraires

#### 2.4.2. Les libraires

#### 2.4.3. Les partenariats entre bibliothèques

## **3 Changement dans la perception du rôle des bibliothécaires**

### 3.1. Le tournant du milieu des années 2000

#### 3.1.1. La voie militante de la fin des années 1990 et début des années 2000

#### 3.1.2. La césure dans les aspirations des bibliothèques et du Chant des mots

### 3.2. Les nouvelles attributions dans le rôle des bibliothécaires

#### 3.2.1. Une mission parmi tant d'autres

#### 3.2.2. Le lecteur au cœur des préoccupations

## **CONCLUSION**

## Registre des sigles :

- ABF** : Association des Bibliothécaires de France
- ARALD** : Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation
- BBF** : Bulletin des Bibliothèques de France
- BnF** : Bibliothèque nationale de France
- BPI** : Bibliothèque Publique d'Information
- CE** : Comité d'Entreprise
- CNL** : Centre National du Livre
- DLL** : Direction du Livre et de la Lecture
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie
- ENSSIB** : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
- EPCC** : Établissement Public de Coopération Culturelle
- MIEL** : Maison Internationale des Écritures et des Littératures
- PAC** : Prêt Aux Collectivités
- SNE** : Syndicat National de l'Édition
- SOFIA** : Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit

L'une des missions traditionnelles incombant la bibliothèque est la promotion du livre. Malgré une grande diversification des supports proposés, les individus associent toujours la bibliothèque avec le livre en premier lieu. Il est vrai que, pour bon nombre de bibliothèques, le livre reste la pierre angulaire de leurs collections.

Le bibliothécaire n'est pas le seul dont la tâche principale est la promotion du livre. Il fait partie d'un ensemble que l'on appelle les métiers du livre : bibliothécaires, libraires et éditeurs. Nous pouvons retrouver cette union au travers de quelques formations : DUT Métiers du livre, Masters Métiers du livre etc. Ces différents cursus sont composés d'une option (librairie, bibliothèque ou édition) et d'un tronc commun. Cet exemple montre l'unité que l'on confère à ces trois métiers car ils cohabitent dans un même environnement et partagent une même mission. Cependant, ils divergent sur un point fondamental : deux d'entre eux proposent un service marchand et l'autre offre un service public. Ainsi, la bibliothèque se différencie des deux autres tout en faisant partie de la chaîne du livre. Elle doit jouer un rôle au sein de ce réseau.

Ces dernières années ont été facteurs de grands changements dans le monde du livre. A partir des années 1980, l'édition est rentrée dans une logique plus commerciale de la production du livre qui implique une volonté de rentabilité rapide des livres. Par ailleurs, des sources nous amènent à porter un regard dualiste sur l'édition. L'édition serait marquée par deux entités distinctes : l'édition régie par des grands groupes qui respecteraient une logique commerciale et la petite édition qui aurait des moyens très réduits mais qui serait portée par une intention culturelle. En outre, certaines imprécisions troublent l'étude de l'édition. Le nombre d'éditeurs est difficile à quantifier car les recensements réalisés affichent de grands écarts. Par exemple, en 2002, la revue *Livres Hebdo* répertoriait 1 200 éditeurs alors que le répertoire *Éditeurs et diffuseurs de langue française* en comptait 3 500<sup>1</sup>. De plus, la petite édition n'est pas définie par des critères précis. Elle pourrait être limitée au nombre des titres au catalogue. Le seuil de 250 titres apparaît dans des sources<sup>2</sup>. Cependant, cela ne correspond pas à une réalité car des petits éditeurs peuvent publier peu mais leur ancienneté les amène à un catalogue supérieur à ces 250 titres. Le chiffre d'affaires annuel n'est pas non plus un critère car il fluctue d'une année à l'autre pour ces petites structures. De manière simple, nous pouvons dire que les petits éditeurs publient par an un nombre restreint d'ouvrages et qu'ils possèdent un capital financier faible. Ils sont caractérisés par leur fragilité économique.

Cette fragilité montre la difficulté des petits éditeurs à rendre visibles leurs productions. Ainsi, un grand nombre d'éditeurs, qui peuvent être à l'origine d'un travail remarquable, restent dans l'ombre et

---

1 Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 157.

2 Abensour Corinne, Legendre Bertrand, *Regards sur l'édition I : Les petits éditeurs situations et perspectives*, Paris : La Documentation française, 2007, p. 19.

peinent à trouver leur public. Cette situation pose la question du positionnement des bibliothécaires face à l'offre éditoriale. La bibliothèque se démarque dans la chaîne du livre car elle n'est pas un service marchand. Elle peut constituer une vitrine de premier choix pour ces éditeurs en manque de promotion. Ainsi, la question phare posée dans ce mémoire est : dans quelle mesure les bibliothèques publiques jouent-elles un rôle dans la promotion de la diversité de la production éditoriale ?

Pour ce faire, j'ai décidé d'étudier en particulier l'édition littéraire visant un public adulte. L'édition est un domaine très vaste où chaque secteur connaît des situations différentes. C'est pourquoi il me paraît judicieux de me tourner vers un secteur particulier : la littérature contemporaine<sup>3</sup>. La définition exacte du terme peut poser des difficultés : « Si l'on peut considérer que la fiction (théâtre, roman) et la poésie se classent sans ambiguïté en littérature [...], il n'en va pas nécessairement de même pour les essais, les discours, la correspondance et divers autres écrits (mémoires, récits de voyages, écrits intimes...) pour lesquels il est parfois difficile de déterminer la place »<sup>4</sup>. Ainsi, pour rester ouverte à l'ensemble de la production littéraire, je préfère dégager une définition large : « la littérature contemporaine c'est peut-être tout simplement l'ensemble des textes narratifs produits par des auteurs vivants, des œuvres « à suivre » en quelque sorte ! »<sup>5</sup>. Cela dit, les genres touchés sont plus facilement les romans et les genres littéraires plus confidentiels tels que le théâtre et la poésie.

Les bibliothèques ont deux moyens pour promouvoir la diversité de la littérature contemporaine : les choix d'acquisition dans les collections et les animations. Ainsi, mon propos tournera sur ces deux domaines précis du métier de bibliothécaire. Par ailleurs, j'ai choisi de débiter la période étudiée dans les années 1980 jusqu'à nos jours car c'est à ce moment que les mutations du secteur de l'édition commencent et que le discours des bibliothécaires sur le sujet se construit.

De cette manière, nous verrons, dans une première partie, le discours des professionnels sur le sujet. Il sera tout d'abord question des mutations de l'édition pour établir un contexte et la vision de ces changements chez les bibliothécaires. Puis, je présenterai la promotion de la diversité éditoriale en bibliothèque en m'appuyant sur l'évolution du discours et des pratiques des années 1980 à nos jours. Enfin, il sera question des partenariats sur lesquels les bibliothèques s'appuient pour réaliser cette promotion. Pour mesurer ces différents points, je me suis basée sur le dépouillement depuis les années 1970 du *Bulletin d'informations de l'ABF* et du *BBF* qui représentent les deux revues professionnelles de référence des bibliothécaires. Ces revues apportent un aperçu des réflexions des bibliothécaires. Par ailleurs, j'ai effectué un sondage de la revue *Livres Hebdo* qui s'adresse aux professionnels du livre : les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires. Des ouvrages sur l'édition, la littérature contemporaine, les acquisitions, les animations et les partenariats en bibliothèques ont complété les recherches élaborées pour ce mémoire.

---

3 Cela signifie que je ne touche pas à la littérature classique qui connaît déjà la notoriété et ne rentre pas véritablement dans la logique de découverte.

4 Poulain Martine, *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2001, p. 21.

5 Littérature contemporaine en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 6, 2001 [consulté le 20 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-06-0139-004>>.

Une deuxième grande partie portera sur une étude de cas : les bibliothèques municipales d'Angers. Nous verrons, dans un premier temps, leur politique d'acquisition dans le domaine de la littérature. Ensuite, nous étudierons les actions menées au travers des animations et leurs évolutions dans le temps. J'ai discerné plus précisément deux périodes distinctes : les années 1990 et les années 2000. Pour finir, une partie sera consacrée aux évolutions de la vision des bibliothécaires sur leur rôle dans la promotion de la diversité éditoriale en guise de synthèse.

# Partie 1 : Historiographie

## 1 Panorama de l'édition française

### 1.1. L'édition française et ses mutations

L'édition est un thème essentiel pour les professionnels des bibliothèques. En effet, les acquisitions de livres en bibliothèque requièrent une connaissance fine du marché de l'édition. L'intérêt des bibliothécaires se traduit par de nombreux articles écrits dans leurs revues professionnelles de référence que sont le *BBF* et le *Bulletin d'informations de l'ABF*, devenus en 2001 *Bibliothèque(s)*. Par le biais du dépouillement que j'ai réalisé à partir des années 1970, nous constatons des mutations au sein de l'édition qui provoquent de vives réactions chez les bibliothécaires.

#### 1.1.1. Des évolutions dans l'édition

Dans les années 1970, les revues professionnelles des bibliothécaires mentionnent rarement l'économie du livre en France. Nous avons, malgré tout, des points d'informations avec l'article du *BBF* « L'édition française en 1978 »<sup>6</sup>. Comme son nom l'indique, cet article nous présente l'état de l'édition française en 1978. Il est annoncé que le chiffre d'affaires global des éditeurs français s'élevait à 4,96 milliards de Francs en 1978 soit une augmentation de 9,78 % par rapport à l'année précédente. L'article nous indique une hausse des bénéfices ce qui montre la vitalité du marché éditorial à la fin des années 1980.

En outre, l'article expose un phénomène de concentration des gains dans ce secteur pour un nombre restreint de maisons d'édition. Il dévoile les chiffres suivants : « 38 maisons réalisent 68,8 % du chiffre d'affaires global de l'édition »<sup>7</sup>. Cela signifie que la concentration dans l'édition débute dès les années 1970. Cette tendance ne va pas cesser de croître au cours des années ultérieures. Un article du *BBF* intitulé « L'année des lettres 1988 » le montre en nous annonçant que : « Quatre groupes seulement réalisent 80% du chiffre d'affaire ! »<sup>8</sup> en 1987. Les chiffres avancés sont colossaux<sup>9</sup>. Le terme d'« hyperconcentration » de l'édition est d'ailleurs mentionné pour désigner les mutations des années 1980 et 1990<sup>10</sup>. Il souligne l'accélération du phénomène. Jean-Marie Bouvaist, spécialiste des métiers du livre, nous explique plus précisément les changements survenus : « Au début des années quatre-vingt, l'édition française pouvait se définir comme un oligopole avec frange. Depuis, la concentration s'est accélérée et

6 Les chiffres apparaissant dans cet article proviennent d'une enquête réalisée sur 400 éditeurs donc un échantillon. L'édition française en 1978. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 12, 1979 [consulté le 16 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-12-0589-002>>.

7 Idem.

8 L'année des lettres 1988. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0239-002>>.

9 Néanmoins, il est important de noter que l'article fait référence à des « groupes » et non à des maisons d'édition car ces groupes doivent apporter le capital de plusieurs maisons d'édition.

10 L'Édition française depuis 1945. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1999 [consulté le 30 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0121-007>> ; Surya Michel (dir.), *Situation de l'édition et de la librairie*, Paris : Lignes, 2006, p. 52.

renforcée et un duopole a remplacé l'oligopole. »<sup>11</sup>. Il fait référence à deux groupes qui se sont imposés sur le marché éditorial au début des années 1980 : le groupe Hachette et le Groupe de la Cité. Cette configuration est toujours actuelle bien que quelques modifications soient apparues. Le Groupe de la Cité n'existe plus mais a été racheté en 2000 par Vivendi Universal Publishing puis en 2003 par Editis. En 2008, le groupe Editis rassemble 40 maisons d'édition qui sont devenus des « labels » sous son égide. Par ailleurs, la concentration a continué d'augmenter. En effet, en 2007, les dix premières maisons d'édition comptabilisent 75 % du chiffre d'affaires global de l'édition française<sup>12</sup>.

En parallèle, l'arrivée de grands groupes éditoriaux a entraîné de nouveaux mécanismes au sein de l'édition : « la logique de rentabilisation financière à court terme »<sup>13</sup> et « la best-sellarisation »<sup>14</sup>. Ces deux notions évoquées par François Rouet dans « Le livre : mutations d'une industrie culturelle » au milieu des années 1990 sont à mettre en miroir avec la place prépondérante prise par deux grands groupes éditoriaux au début des années 1980. Elles impliquent de réaliser un profit sur chaque livre. La « best-sellarisation » entend produire de toute pièce des livres qui se vendent très bien dans des temps courts. Or, elle ne correspond pas à l'idée classique de l'édition. En 1996, François Piault évoque ce sujet dans un article du *BBF* : « L'image, en France, du livre et de l'édition repose en effet sur une définition datée selon laquelle chaque éditeur est un passeur d'idées ou de formes nouvelles, prenant des risques et couvrant justement ses paris hasardeux par d'autres ouvrages dans les goûts du jour. Cette vision de l'édition [...] traditionnelle correspond de moins en moins à la réalité. »<sup>15</sup>. Ainsi, le fonctionnement de l'édition apparaît comme transformé. Elle reposait sur un équilibre dans les publications entre un travail d'imitation des tendances du moment et de création. Si l'on en croit l'auteur, ce schéma n'est pas établi par les grands groupes éditoriaux qui dominent le marché. Néanmoins, il est important de noter que la prévision de best-sellers est fort compliquée.

Dans cette mesure, l'édition a subi une forte concentration de la production et des bénéfices au cours des quarante dernières années où deux groupes en particulier se sont démarqués. Les logiques de rentabilité pure que fait éclore cette situation ont préoccupé les bibliothécaires.

### 1.1.2. Critique de ces changements par les bibliothécaires

Au travers des revues professionnelles, nous pouvons constater un regard sceptique des bibliothécaires vis-à-vis des changements survenus dans le monde de l'édition. Le phénomène de concentration et l'arrivée de grands groupes éditoriaux ont amené une nouvelle vision du livre.

---

11 Bouvaist Jean-Marie, « Crise et mutations dans l'édition française », *Cahier de l'économie du livre*, hors série n° 3, septembre 1993, p. 23.

12 Combet Claude, *Le Livre aujourd'hui : les défis de l'édition*, Toulouse : Éditions Milan, 2007, p. 8.

13 Rouet, François. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2000 [consulté le 31 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-06-0125-014>>.

14 Rouet, François. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 4, 1993 [consulté le 16 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-04-0086-012>>.

15 Piault, Fabrice. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 1, 1996, [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-01-0119-013>>.



Les critiques sont centrées sur le changement de perception du livre de la part des éditeurs que les bibliothécaires ne partagent pas. Dès 1980, Marc Chauveinc, bibliothécaire à Grenoble, s'exprime sur l'édition et ses mutations en introduction à des journées d'études réalisées par l'ABF : « les éditeurs publient de plus en plus d'ouvrages de circonstances liés à un événement très particulier, vite vendus et vite oubliés [...]. Le livre devient un produit de consommation courant à la vie très courte, fait pour être liquidé et amorti en quelques mois. »<sup>16</sup>. Ainsi, selon l'auteur, les logiques de rentabilité ont un impact néfaste sur la qualité du contenu des livres. La notion de temps donné au livre est entravée. Par ailleurs, la désignation du livre de « produit de consommation » montre la perception réductrice et purement commerciale des éditeurs sur le livre. Il ajoute un élément très intéressant : « ce qui est le contraire d'un livre de bibliothèque. »<sup>17</sup>. Dans ce discours, Marc Chauveinc oppose les changements survenus dans l'édition française et les fondements d'une bibliothèque. Une césure semble être apparue entre les deux. Dans les années 1990, d'autres articles mettent en avant le changement de perception du livre. En exemple, en 1998, Agnès Marcetteau-Paul, bibliothécaire à Nantes, expose des mutations : « le champ culturel de l'édition française s'était à la fois rétréci et transformé depuis vingt ans, avec l'apparition de [...] la « tyrannie de la nouveauté »<sup>18</sup>. Ces réflexions posent la question du statut du livre. Selon les bibliothécaires cités, la notion de « bon livre » repose sur des critères de profitabilité pour les éditeurs. Cette primauté du bénéfique occulte la dimension culturelle du livre. De leur côté, les bibliothécaires portent une attention particulière au contenu du livre et, donc à la qualité des livres qu'elles proposeront à leur public.

Outre les bibliothécaires, des éditeurs s'indignent de cette nouvelle situation de l'édition dans les tribunes des bibliothécaires. Cet aspect nuance le discours des bibliothécaires car il montre que l'ensemble des éditeurs ne possède pas cette vision purement commerciale du livre. L'intervention de l'éditeur François Guèze le prouve avec son article « La double nature du livre » paru en 1999 dans le *Bulletin d'informations de l'ABF*. Selon lui, le livre est « à la fois objet culturel et bien marchand »<sup>19</sup>. En même temps, cet éditeur apporte un constat très alarmant aux bibliothécaires puisqu'il annonce « au vu des évolutions de ces dernières années (concentration éditoriale accrue, explosion du nombre de parutions, obsolescence de plus en plus forte des nouveautés), la tentation est grande d'en déduire que

---

16 Chauveinc, Marc. L'édition aujourd'hui, l'édition demain : Journées d'études : Introduction, *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55827](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55827)>.

17 Idem.

18 Marcetteau-Paul, Agnès. Droit de prêt et projet de loi sur les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 5, 1998 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0103-006>>. Nous pouvons citer d'autres exemples : « Le "bon livre" est celui qui se vend, et si possible qui se vend très bien. ». Dans : Deloule, Madeleine. La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'information de l'ABF* [en ligne] n° 161, 1993 [consulté le 09/04/2014]. Disponible sur le web <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?selecCollection=107#haut>> ; « Le livre est devenu un produit marketing ». Dans : Bretagnolle Aline, Brethes Jean-Pierre, Cloux Patrick, Combezou Mme, Danset Françoise, Izambert M., Lerin Varda et Manier Jean-François. Carrefour 4 : l'interprofession. *Bulletin d'information de l'ABF* [en ligne], n° 164, 1994 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43345](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43345)>.

19 Guèze, François. La double nature du livre. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 184-185, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web: <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46422](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46422)>.

le divorce est consommé entre ces deux dimensions (au détriment - faut-il le dire ? - de la première) »<sup>20</sup>. Ainsi, malgré sa conception du livre qui repose sur une complémentarité entre sa visée commerciale et culturelle, François Guèze a des inquiétudes sur la pérennité de cet équilibre. Une césure semble donc amorcée au sein de l'édition. Près de dix ans après, en 2008, Gilles Colleu, éditeur et professeur des Métiers du livre à l'université d'Aix-en-Provence, évoque encore cette bipolarité du livre et met en exergue une tendance de déséquilibre : « Depuis maintenant plus de dix ans, on assiste à une accélération de[s] processus dommageables pour cet équilibre délicat entre production de masse et création : la concentration des structures »<sup>21</sup>. Cependant, Gilles Colleu n'a pas de craintes comme François Guèze mais dénonce des faits établis : « cette dérive financière conduit les entreprises à organiser leur fonctionnement dans le seul but de dégager 10 %, 15 % ou plus des revenus pour l'actionariat. Concentration et financiarisation ont permis de construire des groupes où l'édition n'est qu'un des centres de profit de l'ensemble. »<sup>22</sup>. Il condamne les logiques de rentabilité à outrance des grands groupes éditoriaux et s'appuie sur un exemple précis : « Après le rachat du Seuil, Hervé de la Martinière a répété à plusieurs reprises que chaque livre devait être un centre de profit »<sup>23</sup>. Au travers de ces deux discours entre inquiétude d'une tendance à venir et dénonciation de faits, nous pouvons penser que la financiarisation de l'édition s'est accélérée entre 1999 et 2008.

La solution face à cette crise de l'édition semble être l'interprofession entre les différents métiers du livre. L'éditeur François Guèze lui-même l'évoquait dans son article de 1999 en disant : « tout dépendra de la capacité des acteurs de la chaîne du livre à œuvrer de concert pour procéder aux nécessaires adaptations de leurs pratiques afin de préserver la liberté de création. »<sup>24</sup>. Autrement dit, les éditeurs, libraires et bibliothécaires doivent travailler ensemble pour promouvoir l'édition de création basée sur la recherche de nouveaux talents et de nouveaux courants de pensées.

En conséquence, les bibliothécaires<sup>25</sup> portent une vision négative sur l'édition face à l'arrivée d'une approche purement commerciale dans ce secteur. Cependant, nous avons vu que certains éditeurs soulignent et critiquent de la même manière les changements survenus dans l'édition. Nous pouvons alors nous pencher sur les différents traits de l'édition.

---

20 Idem.

21 Colleu Gilles, « Le livre, une espèce en danger », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, p. 11.

22 Idem.

23 Ibid., p. 12.

24 Guèze, François. La double nature du livre. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 184-185, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46422](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46422)>.

25 L'inquiétude repose également sur le dépérissement des secteurs éditoriaux : Cahart, Patrice. Le livre français a-t-il un avenir ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1990 [consulté le 28 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-01-0070-002>> ; Lissarague, Jean. Les évolutions critiques en cours dans la production et la diffusion de l'écrit. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 180, 1998 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=45899](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=45899)> ; Colleu Gilles, « Le livre, une espèce en danger ? », *Bibliothèque(s)*, n°39, juillet 2008, pp.10-12.

### 1.1.3. La dualité de l'édition française

En 1980, un article nous montre une vision très manichéenne sur l'avenir de l'édition. En effet, lors de journées d'études consacrées à l'édition, Michel Dupouey, à l'époque directeur général du Cercle de la Librairie, décrit une édition à deux vitesses : « il y aura, je crois, deux sortes d'édition [...]. Il y aura l'édition de grande consommation avec des réseaux de distribution PRISUNIC, la FNAC, UNIPRIX, MONOPRIX, les Grands Magasins, AUCHAN, CARREFOUR, etc... [...] Il y aura les petites maisons qui feront, elles des produits de diététique culturelle, si j'ose dire, qui feront de petits tirages et qui seront sévères sur le choix des auteurs. »<sup>26</sup>. Ainsi, l'auteur prédit un avenir de l'édition marqué par la dualité. D'un côté, il met en exergue des grands groupes industriels qui n'ont pas de liens avec le monde du livre et qui produisent de manière industrielle des livres de médiocre qualité. De l'autre côté, de petites maisons d'édition s'attachent à la qualité et à l'originalité des œuvres qu'elles produisent en petite quantité. Ainsi, les notions de quantité et de qualité sont complètement dissociées. Nous pouvons donc nous demander si cette bipolarité et cette opposition annoncées par le bibliothécaire Marc Chauveinc en 1980 se sont réalisées.

En 2004, le livre « Les bibliothèques dans la chaîne du livre » souligne explicitement les disparités de l'édition française : « Le panorama de l'édition contemporaine est articulé autour d'une opposition entre quelques très grands groupes éditoriaux [...] et une très nombreuse famille d'éditeurs aux tailles bien plus modestes »<sup>27</sup>. Ainsi, François Rouet met en exergue deux réalités bien distinctes au sein de l'édition. La deuxième catégorie évoquée correspond à l'édition indépendante qui n'est pas dirigée par un groupe imposant une logique financière. En effet, la présence d'un actionariat amène des contraintes strictes de rentabilité élevée à 15 % par an. Ce deuxième pan de l'édition est, malgré tout, composé de cas très hétérogènes. Nous retrouvons des éditeurs de taille moyenne tels que Gallimard, Albin Michel et Actes Sud et de petits éditeurs aux moyens modestes. Ces petits éditeurs sont réputés pour leur fragilité économique qui s'est accrue à travers le temps. En 2006, Bertrand Legendre, membre du laboratoire des sciences de l'information et de la communication de l'Université Paris XIII, nous indique des chiffres précis sur « le fort taux de mortalité de ces maisons d'édition – 80 % ont moins de 10 ans et 50 % moins de 5 ans »<sup>28</sup>. Les petites maisons d'édition n'arrivent pas à perdurer. A cause de cette vulnérabilité, il arrive que ces dernières soient rachetées par des groupes éditoriaux ou des maisons d'édition de taille moyenne ce qui renforce la concentration des capitaux d'un nombre restreint d'éditeurs. Cependant, les maisons d'édition rachetées peuvent tout à fait garder leur indépendance. Par exemple, Gaïa est une maison d'édition de taille modeste créée en 1993 et spécialisée dans la littérature des pays nordiques. Cette dernière a été rachetée par Actes Sud en 2005 pour cause de difficultés économiques. L'éditrice de Gaïa, Susann Juul, s'exprimait à ce sujet en 2011 dans la revue *Bibliothèque(s)* : « notre

26 Dupouey, Michel. L'avenir de l'édition. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web :

<[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55858](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55858)>.

27 Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 157.

28 Berthou, Benoît et Bescond, Yves. Ils sont grands ces petits !. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2007 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0118-015>>.

gestion financière comme notre programme éditorial reste de notre ressort. [...] Notre catalogue de publications [est] le reflet de nos choix propres et d'une littérature de qualité »<sup>29</sup>. Ainsi, cette maison d'édition a davantage de moyens financiers depuis son rachat et garde son autonomie pour le choix des œuvres publiées. La concentration n'est donc pas forcément source d'uniformisation de la production éditoriale.

En outre, en 2008, Gilles Colleu met en avant une dualité dans l'édition française sous le même schéma que Michel Dupouey en 1980 : « D'un côté, des entrepreneurs ayant le marché comme seul credo, attribuant à leur croissance économique le rôle d'instrument de mesure de leur compétence et, de l'autre, des éditeurs déniaient le profit économique à court terme, en préférant investir sur les profits symboliques d'un capital intellectuel. »<sup>30</sup>. La particularité de son analyse réside dans la coexistence de ces deux modèles au sein même d'une maison d'édition. C'est dans cette perspective que les éditeurs publient à la fois des auteurs confirmés et des auteurs en devenir.

Ainsi, l'édition peut être dissociée en deux corps distincts. Or, la situation au sein de l'édition indépendante fait face à des composantes très diverses. La dualité de l'édition existe mais doit être nuancée.

#### 1.1.4. L'abondance de la production

Un autre phénomène est à noter dans le monde de l'édition : l'abondance voire la surabondance de la production éditoriale. Nous pouvons facilement percevoir que ce foisonnement n'a pas cessé de croître depuis les années 1970 par le biais de trois sources. En premier lieu, dès 1980, Marc Chauveinc nous fait part de cette situation : « Les statistiques du dépôt légal montrent que le nombre des titres publiés croît régulièrement »<sup>31</sup>. Ce phénomène s'est ensuite accentuée. Selon un article datant de 1988, ce phénomène a débuté dès les années 1970 : « en vingt ans, le nombre de titres publiés [par an] a presque doublé (de 16 000 à 30 000) »<sup>32</sup>. En 2007, un article relatant une journée d'étude sur les éditeurs indépendants nous informe que « les nouveautés [ont été] multipliées par 5 en 30 ans »<sup>33</sup>. Cet affluence peut donner l'impression que l'édition est un secteur dynamique et serein.

Cependant, ce florilège de publications n'est pas un signe de vitalité du monde éditorial. En effet, nous apprenons, dans un article de 1988, que les nombres de tirages ont diminué : « Est-ce un signe de bonne santé ? Pas nécessairement puisque, parallèlement, les tirages sont à la baisse (passant en moyenne de 15 000 à 12 000) »<sup>34</sup>. En 1986, un article de Bernard de Fréminville, notamment éditeur

29 Levreaud Philippe, « Gaïa, Nord magnétique de l'édition française », *Bibliothèque(s)*, n° 55, mars 2011, p. 89.

30 Colleu Gilles, « Le livre, une espèce en danger », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, pp.10-12.

31 Chauveinc, Marc. L'édition aujourd'hui, l'édition demain : Journées d'études : Introduction. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55827](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55827)>.

32 L'année des lettres 1988. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0239-002>>.

33 Levreaud Philippe, « Ils sont grands ces petits ! », *Bibliothèque(s)*, n° 31, mars 2007, p. 64.

34 L'année des lettres 1988. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0239-002>>.

dans sa carrière, déplore le rendement élevé de la production du livre qui ne correspond pas aux réalités de vente : « le tirage moyen des livres est faible : environ 10 000 exemplaires par titre, le double pour les poches. Pourtant c'est encore trop : il n'y a pas, dans notre pays, un titre sur dix, toutes catégories confondues, qui ait la moindre chance de vendre 3 000 exemplaires »<sup>35</sup>. Il dénonce donc implicitement que l'abondance de livres sur le marché annonce une perte assurée pour des maisons d'édition car les ventes ne suivent pas l'abondance. La situation apparaît comme illogique et n'apporte pas une vision sereine du marché éditorial. Nous pouvons donc nous demander quelles sont les raisons qui poussent les éditeurs à publier en masse.

En 1999, François Guèze nous apporte des éléments de réponse : « la baisse des ventes moyennes par titre, observée dans tous les secteurs de la production, conduit les éditeurs à augmenter considérablement le nombre de titres produits pour tenter de maintenir le niveau de leurs revenus, d'où une inflation maintes fois dénoncée du nombre de nouveautés, dont beaucoup sont inutiles »<sup>36</sup>. De ce fait, cet effet de nouveauté permanente ne renvoie pas à une activité florissante de l'édition. Les éditeurs réagissent, en fait, à un moment de crise. La surabondance est la conséquence d'un affolement de la part des éditeurs qui inondent le marché et espèrent, en même temps, qu'un ou plusieurs de leurs livres se démarquent et se vendent en grande quantité. En parallèle, Gilles Colleu dénonce dans un article de 2008 la perception du livre de grands groupes éditoriaux qui entraîne une surabondance : « Pour ces groupes, le lecteur n'est qu'un consommateur, le livre un produit. La surproduction, tous les ans plus importante, vient très directement du choix fait de multiplier les livres substituables les uns aux autres. Leur rotation accélérée en librairie transforme le livre en un produit frais avec une date limite de vente »<sup>37</sup>. Ce passage explique la démarche de surproduction que peuvent avoir des éditeurs. Elle se base sur une conception du livre qui est affiliée à la société de consommation puisqu'ils en font un produit de consommation à temps court. Le livre a désormais un temps de vie précis pour une partie des éditeurs. Cela signifie également que le caractère « frais » d'un livre est un critère d'achat. Le fait qu'il vient de sortir et qu'il se trouve sur la table des nouveautés va attirer la clientèle<sup>38</sup>.

Parallèlement, les revues nous font état de la crise du lectorat. Les livres ont de moins en moins de lecteurs qui les attendent. Ce fait est d'ailleurs la cause majeure de la crise subie par l'édition. Dès 1986, cette baisse du nombre de lecteurs est remarquée : « En face de cette marée montante de livres, à laquelle personne ne peut faire face, quelques milliers de lecteurs forment le noyau dur des acheteurs de livres. [...] Mais ces lecteurs-là, eux aussi, deviennent plus difficiles à atteindre : le bruit court qu'ils

---

35 Fréminville, Bernard de. Le livre, consommation ou acquisition ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-05-0434-002>>.

36 Guèze, François. La double nature du livre. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 184-185, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46422](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46422)>.

37 Colleu Gilles, « Le livre, une espèce en danger », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, p. 11.

38 Cet empressement du public vers la nouveauté se retrouve au sein des rayons des bibliothèques. La mise en place d'un espace de nouveautés, comme c'est le cas par exemple à la médiathèque Toussaint d'Angers, confère systématiquement aux livres un taux de rotation plus élevé que si ces derniers étaient dans les rayons classiques.

auraient commencé à lever le nez au-dessus de leurs pages et qu'ils passeraient un nombre croissant de soirées devant leurs écrans »<sup>39</sup>. L'article nous indique le paradoxe effarant entre une production croissante et un lectorat en baisse dû notamment à la diversification des supports de loisirs. En outre, l'article est ancien et nous savons que le nombre de lecteurs a encore considérablement diminué et la production considérablement augmenté. La situation est loin d'être nouvelle et préoccupait déjà les professionnels du livre au milieu des années 1980. Georges Monti, fondateur des éditions Le temps qu'il fait, résume bien la difficulté insurmontable que représente la baisse du lectorat pour les éditeurs : « Le véritable problème, ce n'est ni du côté de l'écriture qu'il faut le chercher, ni du côté de l'édition et de ses techniques, c'est la lecture qui fait problème. »<sup>40</sup>.

En conséquence, la baisse du nombre de lecteurs pousse les éditeurs à se confiner dans des espaces où ils sont sûrs de faire du profit. C'est pourquoi la crise du lectorat mène les éditeurs vers une certaine frilosité : « la baisse du nombre de forts lecteurs affecte directement l'édition de création [...] ; ils encourageaient traditionnellement par leurs achats les éditeurs à se montrer innovateurs ; leur diminution produit un effet inverse »<sup>41</sup>. Dans cette mesure, ce n'est pas les ouvrages qui ont vocation à « bien se vendre » qui pâtissent de cette crise. Ce sont les ouvrages les plus audacieux et originaux qui subissent une crise foudroyante. Ainsi, les livres, dont le contenu est à vocation culturelle, sont délaissés pour des ouvrages de consommation.

Par ailleurs, cette abondance de publications entraîne un travail de plus en plus colossal pour les libraires et les bibliothécaires. Face à la masse de publications continues, leur travail de choix devient très complexe. Ils ne peuvent étudier en détail chacun des éditeurs, titres et auteurs. Ils ont donc de plus en plus de difficultés à connaître eux même la diversité de la production éditoriale. En 2006, Olivier Bessard-Banquy, professeur spécialiste de l'édition contemporaine à l'Université de Bordeaux, souligne le problème des choix réalisés par les libraires assommés par l'affluence : « Comment peuvent-ils en effet séparer le bon grain de l'ivraie et mener à bien leur travail de conseil aux lecteurs quand ils ont toujours plus de cartons à ouvrir et de tâches de gestion à régler? »<sup>42</sup>. Ceci pose problème pour le travail de médiation des libraires et des bibliothécaires ainsi que pour la visibilité de l'ensemble de la production éditoriale.

---

39 Fréminville, Bernard de. Le livre, consommation ou acquisition ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-05-0434-002>>.

40 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, pp. 144-145.

41 Guèze, François. La double nature du livre. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 184-185, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web: <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46422](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46422)>.

42 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006., p. 226.

## 1.2. Zoom sur l'édition littéraire

Après avoir décrit les changements de l'édition et la vision portée par les bibliothécaires et les éditeurs, il est important d'aborder plus précisément l'édition littéraire car mon sujet de mémoire se focalise sur ce secteur.

### 1.2.1. Le poids de l'édition littéraire dans l'édition française

L'édition littéraire connaît le même schéma de concentration que celui cité auparavant pour définir les corps de l'édition. La situation nous est résumée en 2006 par l'ouvrage « L'édition littéraire aujourd'hui » : « Un monde dominé par deux grands groupes [le groupe Editis et le groupe Hachette], suivi de quelques groupes de moyenne importance (Gallimard, Le Seuil, Flammarion, Albin Michel) et d'une myriade de petites structures éclatées (dont certaines portées par un puissant capital qui leur a permis de se développer comme La Martinière ou Actes Sud) »<sup>43</sup>. En complément, Le Seuil a été racheté par le Groupe La Martinière en 2004 et Flammarion par Gallimard en 2012. De ce fait, la concentration des éditions s'est accrue depuis la publication de l'ouvrage.

En outre, la littérature est le secteur éditorial le plus important en termes de chiffre d'affaires et du nombre de publications. Cependant, la part détenue par la littérature a baissé depuis les années 1970. Un article de l'éditeur Alain Grund nous l'apprend en 1980 : « La littérature générale, qui représentait 30,9 % du CA global de l'édition en 1970, ne représente plus en 1978 que 24,7 % ». En 2002, la littérature générale représentait seulement 19,2 % du chiffre d'affaires global de l'édition<sup>44</sup>. Cependant, cette baisse n'a pas perduré puisqu'en 2012 les romans représentent 24 % du chiffre d'affaires global de l'édition (voir le tableau n° 1). Outre les romans, le tableau ci-dessous expose le secteur « Théâtre et poésie » qui constitue également un pan de la littérature. En tout, la littérature, représente 24,2 % du chiffre d'affaires de l'édition en 2012. Elle est suivie loin derrière par le secteur « Loisirs, vie pratique, tourisme, régionalisme » qui comptabilise 14 % du chiffre d'affaires global de l'édition. Nous pouvons donc en déduire que la littérature et, plus précisément les romans restent un point fort, si ce n'est le point fort, de l'édition.

---

43 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 20.

44 Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 78.



	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Exemplaires vendus</b>
Livres scolaires	11,00%	8,00%
Parascolaires/Pédagogie, formation des enseignants	3,00%	6,00%
Sciences et techniques, médecine, gestion	3,00%	1,00%
Sciences humaines et sociales	9,00%	4,00%
Religion	1,00%	1,00%
Esotérisme	0,20%	0,30%
Dictionnaires et encyclopédies	3,00%	4,00%
Romans	24,00%	25,00%
Théâtre, poésie	0,20%	0,40%
Documents, actualité, essais	4,00%	3,00%
Jeunesse	13,00%	21,00%
Albums de bandes dessinées	7,00%	6,00%
Mangas, comics	2,00%	4,00%
Beaux arts	3,00%	2,00%
Loisirs, vie pratique, tourisme, régionalisme	14,00%	13,00%
Carte géographique, atlas	1,00%	3,00%
Ensemble	100,00%	100,00%

Tableau 1: Le poids des principaux secteurs dans les ventes des éditeurs en 2012<sup>45</sup>

En outre, le tableau n° 2, présent ci-dessous, apporte des informations sur les différents secteurs de la littérature en 2002. Il divise l'édition littéraire en quatre catégories : romans ; théâtre, poésie ; critique, analyse, essais ; et actualités<sup>46</sup>. La prédominance du roman en nombre de titres et en chiffre d'affaires est flagrante. Les romans représentent près de 76 % des titres publiés et 82 % du chiffre d'affaires concernant la littérature en 2002. A l'inverse, le théâtre et la poésie sont des genres très effacés puisqu'ils ne constituent que 1,3 % du chiffre d'affaires global de la littérature en 2002. En outre, le nombre de tirages moyens est établi à 12 327 en 2002. Ces chiffres ont baissé à la fin du XXème -début du XXIème siècle « passant d'environ 20 000 exemplaires dans les années 1970 à 12 000 dans les années 1990 »<sup>47</sup>.

45 Ministère de la Culture et de la Communication. Le secteur du livre : chiffres-clés 2012-2013 [En ligne], Mars 2014 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-Lecture/Actualites/Chiffres-cles-du-secteur-du-livre-l-edition-2014-donnees-2012-2013-est-parue>>.

46 Ces deux premiers tableaux posent une question fondamentale sur la définition du mot « littérature ». Le premier tableau insère les documents avec les essais et les livres portant sur l'actualité alors que cette catégorie document ne fait pas partie du second tableau sur la littérature. Les essais sont considérés comme des ouvrages de littérature mais en aucun les documents par le livre de référence : Poulain Martine, *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2001, p. 21.

47 Ibid., p. 81.



	Nombre de nouveautés et nouvelles éditions	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	% du CA total	Nombre d'exemplaires vendus (en millions)	Tirage moyen (nouveautés)
Romans	5589	428,8	18,1	100,8	13917
Théâtre, poésie	251	6,4	0,3	1,4	2163
Critique, analyse, essais	463	18,2	0,8	2,5	4784
Actualités, essais	1054	68,4	2,9	7,9	9629
<b>Total</b>	<b>7357</b>	<b>521,8</b>	<b>22,1</b>	<b>112,6</b>	<b>12327</b>

Tableau 2: Les chiffres concernant la littérature générale en 2002 produit par le Syndicat National de l'Édition<sup>48</sup>

De ce fait, la littérature et, en premier lieu les romans, représentent un quart de la production éditoriale. Nous allons maintenant commenter la place des petites et moyennes maisons d'édition pour la création littéraire.

### 1.2.2. L'importance des petites et moyennes maisons d'édition dans la création littéraire

Les discours dans les revues professionnelles nous amènent à associer deux notions : création et petites et moyennes maisons d'édition. En 1993, François Rouet, spécialiste de l'économie du livre, explique que « vitalité et création se trouvent plutôt du côté des marges ou des maisons moyennes »<sup>49</sup>. Selon lui, la création est apportée par les éditeurs indépendants. Ils semblent avoir une mission propre dans la littérature : faire découvrir de nouveaux talents. En 2000, la conservatrice de la bibliothèque municipale de Quimper, Michèle Coïc, soutient cette idée : « ils font un travail de déchiffreur et de découvreur dans le roman, la poésie, la nouvelle, le théâtre ou l'essai »<sup>50</sup>. Elle fait référence à ce travail de trouvailles dans les domaines précis de la littérature. En fait, cette caractéristique est avérée comme nous l'indique le livre « Les bibliothèques dans la chaîne du livre » en 2004 : « La part représentée par les éditeurs indépendants dans la parution des premiers romans français ou dans le défrichage de pans entiers de la littérature mondiale est statistiquement démontrée »<sup>51</sup>. Ce passage montre que des analyses concrètes prouvent le rôle primordial des petites et moyennes maisons d'édition dans la création littéraire.

48 Combet Claude, *Le livre aujourd'hui : les défis de l'édition*, Toulouse : Éditions Milan, 2007, p. 37.

49 Rouet, François. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1993 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-04-0086-012>>. D'autres exemples peuvent être cités tels que : « les risques ne peuvent plus être pris que par des éditeurs indépendants, dont les produits non standard sont moins bien distribués et ont donc moins de chances de se vendre. ». Dans : L'année des lettres 1988. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0239-002>> ; « Les petites maisons, les plus nombreuses mais les moins significatives en chiffres d'affaires, jouent un rôle d'exploratrices de la création. ». Dans : Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 62.

50 Favier Annie, « La petite édition en exposition à Quimper », *Livres Hebdo*, n° 368, 11 février 2000, p. 50.

51 Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 161.

Par ailleurs, Jean-Claude Utard en 2004 souligne un relais entre les petits éditeurs et les groupes éditoriaux. En effet, si les auteurs sont découverts par de petits éditeurs, le succès qu'ils obtiendront les amènera vers des éditeurs avec des moyens financiers plus conséquents : « Les groupes savent bien mieux récupérer les idées et les auteurs qui obtiennent du succès que les lancer. D'où la capacité de ces sociétés à débaucher les auteurs avec des à-valoir attractifs »<sup>52</sup>. Cet aspect ne semble pas nouveau puisqu'en 1988 cette idée est déjà émise dans un article du *BBF* : « En cas de succès d'ailleurs, les grands groupes n'hésitent pas à récupérer les auteurs ainsi découverts »<sup>53</sup>. Par exemple, nous pouvons citer Michel Houellebecq, figure emblématique de la littérature contemporaine. Il a été découvert et publié pour la première fois par le petit éditeur Maurice Nadeau. Il fut ensuite édité chez Flammarion puis par le groupe Hachette<sup>54</sup>. Cependant, un contre-exemple peut également être mentionné : Julien Gracq est toujours resté fidèle à l'éditeur José Corti qui l'avait découvert. En conséquence, il n'y a pas de règle précise bien qu'une tendance montre que les petits et moyens éditeurs prennent plus de risques à lancer des auteurs prometteurs mais inconnus alors que les éditeurs aux moyens financiers considérables publient des auteurs déjà confirmés par un succès.

En outre, il serait intéressant de montrer des exemples de petites et moyennes maisons d'édition pour mettre en lumière leurs profils. Des petits éditeurs semblent davantage portés par la passion de la littérature que par une volonté de gagner de l'argent. En 2001, Véronique Rossignol fait le portrait de l'éditeur Georges Monti à l'origine en 1981 des éditions Le Temps qu'il fait et commence son article de cette manière : « Il y a des éditeurs qui sont dans un projet littéraire avant d'être dans un projet éditorial, des éditeurs qui aiment la littérature et d'autres qui aiment l'édition »<sup>55</sup>. Georges Monti est placé dans les éditeurs ayant un projet culturel. Dans la même optique, le fondateur des éditions Verdier<sup>56</sup>, Gérard Bobillier, affirme un engagement culturel dépassant largement la volonté de produire du bénéfice : « Nous sommes payés par l'activité intellectuelle qui accompagne les textes plus que par les salaires »<sup>57</sup>. En même temps, cela montre les problèmes financiers récurrents dans les petites structures éditoriales.

Par ailleurs, nous pouvons noter une véritable politique éditoriale originale au sein de petites maisons d'édition. L'article cité précédemment sur Georges Monti montre la créativité qu'a apportée cet éditeur en propulsant une nouvelle façon d'écrire par le biais d'un exemple précis : « Sur le plan littéraire, il lui importe à tracer le même sillon, à explorer les mêmes territoires, comme celui par exemple des

---

52 Ibid., p. 159.

53 L'année des lettres 1988 . *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0239-002>>.

54 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, pp. 17-18.

55 Rossignol Véronique, « Georges Monti, à contretemps ». *Livres Hebdo*, n° 422, 20 avril 2001, p. 49.

56 Les éditions Verdier sont une petite maison d'édition tournée vers la littérature. Elle comptabilise 700 ouvrages à son catalogue à l'été 2013. Son travail est reconnu de qualité : « En l'espace d'un peu plus de vingt ans seulement, et avec très peu de moyens, Verdier est devenue une des premières maisons littéraires de France par son rayonnement et sa réputation. ». Dans : Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 115.

57 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 122.

« écrivains photographes » dont Jean-Loup Trassard a ouvert le chemin il y a quelques années »<sup>58</sup>. L'auteure met en évidence l'originalité de la ligne éditoriale de cette maison. L'éditeur semble sans concession dans ses choix éditoriaux : « je n'ai pas fait de livres plus faciles ou plus « vendables » sous le prétexte qu'il fallait durer »<sup>59</sup>. Dans le même sens, les éditions Gaïa sont portées par un engouement pour la littérature nordique ce qui montre une forte spécificité et une ligne éditoriale claire : « faire connaître une littérature nordique plus « lumineuse » »<sup>60</sup>. En outre, l'éditrice veut être à l'origine d'une véritable proposition novatrice et éviter de tomber dans des facilités éditoriales telles que le mimétisme : « rester intransigeant sur nos critères de sélection, poursuivre notre travail de découvreur, loin des sirènes qui prétendent nous vendre le nouveau Millénium tous les deux jours ! »<sup>61</sup>. Pour finir, les petits éditeurs peuvent avoir une autre caractéristique. Leur catalogue restreint leur permet d'avoir des contacts plus directs avec leurs auteurs et d'établir une véritable relation de confiance. Dans un entretien en 2006, Georges Monti, éditeur du Temps qu'il fait, raconte l'arrivée de l'auteur Jean-Loup Trassard et la relation de confiance qui s'est créée : « C'est sans doute le premier auteur relativement notoire qui m'ait fait confiance et on a publié un livre tous les deux ans depuis sans désemparer »<sup>62</sup>. Ils sont plus proches et plus attentifs à leurs auteurs.

En conclusion, grands groupes, petits et moyens éditeurs cohabitent dans le même environnement et répondent à des besoins spécifiques et différents. La coexistence de chacun est primordiale pour permettre à un maximum d'auteurs d'être mis en lumière. Cependant, la crise du lectorat amène moins de recettes aux éditeurs. Les plus touchés sont les éditeurs les plus fragiles économiquement et les moins à même de faire connaître leur production : les petits et moyens éditeurs. Nous pouvons alors nous demander quelle est la place de la bibliothèque pour soutenir et préserver cette diversité éditoriale.

---

58 Idem.

59 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 133.

60 Levreaud Philippe, « Gaïa, Nord magnétique de l'édition française », *Bibliothèque(s)*, n° 55, mars 2011, p. 88.

61 Idem.

62 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 143.

## 2 Le rôle des bibliothèques dans la promotion de la diversité éditoriale

La charte des bibliothèques rédigée en 1997 par le conseil supérieur des bibliothèques nous dévoile une partie des missions des bibliothécaires : « Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives [...] de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales »<sup>63</sup>. Cet article met notamment en exergue la mission de représenter l'offre éditoriale au sein des collections, ce qui signifie la production des grands groupes éditoriaux et des petites et moyennes maisons d'édition. Néanmoins, les petites maisons d'édition ont une visibilité mineure et mettre en avant leurs productions peut être un enjeu majeur au sein des bibliothèques.

### 2.1. Les acquisitions en bibliothèque : une question d'équilibre

Dans les années 1970, un changement est survenu dans les bibliothèques. Elles ont commencé à accueillir un public plus large ce qui a eu une répercussion sur le rôle des bibliothécaires et les acquisitions des bibliothèques. Claudine Belayche, ancienne directrice de la bibliothèque municipale d'Angers, s'exprime sur ces mutations : « L'ouverture large des années soixante-dix, l'irruption (d'aucuns diront aujourd'hui l'invasion) de publics différents [...] a été souhaitée fortement mais elle obligeait à repositionner le bibliothécaire entre son rôle de prescripteur et celui d'un responsable de service public [...]. Il est devenu de plus en plus évident que si service public veut dire aussi service aux publics, suivi de leurs demandes »<sup>64</sup>. L'auteure montre que, durant les années 1970, les bibliothécaires ont commencé à prendre en compte les souhaits du public pour effectuer les achats de livres. Malgré le discours de Claudine Belayche, les deux revues de référence des bibliothécaires ne mentionnent pas cette réflexion durant les années 1970. Par ailleurs, le rôle prescripteur des bibliothécaires n'a pas disparu.

Ainsi, la profession se retrouve entre deux feux lorsqu'il s'agit des acquisitions : répondre à la demande des lecteurs et proposer des ouvrages plus confidentiels que le lecteur n'aura pas nécessairement entendu parler mais dont le bibliothécaire, en tant que professionnel du livre, juge de qualité. L'abondance de la production et la pluralité des profils du public<sup>65</sup> rendent les choix complexes. Nous pouvons malgré tout noter des tendances dans le discours des bibliothécaires à travers le temps.

63 Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, Bibliothèque numérique de l'ENSSIB [consulté le 18 avril 2014]. Disponible sur le web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>>.

64 Belayche, Claudine. De l'idéologie à la technique : la constitution des collections en bibliothèque publique. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 166, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44429](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44429)>.

65 En 1993, une bibliothécaire nous fait part de la complexité de faire des choix : « difficultés que connaissent tous les bibliothécaires lorsqu'il s'agit de constituer des fonds, tant la demande du public est à la fois forte et imprécise, tant la production éditoriale est importante et tant les orientations de la bibliothèque publique sont, sinon vagues, du moins en évolution dans la tête des décideurs, c'est-à-dire des élus, mais aussi dans celle des praticiens que nous sommes. ». Dans : Deloule, Madeleine. La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 161, 1993 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?selecCollection=107#haut>>.

### 2.1.1. Les années 1980 : un intérêt discret pour le sujet

Les années 1980 sont plutôt discrètes sur le thème des acquisitions et de la valorisation des petites et moyennes maisons d'édition. Nous pouvons malgré tout citer une journée d'étude intitulée « L'édition aujourd'hui, l'édition demain » en mai 1980. Cette journée montre un intérêt pour les nouveaux éditeurs car un carrefour leur est consacré. Par ailleurs, un parallèle est souligné entre petits éditeurs et bibliothécaires : « des points communs entre les bibliothécaires et ces artisans qui, comme eux, connaissent leurs lecteurs, se préoccupent de leurs goûts et de leurs besoins sans tomber pour autant dans la facilité et la vulgarité »<sup>66</sup>. Ainsi, la recherche de la qualité est une caractéristique conjointe. Ceci montre l'engouement des bibliothécaires devant ces petites structures. Cependant, le carrefour évoque également l'impuissance des bibliothécaires d'aider financièrement ces éditeurs : « Ils sentent bien qu'ils pourraient jouer un rôle dans la promotion des jeunes maisons d'édition mais lorsque celles-ci ont surtout une vocation régionale, il leur est difficile de tout acquérir »<sup>67</sup>. Ainsi, les bibliothèques sont restreintes dans leur possibilité de soutenir l'édition.

A l'inverse, un témoignage expose une volonté de s'attacher strictement aux demandes du public pour faire venir un public plus diversifié. En 1987, Georgette Rappaport nous propose le résultat d'une enquête sur les jeunes travailleurs en bibliothèques. Pour les faire venir, la bibliothèque devrait avoir une « offre de lecture qui devrait être semblable à celle des librairies de grande surface et des clubs de livres par correspondance »<sup>68</sup>. Ceci sous-entend de proposer une offre très consensuelle à l'image des « librairies de grande surface » afin qu'un public de jeunes travailleurs se retrouve dans les choix de la bibliothèque.

Ainsi, ces deux exemples montrent deux positions différentes chez les professionnels : un proche des petits éditeurs et d'une offre éditoriale diversifiée et un autre proche des publics. Les deux coexistent dans les années 1980.

### 2.1.2. Affluence du sujet dans les années 1990 : vers un militantisme

A l'instar des années 1980, la diversité éditoriale au sein des collections de bibliothèques est un sujet abondamment traité dans les années 1990.

#### a) La question du droit de prêt

Les années 1990 sont marquées par un débat tendu entre bibliothécaires et éditeurs : le droit de prêt. Une directive européenne est mise en place le 19 novembre 1992 « qui reconnaît le droit d'autoriser

---

66 Frigot, Germaine. Carrefour II. Les jeunes éditeurs. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55846](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55846).

67 Idem.

68 Rappaport, Georgette. L'accès et la mise en valeur des fonds : une nouvelle prestation au service public. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 135, 1987 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41638](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41638).

ou d'interdire le prêt d'originaux ou de copies »<sup>69</sup>. Cette dernière a amené un débat sur la question de la rémunération des auteurs et éditeurs pour le prêt de leurs livres en bibliothèques en France. Selon certains éditeurs dont Jérôme Lindon fondateur des éditions de Minuit qui fut le porte-parole emblématique du mouvement, le prêt en bibliothèques correspondait à une perte de revenus pour les auteurs et les éditeurs. Dans cette mesure, ils voulaient instaurer une rémunération en compensation de cette perte payée par les bibliothèques ou les inscrits en bibliothèques. Nous pouvons noter deux réactions différentes dans ce débat dans les revues professionnelles des bibliothécaires. Le *BBF*, revue officielle, reste neutre sur le sujet. Cette revue s'efforce de montrer une vision objective et synthétique des débats qui ont lieu<sup>70</sup>. A l'inverse, le *Bulletin d'informations de l'ABF*, revue d'une association représentant les bibliothécaires, défend les intérêts des bibliothèques par un discours militant.

Cette « attaque » a amené les bibliothécaires à se défendre et à réaffirmer leur rôle de promotion du livre et de soutien à la diversité éditoriale. Par exemple, une bibliothécaire en 1994, durant un carrefour sur l'interprofession, affirme que cette volonté de faire payer les bibliothèques de la part des éditeurs et auteurs français « se fonde sur une idée réductrice des bibliothèques, limitées au seul rôle de prêt »<sup>71</sup>. Ainsi, elle déplore le manque de reconnaissance des actions menées par les bibliothécaires dans la promotion du livre. Claudine Belayche, à ce moment-là présidente de l'ABF, montre fermement son opposition en 1997 et les conséquences néfastes sur les bibliothèques et l'édition : « aider les bibliothèques à offrir des collections larges et variées, pluralistes et encyclopédiques, c'est aider l'édition à trouver des publics plus larges. Limiter l'offre en bibliothèque diminuera les moyens de l'édition dans les secteurs les plus fragiles (« petits éditeurs », éditeurs de jeunesse, littérature scientifique et technique) où les achats des bibliothèques sont indispensables à l'équilibre des ventes. »<sup>72</sup>. Ainsi, elle trouve cette démarche contre-productive. Si la loi sur le droit de prêt passe, la marge de manœuvre des bibliothèques pour aider l'édition diminuera. Elle met en évidence le rôle indirect des bibliothèques dans l'incitation à l'achat de livres, bénéfique pour les éditeurs ainsi que le soutien économique apporté aux petits éditeurs par le biais des acquisitions en bibliothèques.

Cependant, un message de solidarité entre chacun était plutôt de mise pour préserver l'écosystème du livre : « nous devons mener ensemble un combat, c'est celui du livre et nous sommes

---

69 Tappon Elise. Le droit de prêt : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 10/09/2009 [consulté le 09/04/2014]. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48463-le-droit-de-pret-en-bibliotheque.pdf>>.

70 En exemple, un article sur le sujet montre une position neutre. Ils ne souhaitent pas donner un avis : « Il est prématuré de tirer des conclusions définitives du débat en cours, et encore plus de préconiser ici telle ou telle solution qui a pu être suggérée. ». Dans : Parker, Jim, Sort, Miriam et Thomas, Barbro. L'europe des droits de prêt en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2000 [consulté le 01 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-02-0070-009>>.

71 Bretagnolle, Aline, Brethes, Jean-Pierre, Cloux, Patrick, Combezou, Mme, Danset, Françoise, Izambert, M., Lerin, Varda et Manier, Jean-François. Carrefour 4 : l'interprofession. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 164, 1994 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43345](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43345)>.

72 Belayche, Claudine. Droit de prêt : où en est-on ? *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 176, 1997 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=45404](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=45404)>.

tous, auteurs, éditeurs, bibliothécaires et libraires, du même côté de la barricade »<sup>73</sup>. Ce passage montre bien que, malgré tout, il existe des objectifs communs pour les bibliothécaires et les éditeurs et que chacun est important pour la préservation de la diversité éditoriale<sup>74</sup>.

## b) Le militantisme des bibliothécaires

Les mutations dans l'économie du livre ont engendré une critique négative de la part des bibliothécaires, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire. Ces réprobations se sont accompagnées d'une volonté d'agir au sein des bibliothèques pour lutter contre ces changements. Un vocabulaire de combat est utilisé dans les revues professionnelles ce qui montre l'implication militante des bibliothécaires.

En 1997, un article de Dominique Tabah expose le rôle des bibliothèques en tant que bastions de la diversité éditoriale : « A céder aux modes, aux goûts et aux pressions du jour, les bibliothèques risquent en fait de ne plus remplir leur mission culturelle et sociale, de ne plus jouer leur rôle de résistance et de n'être plus que des espaces de culture consensuelle »<sup>75</sup>. Le terme de « résistance » montre le rôle des bibliothèques de se positionner à contre-courant des nouveautés permanentes pour donner le temps aux ouvrages de trouver leur public. La situation dite de crise de l'édition française pousse également les bibliothécaires à réagir pour préserver la diversité éditoriale. En 1997, Dominique Baillon-Lalande, ancienne directrice de la médiathèque de Dieppe, utilise plusieurs fois le verbe « défendre » pour montrer l'engagement que les bibliothèques doivent prendre : « Si nous ne défendons pas les auteurs et l'édition qui se trouvent, nous le savons tous, en situation difficile, que sera le paysage éditorial de demain ? Qui donc peut mieux que nous les défendre ? »<sup>76</sup>. Ainsi, la bibliothèque est le lieu de lutte par excellence pour promouvoir les auteurs et éditeurs dans leur hétérogénéité devant la crise qui les accable.

---

73 Devinat François. Jérôme Lindon, directeur des éditions de Minuit. « la gratuité n'existe déjà plus ». *Libération* [en ligne], 22/04/2000 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.liberation.fr/evenement/2000/04/22/jerome-lindon-directeur-des-editions-de-minuit-la-gratuite-n-existe-deja-plus\\_321930](http://www.liberation.fr/evenement/2000/04/22/jerome-lindon-directeur-des-editions-de-minuit-la-gratuite-n-existe-deja-plus_321930)>.

74 Le débat sur le droit de prêt s'est achevé par la mise en place de la loi du 18 juin 2003. La loi prévoit la rémunération des auteurs et éditeurs en compensation de la perte de revenus sur le prêt. Le libraire sert de « banquier » entre les deux parties car le paiement se fait à partir d'un plafonnement du rabais à 9 % des ouvrages vendus à la bibliothèque par les libraires. Ensuite, le libraire envoie une contribution proportionnelle à la SOFIA. Cette dernière effectue la redistribution aux auteurs et éditeurs. Par ailleurs, l'État paye une part de cette compensation calculée sur le nombre d'usagers inscrits en bibliothèques.

75 Tabah, Dominique. Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 18 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0041-007>>.

76 Baillon-Lalande, Dominique. Missions multiples et nécessaires convictions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0035-006>>. Le rôle de résistance est également mis en exergue par Madeleine Deloule : « La bibliothèque, en tant qu'institution éducative, a cette fonction de résistance à la norme dominante de l'édition. Elle se doit de rompre l'enfermement imposé par les médias omniprésents. ». Dans : Deloule Madeleine, La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne] n° 161, 1993 [consulté le 09/04/2014]. Disponible sur le web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43167](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43167)>.



Dans le même sens, Martine Pringuet, bibliothécaire à Cavaller, insère la bibliothèque dans la chaîne du livre et souligne leur mission commune : « Les bibliothèques, comme les écrivains, les éditeurs et les libraires se doivent de lutter contre la rapidité, l'urgence, la consommation immédiate »<sup>77</sup>. Encore une fois, il est question de combat à mener contre les mutations de l'édition mais, cette fois-ci, en synergie avec les autres professionnels du livre.

Selon ces discours professionnels, la situation de crise de l'édition et de dévaluation du livre dans la durée pousse les bibliothécaires des années 1990 à réagir.

### c) L'affirmation d'une identité propre

Cette résistance face aux mutations de l'édition permet de dépeindre l'identité des bibliothèques. Elle affirme son identité dans l'offre qu'elle entend proposer à son public. En 1994, un article du *Bulletin d'informations de l'ABF* nous indique la particularité de la bibliothèque : « les bibliothèques, situées hors du monde libéral [...] C'est la mission publique de la lecture (à moins que ce ne soit la mission de la lecture publique) de donner du temps au livre et, en particulier, aux œuvres nouvelles pour qu'elles fassent leur chemin. »<sup>78</sup>. L'article met en avant la nuance entre les bibliothèques et les autres maillons de la chaîne du livre. Elle ne vend pas des ouvrages mais les prête. Cela lui confère une certaine liberté qui, selon l'article, doit être utilisée pour permettre une visibilité longue des ouvrages et donc de meilleures chances qu'ils trouvent leur public. Cette notion de temps accordée aux livres en bibliothèques est primordiale. En 1999, Dominique Arot, secrétaire général du Conseil Supérieur des Bibliothèques à cette date, souligne également l'importance de la durée et de la césure entre les logiques de l'édition et la bibliothèque : « Dans la frénésie d'une distribution de l'information et des produits éditoriaux qui répond de plus en plus à des impératifs d'urgence et de rentabilité, la bibliothèque demeure un lieu de lenteur salutaire [...] et une institution qui a vocation à se faire largement l'écho de ce qui subsiste de risque éditorial, d'aventures créatives, d'affirmation d'une différence »<sup>79</sup>. L'auteur nous indique que la bibliothèque, de par la constitution de collections basées sur des longues durées, permet aux ouvrages de leur procurer le temps dont ils ont besoin pour se faire connaître. Dans le même temps, il met en exergue la promotion de la diversité et de l'originalité dans ce qu'offre l'édition en bibliothèques.

Ainsi, la bibliothèque se démarque des libraires et des éditeurs de par sa dimension non marchande qui lui permet davantage de libertés dans les choix d'acquisition. Cependant, d'autres discours sont présents au sein des revues professionnelles.

---

77 Pringuet, Martine. Inviter un écrivain. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1999 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-01-0116-011>>.

78 Bretagnolle, Aline, Brethes, Jean-Pierre, Cloux, Patrick, Combezou, Mme, Danset, Françoise, Izambert, M., Lerin, Varda et Manier, Jean-François. Carrefour 4 : l'interprofession. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 164, 1994 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43345](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43345)>.

79 Arot, Dominique. Politiques documentaires et politiques de collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 1999 [consulté le 19 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-02-0088-014>>.



#### d) La position d'équilibriste

La position affirmée des bibliothécaires pour mettre en avant les auteurs et les éditeurs les plus en difficultés n'exclue pas la cohabitation avec d'autres types d'ouvrages. Un équilibre peut être trouvé dans les fonds entre la demande accrue du public telle que les best-sellers et un choix varié et propre aux bibliothécaires qui a pour rôle de faire découvrir de nouveaux auteurs. En 1993, Madeleine Deloule, bibliothécaire en Seine-Saint-Denis, conçoit les collections d'une bibliothèque de cette manière : « Je ne veux pas dire que cette littérature très commerciale n'a pas sa place dans la bibliothèque publique. Ce serait une erreur de le penser : comment rendre accueillante la bibliothèque si on en excluait ce qui fait le fonds de roulement de la librairie de littérature générale ? Mais la valeur, le sens de la bibliothèque se situent un peu "à côté" »<sup>80</sup>. L'auteure prône un équilibre entre productions commerciales et productions culturelles tout en privilégiant légèrement la seconde catégorie. En 1995, une étude réalisée sur neuf bibliothèques<sup>81</sup> nous propose le témoignage de bibliothécaires qui revendiquent l'équilibre dans les collections : « une politique d'acquisition dans laquelle la prise en compte de la demande du public se croise avec la recherche d'ouvertures visant à décloisonner les genres et orienter progressivement les lecteurs vers des littératures plus exigeantes »<sup>82</sup>. Ce passage est intéressant car il met en avant l'objectif de la cohabitation des deux éléments. Les ouvrages qui répondent à la demande des lecteurs vont les attirer et les familiariser avec le lieu. Les ouvrages dits « plus difficiles » vont être à côté et vont permettre au public d'élargir leurs lectures.

En conséquence, les années 1990 sont marquées par une réaffirmation du rôle de la bibliothèque dans la promotion de la diversité éditoriale en privilégiant les éditeurs qui publient des œuvres originales et moins médiatisées. Ainsi, le rôle de la bibliothèque prend tout son sens. Elle propose une voie différente à celles des médias ce qui permet la valorisation d'ouvrages moins visibles aux yeux du public.

#### 2.1.3. La pluralité des discours dans les années 2000

Dans les années 2000, un nouveau contexte voit le jour : le poids des nouvelles technologies. Grâce à ces dernières, les individus possèdent des moyens plus aisés et plus directs d'avoir accès à l'information, tels qu'internet, ce qui amène à repenser le rôle de la bibliothèque. Des termes économiques sont utilisés : l'offre pour désigner la prescription des bibliothécaires et la demande pour caractériser les souhaits du public. Ainsi, cette question est toujours présente dans les revues professionnelles. La continuité du sujet dans les sources est confirmée dans un article de 2006 : « l'éternelle (et salutaire) tension entre l'offre et la demande »<sup>83</sup>.

80 Deloule, Madeleine. La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne] n° 161, 1993 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43167](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43167)>.

81 Les neuf bibliothèques comprenaient trois bibliothèques universitaires : Avignon, Orsay-sciences et Paris VIII ainsi que six bibliothèques municipales : Arles, Conflans, Doué, Falaise, Issoudun, Villeurbanne.

82 Les bibliothèques, acteurs de l'économie du livre : l'articulation achat / emprunt. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 166, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44089](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44089)>.

83 Pouchol, Jérôme. Pratiques et politiques d'acquisition. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2006 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0005-001>>.

### a) La complémentarité de l'offre et de la demande

L'équilibre semble être institué dans les bibliothèques. La voix militante des années 1990 paraît s'être amoindrie pour faire face à un discours plus calme et plus consensuel.

La prescription des bibliothécaires d'un côté et la demande des lecteurs de l'autre ne sont pas forcément vues comme opposées mais complémentaires. Dominique Lahary, directeur de la bibliothèque départementale du Val d'Oise, expose en 2000 l'incongruité d'opposer les deux notions par le biais d'une métaphore : « Pourquoi ne pas reconnaître que la bibliothèque marche sur deux jambes et que l'acquisition d'ouvrages ne relevant pas de la prescription correspond aussi et pleinement à ses missions ? »<sup>84</sup>. Les deux notions sont donc complémentaires voir indissociables dans les acquisitions en bibliothèques. Il met en avant une situation concrète pour illustrer la nécessité de cette complémentarité : « Si quiconque entrant dans une bibliothèque ne décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui. En ce sens, exclure des livres, ce peut être du même coup, et quelles que soient les intentions, exclure des gens »<sup>85</sup>. Il met en garde dans ce passage sur le risque de rendre les collections trop élitistes en ne misant que sur la qualité du contenu des livres acquis. De ce fait, le public qui ne se retrouve pas dans ces collections ne se rendra pas à la bibliothèque. Il met donc en avant la nécessité d'ouvrir les fonds à tous les genres de productions. Il est toujours question d'un équilibre entre l'offre et la demande mais, cette fois-ci, les aspirations du public semble légèrement plus importantes que la prescription des bibliothécaires.

### b) Un intérêt nouveau face aux aspirations du public

La place du lecteur au sein des choix des acquisitions semble de plus en plus puissante et la vision du lecteur change. Les lecteurs sont parfois décrits comme des autodidactes capables de proposer des choix variés et intéressants qui servent à la création littéraire. Ils ne sont plus perçus comme des personnes qu'il faut guider par la prescription mais bien comme des acteurs à même de reconnaître la qualité. Par exemple, en 2002, Dominique Arot publie un article dans le *BBF* relatant le témoignage d'une bibliothécaire : « Corinne Verry-Jolivet [...] a défini l'évolution de cette relation entre les bibliothécaires et leur public, en évoquant « un nouveau mode de communication avec nos utilisateurs, qui est de l'ordre de l'échange beaucoup plus que de la prestation » »<sup>86</sup>. Le terme d'« échange » est important pour définir l'évolution de la perception du public. Par ailleurs, en 2001, Bertrand Calenge, ancien directeur de l'ENSSIB, met en avant le fait qu'une demande d'un lecteur peut devenir une offre pour d'autres lecteurs de la bibliothèque : « Toute demande satisfaite devient une offre pour d'autres lecteurs (c'est même l'une des conditions implicites de son acquisition) ou plutôt s'intègre à une offre globale qui s'adresse à tous les

---

84 Lahary, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique : *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 189, 2000 [consulté le 02 juin 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46645](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46645)>.

85 Dominique Lahary, « Best-sellers à la bibliothèque », message sur biblio-fr, 7 juin 2000.

86 Arot, Dominique. Bibliothèques et (re)-création. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0021-003>>.

usagers potentiels »<sup>87</sup>. Il souligne la nuance des termes « offre » et « demande » et la place prise par les choix directs des lecteurs en bibliothèque. Cette implication des lecteurs se réalise par le biais de propositions directement transmises aux bibliothécaires qui peuvent aboutir à l'achat. En outre, Bertrand Calenge discute la notion de « bon livre » qui pourrait être attribuée aux ouvrages choisis par les bibliothécaires : « Mais faut-il n'acquérir que des chefs-d'œuvre ? Et qui peut juger de cette dernière qualité ? Y a-t-il nécessairement antinomie entre la reconnaissance critique et le succès public ? »<sup>88</sup>. Dans cette mesure, l'auteur discute le jugement suprême des bibliothécaires pour choisir les livres et met en avant la subjectivité de la notion de « bon livre ».

En conséquence, les années 2000 apportent une réflexion plus nuancée et davantage tournée vers les aspirations du public. Cette réflexion cohabite néanmoins avec d'autres.

### c) La théorie de la bibliodiversité

Au milieu des années 2000, un terme fait son apparition : la bibliodiversité. En 2008, la revue *Bibliothèque(s)* y consacre un numéro entier. Un des articles du dossier nous en donne une définition : « la production et la diffusion vers les plus larges populations de la diversité et du pluralisme des créations intellectuelles et artistiques qui trouvent forme dans un livre et qui ont besoin de temps et de médiation pour rencontrer leurs lecteurs »<sup>89</sup>. Autrement dit, la bibliodiversité est la volonté de réaliser et de promouvoir toutes les formes de productions éditoriales. Au travers du dossier, nous pouvons donc voir que le terme est nouveau mais fait référence à un concept ancien. Nous retrouvons la volonté d'acquérir et de mettre en valeur des ouvrages originaux et inconnus du public. Jean-Gabriel Cosculluela, bibliothécaire à la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche, met en avant la mission des bibliothécaires de « donner une visibilité autre, accrue à des titres qui n'ont plus toute leur place dans une concentration -diffusion, distribution, médiatisation- extrême n'abandonnant qu'une marge étroite à de très nombreux autres titres qui, sans public ni lectorat, n'ont de fait qu'une existence inutilement potentielle »<sup>90</sup>. Ainsi, l'auteur souhaite que les bibliothèques rendent visibles ce qui est invisible pour le public. Il réaffirme le rôle de prescripteur du bibliothécaire qui saura discerner au sein de la production les livres de qualité « dans ce marché-là, il nous revient d'aller faire nos courses et d'être des agents de goût, de refuser une culture intensive de produits hâtivement standardisés et fades »<sup>91</sup>. De plus, les bibliothèques sont toujours perçues comme des endroits qui ont la particularité du temps : « les bibliothèques leur donnent du temps, leur assurent la possibilité d'une appropriation lente face à la rotation de plus en plus rapide des stocks »<sup>92</sup>. Dans cette mesure, ce nouveau terme donne un nouveau

87 Calenge, Bertrand. La collection entre offre et demande ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2001 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0040-003>>.

88 Calenge, Bertrand. La collection entre offre et demande ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2001 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0040-003>>.

89 Sambor Sylviane, « Un outil au service de la bibliodiversité », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, p. 52.

90 Cosculluela Jean Gabriel, « Bibliodiversité, intensités », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, p. 22.

91 Ibid., p. 23.

92 Idem.

souffle à des idées longuement discutées au cours des années 1990 sur la place des bibliothèques dans la promotion de la diversité éditoriale et, plus spécifiquement, du travail de qualité de petites et moyennes maisons d'édition.

En outre, la bibliodiversité met en avant l'idée que chaque membre de la chaîne du livre est primordial pour la survie de l'autre. Ainsi, un article<sup>93</sup> du dossier sur la bibliodiversité de *Bibliothèque(s)* souligne la place des librairies indépendantes pour la visibilité des petites et moyennes maisons d'édition. Ce texte concerne les librairies Jeunesse. Néanmoins, il est intéressant de noter ces conclusions car elles peuvent très certainement s'appliquer à la littérature adulte. L'article repose sur une étude des éditeurs présents dans les catalogues de la FNAC et des espaces culturels de Leclerc d'un côté et de librairies Jeunesse indépendantes de l'autre. L'auteure montre de manière flagrante les différences entre les deux. Les librairies indépendantes sont beaucoup plus impliquées dans la promotion de la diversité éditoriale. Ainsi, les librairies indépendantes semblent avoir une place primordiale pour la pérennité des petites et moyennes maisons d'édition. Cette vision est également soulignée dans le livre d'Olivier Bessard-Banquy « L'édition littéraire aujourd'hui » mais de manière très macabre « il est à craindre que toujours plus de libraires mettent la clé sous la porte entraînant dans leur chute des éditeurs et des auteurs pareillement essentiels à la respiration des lettres et des idées »<sup>94</sup>. Il souligne les menaces qui pèsent sur les librairies et, a fortiori, sur les petits et moyens éditeurs.

Par ailleurs, la bibliodiversité reprend le terme biodiversité utilisé pour désigner la préservation de la diversité des espèces vivantes en s'attachant cette fois-ci aux livres. Cette idée de préservation met en évidence l'inquiétude grandissante concernant la vitalité du livre et du circuit de ce dernier. Des titres d'articles provenant du numéro consacré à la bibliodiversité tels que : « Le livre, une espèce en danger ? »<sup>95</sup> prouvent cette angoisse. Tout ceci donne l'impression que la peur de la disparition de l'écosystème que représente la chaîne du livre s'est accentuée car la situation globale de l'édition s'est dégradée.

#### **d) Le silence des professionnels à partir des années 2010**

Après 2010, le sujet semble avoir disparu des préoccupations des professionnels. Les interrogations portant sur l'édition sont ailleurs. En effet, ce terme devient beaucoup associé au numérique, l'édition numérique ou électronique, alors qu'elle ne semble pas avoir pris d'assaut ni le marché ni les bibliothèques<sup>96</sup>. Cependant, elle correspond à de nouvelles pratiques, de nouveaux enjeux en bibliothèque qui interrogent les professionnels en termes de collections.

---

93 Parmentier Corinne, « Le balai et le rouleau compresseur : des librairies Jeunesse au secours de la bibliodiversité », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, pp. 67-70.

94 Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 226.

95 Collet Gilles, « Le livre, une espèce en danger », *Bibliothèque(s)*, n° 39, juillet 2008, pp. 10-12.

96 Un article nous permet d'avoir des données chiffrées : « En termes de chiffre d'affaires, le livre numérique représentait en 2009 1,8 % du chiffre d'affaires total des éditeurs, et 2,4 % en 2010. ». Dans : Cazenobe, Adrienne. Défense et illustration des collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2012 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0036-005>>.

Malgré tout, la volonté de promouvoir la diversité éditoriale perdure. Nous pouvons le constater à travers une journée d'étude organisée par l'ABF en 2011 sur le thème « Indépendance, vous avez dit indépendance ? ». Cette journée avait pour objectif d'apporter « une réflexion, un tour d'horizon, à propos de la poésie, de l'édition de création et, plus largement, de l'indépendance éditoriale et des métiers qui auraient à cœur de les défendre, ne serait-ce que celui des bibliothécaires en leur royaume »<sup>97</sup>. Ainsi, cet événement montre l'intérêt de l'Association des Bibliothécaires de France pour les éditions plus marginales portant sur la création littéraire.

Cependant, le service au public semble avoir pris le pas sur la prescription des bibliothécaires. En 2012, Marie-Christine Jacquinet, conservatrice des bibliothèques et professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, nous témoigne sa vision du rôle des bibliothécaires : « l'enjeu est d'abandonner progressivement [...] le rôle de prescripteur du bibliothécaire ; le professionnel est incité à désapprendre progressivement, à laisser de côté son savoir-faire pour davantage d'interactions avec les utilisateurs »<sup>98</sup>. Dans cette mesure, le bibliothécaire doit placer les publics au cœur de ses préoccupations et échanger avec ces derniers pour connaître la politique d'acquisition à suivre.

Ainsi, nous pouvons observer la présence d'un double discours chez les bibliothécaires depuis les années 1980. L'équilibre entre des choix d'acquisition qui reposent sur l'offre et la demande est une volonté constante des bibliothécaires. Nous pouvons néanmoins constater des tendances. Durant les années 1990, les bibliothécaires accentuent leurs choix vers les éditeurs qui se démarquent par leur originalité et leur indépendance. En revanche, la place du lecteur dans les choix des acquisitions est plus accrue à partir des années 2000. En outre, pour accompagner le travail de promotion de la diversité éditoriale au sein des collections, les bibliothécaires ont la possibilité de réaliser des animations.



97 Calinon, Monique. Éloge de la lenteur. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2011 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0078-004>>.

98 Jacquinet, Marie-Christine. N'oubliez pas le service !. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2012 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0043-006>>.

## 2.2. Les animations en lien avec la promotion de la diversité éditoriale

L'animation est la continuité du travail réalisé au sein des collections. La cohérence entre collections et animations en bibliothèques est un point primordial. L'acquisition d'ouvrages est donc la première étape pour mettre en avant des auteurs et des éditeurs. Cette valorisation peut par la suite se poursuivre par le biais des animations. En 2002, Hélène Grognet, conservatrice à la bibliothèque universitaire de Nantes, nous fait part de la place primordiale des collections au sein des bibliothèques : « La place originale de la bibliothèque est à chercher du côté de la constitution de la collection, cœur de notre métier et fondement de tout ce qui pourra être mis en œuvre ensuite »<sup>99</sup>. Dans cette mesure, les animations doivent refléter et mettre en avant les collections des bibliothèques.

### 2.2.1. La place primordiale de l'animation

#### a) La discrétion des années 1980

Il n'est pas évident de déterminer la place des animations dans la promotion de la diversité éditoriale durant les années 1980. Les revues professionnelles ne divulguent pas de discours sur les animations. De plus, un article du *Bulletin de l'ABF* de 1986 nous informe du peu d'investissement des bibliothèques françaises pour accueillir des auteurs comparé à leurs voisins européens dans le cadre d'un congrès sur « Les relations internationales des bibliothèques françaises »<sup>100</sup>. Il fait état d'un constat lors de ce congrès : « un certain nombre d'écrivains français, vivant aujourd'hui dans notre pays, sont plus connus à l'étranger qu'en France et davantage invités par des bibliothèques étrangères que par des bibliothèques françaises »<sup>101</sup>. Cet article souligne un manque d'investissement des bibliothèques françaises pour la promotion de ses auteurs. Ceci peut montrer également un retard des bibliothèques françaises dans cette pratique.

Cependant, cela ne signifie pas que les bibliothèques ne proposaient pas d'animations durant les années 1980. Jusqu'au début des années 1980, le *BBF* avait une rubrique intitulée « Chronique des bibliothèques » qui recensait un nombre important d'animations sur l'ensemble du territoire français. Ceci prouve la présence de cette pratique. Néanmoins, ces animations n'étaient sans doute pas organisées autour d'une politique directrice, ce qui justifierait l'absence d'articles dans les revues professionnelles à ce sujet.

99 Grognet, Hélène. Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0029-004>>.

100Ce congrès a été organisé par l'ABF et a eu lieu à Lyon les 31 mai, 1er et 2 juin 1986.

101Grunberg, Gérald. La direction du Livre et de la Lecture et les échanges culturels. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 132, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41536](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41536)>.

## b) L'intérêt porté aux animations des années 1990

L'animation devient un sujet plus fréquent dans les revues professionnelles au milieu des années 1990. En exemple, en 1995, la Bibliothèque Publique d'Information organise une conférence sur le thème : « Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité ? », ce qui prouve un intérêt. Cependant, l'article du *BBF* qui relate cet événement précise le caractère « rare »<sup>102</sup> de cette attention.

En outre, l'article nous expose l'un des objectifs cruciaux d'une politique d'animation : « la finalité culturelle, c'est-à-dire la volonté de faire découvrir des auteurs, des artistes, des œuvres, de mettre les collections en valeur, de faire participer l'animation au développement de la lecture »<sup>103</sup>. Les rôles de médiateur et de prescripteur des bibliothécaires sont mis en avant. Le but des animations est de « faire découvrir » au public les auteurs et, a fortiori, les éditeurs qu'il ne connaît pas. Dans la même optique, en 1994, lors d'un congrès de l'ABF à Vichy, une réflexion s'est dessinée sur le rôle de relais de l'animation pour tous les ouvrages des collections de bibliothèques qui peinent à être lus : « Des animations, des ateliers, des expositions, des lectures publiques, etc., sont peut-être nécessaires pour faire vivre ce qui ne sort pas, les œuvres et auteurs peu connus ou inconnus »<sup>104</sup>. Dans cette mesure, les animations et les acquisitions sont complémentaires. L'achat d'un ouvrage lui permet une visibilité dans les rayons de la bibliothèque mais cette démarche ne suffit pas nécessairement. C'est pourquoi les animations semblent primordiales pour continuer le travail de valorisation.

Dans la seconde moitié des années 1990, les discours à ce sujet se multiplient et font écho à la valorisation des petits éditeurs dans ceux concernant les acquisitions. En 1997, Dominique Baillon-Lalande souligne le rôle de prescripteur des bibliothécaires lors des animations : « Quand, par la présentation de livres ou par une exposition, nous faisons découvrir un auteur au public, nous lui faisons aussi connaître certains éditeurs, nous provoquons des choix de lectures »<sup>105</sup>. Elle met en avant le besoin de faire connaître la richesse de la production éditoriale. Elle ajoute dans son article qu'il relève de « notre responsabilité culturelle envers la défense de la production éditoriale à risque, en rupture avec les logiques commerciales »<sup>106</sup>. La mise en valeur d'une autre édition apparaît donc comme un devoir des bibliothécaires afin de préserver les éditeurs indépendants qui rencontrent des difficultés à trouver leur public et qui produisent un travail de qualité. Dans le même sens, en 1999, Chantal Georges, bibliothécaire de Romorantin-Lanthenay, exprimait le besoin de valoriser une autre voie de la littérature

---

102Masse, Isabelle. Animation et bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1995 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0080-004>>.

103Idem.

104Bretagnolle, Aline, Brethes, Jean-Pierre, Cloux, Patrick, Combezou, Mme, Danset, Françoise, Izambert, M., Lerin, Varda et Manier, Jean-François. Carrefour 4 : l'interprofession. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 164, 1994 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43345](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43345)>.

105Baillon-Lalande, Dominique. Missions multiples et nécessaires convictions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0035-006>>.

106Idem.



que celle connue par le public : « mettre en valeur les éditions confidentielles, les auteurs peu connus ou remarquables, ainsi que les genres littéraires discrets : poésie, nouvelles... »<sup>107</sup>.

En outre, la mise en place d'animations peut être source d'apprentissage pour les bibliothécaires eux-mêmes à travers l'affinement de leurs connaissances et donc de leurs choix proposés au public. Le témoignage de la médiathèque François Mitterrand à Poitiers de 1998 nous en fait part. En effet, la mise en place d'animations régulières reposant sur l'invitation d'écrivains a transformé les pratiques d'acquisition des bibliothécaires. Ces derniers sont devenus plus exigeants et vigilants concernant les productions éditoriales : « Il a débouché sur la résolution de prêter davantage attention à la production de maisons comme Verdier, POL, les Éditions de Minuit ou d'autres éditeurs trop mal représentés jusque-là »<sup>108</sup>. Cet exemple montre que l'implication de bibliothécaires dans les animations peut apporter une richesse supérieure aux collections. Cette démarche est formatrice pour les lecteurs et pour les bibliothécaires.

### c) La continuité des années 2000

Dans les années 2000, nous retrouvons une continuité dans le discours des bibliothécaires. Dominique Arot montre dans son ouvrage « Les partenariats des bibliothèques » publié en 2002 la mission de valorisation par le biais des animations : « les bibliothèques jouent un rôle important dans la découverte par un large public des petites maisons d'édition (particulièrement dans le domaine de la littérature) [...] Elles mettent l'accent sur des éditeurs locaux et régionaux dans une logique de proximité »<sup>109</sup>. Il met en exergue deux types d'éditeurs valorisés par le biais des animations : les petits éditeurs et les éditeurs locaux. Ceci montre la volonté de promouvoir ce que le public connaît, dans une moindre mesure, dans la production éditoriale. De la même manière, en 2007, Jean-Claude Utard souligne la mise en avant des éditeurs marginaux lors d'une journée d'études sur la place de la petite édition en bibliothèque : « la mission du bibliothécaire inclut une forme de promotion « porter » son fonds, « pousser » ses ouvrages, c'est permettre à des livres et à des éditeurs trop souvent condamnés à l'éphémère de s'inscrire dans le temps. »<sup>110</sup>. L'auteur signale la complémentarité entre les acquisitions et les animations qui permettent une valorisation complète et durable d'écrivains et d'éditeurs.

En outre, les animations dans les années 2000 apparaissent comme centrales dans les bibliothèques. Elles prennent de l'ampleur : « acquérir ne suffit pas »<sup>111</sup>. De cette manière, les établissements structurent les animations par des politiques ce qui montre la croissance de

---

107 Renaudat-Chambard, Sophie. Littérature(s) en bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-05-0102-009>>.

108 Compte, Jean-Marie. Politique d'action culturelle. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0052-008>>.

109 Arot Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, p. 26.

110 Berthou, Benoît. La place de la petite édition en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0123-008>>.

111 Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 168.



l'investissement dans ce domaine. En 2004, le livre : « Les bibliothèques dans la chaîne du livre » nous fait part de cette situation : « elles [les bibliothèques] ont donc, pour beaucoup d'entre elles, totalement intégré dans leur fonctionnement l'animation qui établit un lien entre le livre et le lecteur potentiel. »<sup>112</sup>. Dans le même sens, Hélène Grognet fait part de l'organisation autour des animations en bibliothèque : « Les bibliothèques les plus importantes ont toutes un programme d'animation comprenant des rencontres avec des auteurs »<sup>113</sup>. Cependant, elle met en évidence les disparités qui existent à cause de freins budgétaires et non de volontés : « Mais, pour certaines, plus petites, aux budgets réduits ou inexistant, aux personnels peu formés à l'animation, comment franchir le pas ? »<sup>114</sup>. Dans cette mesure, nous ne pouvons pas émettre des généralités sur la place des animations en bibliothèques mais ces dernières ont fortement augmenté et se sont structurées au cours des années 2000. Elles participent donc pleinement, dans le domaine de la littérature contemporaine, à la diversité éditoriale.

Par ailleurs, l'effort réalisé en bibliothèque peut être payant. En 2002, Hélène Grognet souligne les retombées positives d'une animation reposant sur la rencontre d'auteurs à la bibliothèque de Romorantin-Lanthenay : « les livres des écrivains et des éditeurs que nous invitons sont régulièrement empruntés, nous avons fidélisé un public qui accepte volontiers d'être bousculé dans ses lectures et sait apprécier l'effort qui est fait pour lui faciliter l'accès à l'édition contemporaine »<sup>115</sup>. Ainsi, au travers de cet exemple, les animations remplissent leur rôle de promotion de la diversité éditoriale en mettant en lumière des auteurs et éditeurs.

En conclusion, il existe une réelle cohérence dans les discours des professionnels entre les acquisitions et les animations qui se ressent dans les évolutions survenues dans le temps. Les années 1990 sont, pour les acquisitions et les animations, un moment de floraison des discours sur le thème de la promotion de la diversité éditoriale. Toutes deux doivent être utilisées dans ce but. Elles sont complémentaires. Cependant, contrairement aux acquisitions, la mission des animations semble être focalisée sur la découverte d'auteurs et d'éditeurs pour le public qui le souhaite.

### **2.2.2. Les types d'animations proposées autour de la promotion de la diversité éditoriale**

Il serait intéressant maintenant d'observer un panel des animations pouvant être réalisées en bibliothèque sur le thème de la diversité éditoriale. Il est très difficile d'établir un ordre chronologique sur les animations proposées en bibliothèque. Les exemples trouvés lors de mes recherches étaient sporadiques. C'est pourquoi cette partie entend échantillonner les différents types d'animations que nous pouvons apercevoir dans les bibliothèques autour de la littérature.

---

112Idem.

113Grognet, Hélène. Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 juin 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0029-004>>.

114Idem.

115Idem.

### a) Invitation ou lecture de textes d'écrivains

Inviter un écrivain ou proposer la lecture de textes d'un écrivain sont des démarches classiques et simples pour valoriser son travail. Elle n'est pas nouvelle car elle est présente dès le début des années 1980. Ainsi, en 1980, la bibliothèque municipale de Compiègne a animé une rencontre avec l'écrivain Roger Judrin qui vivait dans cette ville et dont les écrits ont été publiés par les Éditions de l'Aire<sup>116</sup>. Ces dernières ont été fondées en 1978 et peuvent être qualifiées de petite édition. Cette animation montre donc la volonté de faire connaître la culture locale et le travail d'un petit éditeur de la part des bibliothécaires.

En outre, ces événements peuvent être des animations régulières organisées au sein de la bibliothèque. L'article d'Hélène Grognet en 2002 dévoile les animations régulières de la bibliothèque municipale de Romorantin-Lanthenay autour de la lecture de textes d'écrivains. Ces textes sont lus par un comédien ou par l'auteur lui-même lorsque cela est réalisable. Ainsi, la bibliothèque établit un planning pour l'ensemble de l'année. L'objectif de cette animation est de promouvoir la création littéraire puisque des « revues de création littéraire sont dépouillées, de même que les recueils de nouvelles, de textes pour le théâtre »<sup>117</sup> pour la réaliser. Ce passage montre également une volonté de promouvoir des genres littéraires plus marginaux comme le théâtre et la poésie.

Dans cette mesure, la lecture de texte ou la rencontre avec un écrivain peut être poussée par plusieurs objectifs : faire connaître de nouveaux auteurs en quête de reconnaissance et des auteurs locaux ; promouvoir le travail de petits éditeurs et des genres littéraires jugés marginaux. La découverte est donc un point essentiel.

### b) Les prix littéraires

Les prix littéraires sont une façon de promouvoir des auteurs que les bibliothèques peuvent utiliser. Cependant, cette démarche est rare car elle demande un important investissement financier et humain que les bibliothèques ne peuvent pas nécessairement fournir. Grâce à un article de *Bibliothèque(s)* datant de 2003, nous pouvons citer l'exemple du prix de roman francophone d'Issy-les-Moulineaux. Ce prix a été créé en 1999 à l'initiative de la médiathèque. La particularité de ce dernier est qu'il concerne les ouvrages francophones à l'exception des ouvrages édités en France écrits par des auteurs de France métropolitaine. Ainsi, les organisateurs du prix souhaitent valoriser un pan de la culture francophone dont les français ont moins l'habitude d'entendre parler. L'objectif est de faire découvrir des auteurs : « Nous éliminons les romans d'auteurs de grande notoriété ou déjà couverts de

---

116Chronique des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 7, 1980 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-07-0351-001>>.

117Grognet, Hélène. Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0029-004>>.

lauriers »<sup>118</sup>. Le prix est tourné vers la découverte d'auteurs et la création littéraire. Cependant, après l'élaboration de recherches sur internet, ce prix littéraire semble avoir disparu.

### c) Les salons et festivals

Les salons ou festivals permettent de regrouper un nombre important d'animations autour de la littérature telles que des rencontres avec des auteurs, des conférences, des lectures par des comédiens ou encore des expositions.

Les salons ou festivals sont généralement tournés vers un thème précis. Le salon de la petite édition de Quimper créé en 1992 est, par exemple, tourné vers les éditeurs marginaux d'art et de littérature. Ce salon apparaît dans un article du *Livres Hebdo* en 2000 mais n'existe plus à l'heure actuelle. Il était initié par la bibliothèque municipale de Quimper. L'édition de 2000 est l'occasion de nombreuses animations en plus de la présence de 70 éditeurs exposants : « des spectacles, des ateliers d'écriture, des tables rondes, des expositions. Cette année, cinq écrivains sont invités »<sup>119</sup>. Ainsi, le salon est l'occasion de programmer plusieurs animations pour dynamiser l'événement et attirer un public autour de la petite édition. Dans le même genre, la BPI à Paris organise depuis 2005 un festival nommé « festival Littératures pirates ». Un article de *Bibliothèque(s)* de 2013 évoque cet événement « le festival « littératures pirates » qui, cette année, présente environ 80 éditeurs généralement mal diffusés, n'est qu'une occasion parmi d'autres de marquer l'intérêt que l'établissement a toujours porté à la promotion de la petite édition »<sup>120</sup>. Ce passage montre que ce festival s'intéresse aux éditeurs de littérature en manque de visibilité. La BPI leur offre donc cette possibilité. En outre, cette initiative s'inscrit dans une politique de l'établissement qui comprend d'autres réalisations.

### d) Les expositions

Les expositions sont un autre moyen de mettre en lumière des auteurs ou des éditeurs. Par exemple, la bibliothèque municipale de Quimper a organisé une exposition en 1980 intitulé : « poètes bretons d'aujourd'hui ». Elle concernait treize poètes et exposait « des photos, des manuscrits, des livres et documents divers »<sup>121</sup>. Elle permet donc une autre manière de découvrir le travail des éditeurs sans promouvoir des livres en particulier. Dans la même optique, en 2010, une exposition sur les éditions du Cheyne, spécialisées dans la poésie, s'est déroulée à l'Orangerie du Sénat. Cette dernière s'intitulait « Cheyne, trente ans d'édition de poésie »<sup>122</sup>. L'ABF, la BPI et la BnF étaient partenaires de cette exposition ce qui montre l'implication de bibliothèques dans cet événement. Ces deux exemples de promotion ne sont pas en rapport avec une actualité des auteurs ou de l'éditeur mais expose l'ensemble

118 Jacques Jean-François. « Prix du roman francophone à Issy-les-Moulineaux », *Bibliothèque(s)*, n° 8, avril 2003, pp. 47-48.

119 Favier, Annie, « La petite édition en exposition à Quimper », *Livres Hebdo*, n° 368, 11/02/2000, p. 50.

120 Mallet, Jean, « Quelles passerelles entre bibliothèques, édition et marché du livre? », *Bibliothèque(s)*, n° 25, mars 2006, p. 67.

121 Chronique des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1980 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-03-0119-001>>.

122 Calinon, Monique. Éloge de la lenteur. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2011 [consulté le 15 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0078-004>>.

du travail accompli par ces derniers depuis leurs débuts. Cela donne un ton différent au sein des bibliothèques qui est caractérisé par la notion de temps.

En outre, il existe un autre moyen de valoriser les collections et, a fortiori, les auteurs et éditeurs à l'intérieur de ces collections : l'agencement au sein de la bibliothèque. Ainsi, la mise en place d'un présentoir peut attirer l'œil des usagers de la bibliothèque et permettre un prêt plus abondant des ouvrages<sup>123</sup>.

Au travers des exemples cités, les animations sont un moyen de faire découvrir des auteurs, des éditeurs ou des genres littéraires dont le public a peu entendu parler par d'autres vecteurs que les bibliothèques. Elles sont sources de promotion de la diversité éditoriale. Nous pouvons désormais nous demander quels sont les partenaires des bibliothèques dans cette mission.

## 2.3. Les partenaires des bibliothèques pour la promotion de la diversité éditoriale

### 2.3.1. La place des autorités publiques

Un fait majeur se produit en France en 1982 : la décentralisation qui « confère aux régions le statut de collectivités territoriales et établit le principe d'une compétence culturelle de celles-ci »<sup>124</sup>. Dans cette mesure, les régions se voient attribuer une mission culturelle nouvelle. Au milieu des années 1980, les conseils régionaux s'organisent afin de créer des instances capables de répondre aux problématiques du livre : les Centres Régionaux du Livre (CRL). En parallèle, l'État les aide à remplir leur mission par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui représente le Ministère de la Culture et de la Communication au sein de chaque région. Les DRAC possèdent une filière destinée à la promotion du livre et de la lecture. Ces DRAC émanent donc d'une déconcentration et orientent les politiques selon les volontés du Ministère de la Culture et de la Communication<sup>125</sup>. Les structures régionales pour le livre, qui peuvent porter le nom de CRL ou d'autres appellations selon les régions, sont des associations ou des Établissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC) portées par un financement mixte de la part de l'État, à travers la DRAC, et des régions. L'implication des régions est inégale selon les territoires mais, toutes jouent un rôle dans la promotion de la diversité éditoriale.

#### a) L'interprofession au cœur des démarches des autorités publiques

Les autorités publiques aident, sans distinction, les différents acteurs du livre. Elles ont une vision globale des métiers du livre ce qui permet une politique en direction de cet ensemble. En 2003,

---

123L'article suivant exprime les intérêts de mettre en valeur des ouvrages par le biais du présentoir : Rabot, Cécile. L'art du présentoir. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2013 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0031-005>>.

124Pedot, Béatrice. Les structures régionales pour le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2003 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0018-004>>.

125Au sein du Ministère de la Culture et de la Communication, le Service du Livre et de la Lecture est, notamment, chargé de faire le lien entre la politique de l'État et les DRAC. Avant 2009, cette structure était nommée la Direction du Livre et de la Lecture (DLL).

Béatrice Pedot, déléguée générale de la Fédération pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, nous fait part de l'implication des structures régionales pour le livre dans l'interprofession : « [elles] sont de plus en plus des lieux d'échanges et de soutien à l'interprofession du livre »<sup>126</sup>. Elles sont donc des moteurs qui poussent libraires, éditeurs, bibliothécaires et même associations littéraires à collaborer pour élaborer des projets communs. Elles ont une vision décloisonnée des métiers du livre. Pour elles, aider une bibliothèque ou une librairie revient à favoriser l'édition. Sans le dire, elles prônent la bibliodiversité comme le montre le témoignage en 2007 de Valérie Mantoux, membre du bureau de la diffusion du livre en bibliothèque au Centre National du Livre : « « Lorsque l'on nous dit que nous aidons la bibliothèque, ce n'est pas vrai : nous aidons l'édition », déclare-t-elle. Nous sommes ici au cœur des « convergences et alliances entre acteurs du livre » »<sup>127</sup>. Dans cette mesure, les autorités publiques, l'État comme les régions, défendent les intérêts de l'ensemble de la chaîne du livre.

## b) Les multiples réalisations

L'État et les structures régionales pour le livre sont à l'origine de diverses manifestations soutenant la diversité éditoriale. Par exemple, en 2003, Béatrice Pedot nous informe des types de réalisations impulsées par des structures régionales pour le livre : « organisation de résidences, octroi de bourses ou de prix, gestion de commissions consultatives pour l'instruction des dossiers d'aides auprès des conseils régionaux et des DRAC, stands au Salon du livre de Paris, coordination de manifestations littéraires d'envergure »<sup>128</sup>. Dans l'ensemble de ces réalisations, certaines sont portées voire impulsées par des bibliothèques. Nous pouvons, par ailleurs, observer des exemples d'accomplissements ou d'aides émises par les autorités publiques.

Pour commencer, les bibliothèques peuvent avoir des moyens financiers et humains restreints pour orchestrer des manifestations de grande envergure telles que des salons du livre ou des résidences d'écrivain. Ainsi, ces démarches peuvent se faire par le biais de concertations avec des autorités publiques, initiées par ces dernières ou par des bibliothèques. Les résidences d'écrivain peuvent être un exemple de partenariat entre bibliothèques et autorités publiques. C'est le cas de Poitiers comme nous le montre un article de 1995 : « En 1991, l'Office du livre en Poitou-Charentes entamait avec la ville de Poitiers et sa bibliothèque municipale une politique audacieuse en faveur des écrivains »<sup>129</sup>. Une résidence d'écrivain a été mise en place à Poitiers et cette émulsion provient d'un partenariat entre la bibliothèque, la ville et la structure régionale pour le livre de Poitou-Charentes. La ville met à disposition de l'écrivain un appartement, il reçoit une bourse mensuelle et doit participer à des activités. Ainsi, les autorités

---

126Idem.

127Berthou, Benoît. La place de la petite édition en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0123-008>>.

128Pedot, Béatrice. Les structures régionales pour le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2003 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0018-004>>.

129Comte, Jean-Marie. Les écrivains en résidence. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 167, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44076](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44076)>.

publiques et la bibliothèque se rassemblent pour accomplir une mission commune : « une volonté de soutien et de promotion de la création littéraire contemporaine »<sup>130</sup>.

Le Ministère de la Culture et de la Communication peut lui-même être à l'origine de campagnes autour du livre qui sont déclinées sur l'ensemble du territoire. Par exemple, « La Fureur de lire » est une émanation du ministère qui est considérée comme une fête du livre. Elle a été mise en place en 1989 et existe toujours bien qu'elle fut rebaptisée à maintes reprises : « Le Temps des livres », « Lire en fête », ou encore « A vous de lire ! ». Elle regroupe l'ensemble des professionnels du livre autour d'animations. Elle promeut donc la lecture et, dans une certaine mesure, la diversité éditoriale.

Outre la collaboration pour réaliser des manifestations littéraires, les autorités publiques et, plus précisément les structures régionales pour le livre, peuvent offrir des outils qui facilitent le travail des bibliothécaires. Par exemple, la structure régionale pour le livre de Rhône-Alpes, nommée l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (l'ARALD), propose « des guides destinés à mettre en évidence les « bonnes pratiques » qui peuvent faciliter la relation entre institutions culturelles et secteur économique du livre »<sup>131</sup>. Autrement dit, elle informe sur les points nécessaires à savoir pour l'organisation de manifestations avec d'autres acteurs du livre tels des auteurs pour une rencontre en bibliothèque. Dans cette mesure, le Conseil Régional instruit les bibliothécaires qui en auraient besoin pour favoriser les rencontres autour de la promotion du livre. Par ailleurs, certaines structures régionales pour le livre collectent des informations sur l'ensemble des éditeurs de leur région et produit un catalogue qui les recense. Cet outil accroît la visibilité de ces derniers. Il peut être très utile pour des bibliothécaires qui souhaitent mettre en avant les petits éditeurs de leur région au sein de leurs collections. Par exemple, le Conseil Régional de Pays de Loire édite une revue trimestrielle depuis 1997 nommée *Encres de Loire*. Elle recense les éditeurs de la région et les livres de ces derniers. Cette collecte d'informations permet une meilleure visibilité de l'ensemble de la production locale.

Les autorités publiques peuvent également porter des réflexions autour de l'interprofession en organisant des rencontres qui regroupent différents métiers du livre. Ainsi, le Centre Régional du Livre Midi-Pyrénées a préparé une journée d'études en 2007 sur le thème de « La place de la petite édition en bibliothèque »<sup>132</sup>. Cette journée a amené un débat constructif sur la solidarité entre les différents maillons de la chaîne du livre. Les autorités publiques incitent donc les métiers du livre à œuvrer ensemble pour maintenir une riche bibliodiversité.

Pour finir, les centres régionaux peuvent aider financièrement les petites bibliothèques pour qu'elles œuvrent à la promotion du livre. Par exemple, le Centre Régional du Livre et de la Lecture de la région Centre a mis en place une manifestation littéraire nommée « Les Ambassades ». Elle permet des

---

130Idem.

131Arot Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, p. 24.

132Berthou, Benoît. La place de la petite édition en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0123-008>>.

rencontres avec des écrivains dans de petites bibliothèques. En 2000, 29 écrivains se sont déplacés pendant quinze jours dans dix-sept bibliothèques de la Région Centre. Le but phare de cette manifestation était « la promotion de la littérature contemporaine de langue française »<sup>133</sup>. La Région Centre a donc favorisé la promotion de la diversité éditoriale sur l'ensemble de son territoire et a adouci les inégalités au sein des bibliothèques.

Ces nombreux exemples montrent l'implication des autorités publique pour promouvoir la diversité éditoriale en favorisant le dialogue entre les différents acteurs du livre, en les aidant financièrement et en étant à l'origine de manifestations littéraires. Des partenariats entre différents acteurs du livre se créent également sans la tutelle des autorités publiques comme c'est le cas entre bibliothécaires et libraires.

### 2.3.2. Le partenariat libraire-bibliothécaire

#### a) Le libraire et son rôle de conseiller

Les libraires apparaissent comme des partenaires naturels des bibliothèques car ils proposent un service culturel de proximité. Par ailleurs, lorsque ces derniers remportent le marché public des achats en livres des bibliothèques, ils deviennent fournisseurs de ces dernières<sup>134</sup>. Cela permet un contact direct entre les deux professions. En 1996, le libraire Denis Hoog nous fait part de la valeur ajoutée que représentent les libraires en tant que fournisseurs des bibliothèques : « Le libraire, en contact direct avec les éditeurs, sera aussi une source d'informations sur la politique éditoriale des maisons d'édition, les nouvelles tendances et créations de collections »<sup>135</sup>. Autrement dit, les libraires possèdent une fine connaissance du monde éditorial qu'ils peuvent partager avec les bibliothécaires lorsque les libraires sont leurs fournisseurs. Ainsi, les libraires vont pouvoir conseiller les bibliothécaires grâce à leur vision globale de la production éditoriale comme le souligne un article de 2008 : « Si cette diffusion se situe dans une optique de diffusion ouverte basée sur des critères de connaissance des fonds éditoriaux et des nouveautés faisant jouer la diversité culturelle [...], la confrontation professionnelle libraire-bibliothécaire semble avoir tout à y gagner »<sup>136</sup>. De ce fait, les libraires et leurs connaissances accrues sont un formidable atout pour construire des collections représentant la diversité éditoriale dans les bibliothèques.

En outre, la position de fournisseurs de certains libraires permet de créer des liens entre bibliothécaires et libraires qui légitiment un travail commun pour des animations.

---

133Grognet, Hélène. Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0029-004>>.

134 Il faut noter que la bibliothèque peut avoir deux types de fournisseurs : les librairies indépendantes qui sont généralement situées à proximité des bibliothèques et des grossistes qui ne proposent pas de services supplémentaires mais offrent un service rapide et quantitatif.

135Hoog, Denis. Libraire, un fournisseur comme un autre ?. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 171, 1996 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44687](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44687)>.

136Frappier, Désirée. Bibliothèques et librairies. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2008 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0028-004>>.



## b) Un partenaire « naturel » pour les animations

Les contacts de proximité qu'ont les libraires et les bibliothécaires peuvent favoriser la création d'animations en commun. Dominique Arot, dans son ouvrage « Les partenariats des bibliothèques » publié en 2002, nous propose un paragraphe généraliste sur le rapport entre libraires et bibliothécaires : « Ils [les libraires] sont ainsi les partenaires de nombreuses manifestations organisées par les bibliothèques ou sont souvent eux-mêmes à l'initiative d'évènements et de rencontres auxquels la bibliothèque viendra s'associer »<sup>137</sup>. Ainsi, il expose des contributions dans le travail de l'un ou de l'autre plus qu'à des animations réalisées en commun. Il dépeint, malgré tout, des relations dynamiques entre libraires et bibliothécaires concernant les animations.

La collaboration bibliothèque-librairie semble donc évidente pour les bibliothécaires. Cependant, les libraires semblent plus dubitatifs devant ce partenariat. En 1993, un article intitulé « Libraires et bibliothécaires : une communauté d'avenir » met en lumière la réticence des libraires : « Le rôle des bibliothèques est souvent mal compris et de nombreux libraires y voient plutôt une concurrence à leur activité »<sup>138</sup>. Dans cette mesure, les libraires ne perçoivent pas nécessairement les bibliothécaires comme des collaborateurs mais comme des adversaires. La conjoncture n'est donc pas prompte à produire des animations en commun. Un autre article datant de 1995 nous fait part de ce déséquilibre dans les envies de projets communs : « Il rentre en effet dans ce calcul un élément difficile à quantifier, celui découlant des animations qu'il est parfois proposé aux libraires de réaliser dans les bibliothèques voisines. Toutefois ce sont surtout les bibliothécaires qui semblent tenir à la notion d'un partenariat autour du livre »<sup>139</sup>. Ainsi, la volonté des bibliothécaires ne trouve pas nécessairement écho chez les libraires. Néanmoins, en 2004, Frédérique Leblanc émet un discours tout à fait différent : « les libraires ne conçoivent pas la bibliothèque comme une concurrence »<sup>140</sup>. Deux hypothèses se profilent donc : les libraires ont changé leurs visions des bibliothèques entre les dix ans qui séparent ces deux citations ou le discours des libraires n'est pas homogène sur la question. Il est même possible que ces deux hypothèses reflètent une situation réelle.

Ainsi, les libraires jouent un rôle de conseil crucial pour la constitution des collections en bibliothèques. Ils peuvent être également des partenaires au cours d'animations littéraires. Néanmoins, la distinction reposant sur les services marchand et non marchand de ces deux structures peuvent freiner l'accomplissement de projets communs.

---

137Arot Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, p. 26.

138Casiot, Frédéric, Gail Stone, T. et Garreta, Jean-Claude. Libraires et bibliothécaires : une communauté d'avenir. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 161, 1993 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43297](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43297)>.

139Les bibliothèques, acteurs de l'économie du livre : l'articulation achat/emprunt. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 166, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44089](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44089)>.

140Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 104.



### 2.3.3. Les associations littéraires

Contrairement aux librairies, les associations littéraires n'ont aucun objectif commercial. Elles souhaitent purement promouvoir le livre dans sa diversité ce qui peut faciliter le dialogue et les projets communs avec les bibliothèques.

Travailler avec des associations littéraires est bénéfique pour une bibliothèque car elles sont généralement composées de personnes passionnées et expertes dans le domaine de la littérature. Elles partagent l'engouement pour la lecture et la volonté de promouvoir la richesse de la production éditoriale. L'échange entre les deux peut donc être profitable. Nous pouvons citer l'exemple du festival du premier roman à Chambéry qui s'est créé à partir d'une association et en collaboration étroite avec la bibliothèque municipale de la ville<sup>141</sup> en 1987. Le siège de l'association se trouve à la bibliothèque et ce travail collectif permet la venue de nombreux écrivains. Ainsi, en 1988, quatorze auteurs sont accueillis. Cependant, certaines divergences de méthodes posent des tensions entre les deux entités : « Malheureusement, les modes de fonctionnement d'une association culturelle, travaillant souvent dans l'urgence, et ceux d'une bibliothèque municipale, qui doit beaucoup plus anticiper, sont difficilement compatibles. »<sup>142</sup>. Malgré cette antinomie, la collaboration reste accrue. En outre, la présence de cette association et donc, du festival du premier roman qui promeut des auteurs inconnus, lance une véritable dynamique au sein de la bibliothèque : « En 2001, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau a dépensé 2 200 euros pour acheter des premiers romans, soit 8,50 % de son budget littérature »<sup>143</sup>. Ainsi, la présence d'un partenariat privilégié avec une association littéraire est à l'origine d'une véritable impulsion au sein de la bibliothèque. Elle se munit des ouvrages des auteurs invités. Les animations et les collections sont donc intimement liées. Cela crée une cohérence entre le festival et ce que le lecteur peut trouver en bibliothèque. Une ligne directrice conduit ces deux entités qui fonctionnent toujours en 2014.

En conséquence, les partenariats permettent aux bibliothèques de proposer un éventail d'animations bien plus riches que si ces dernières étaient isolées dans la réalisation de ces animations. Les autorités publiques apportent des idées, des moyens financiers et des outils afin de favoriser la diversité éditoriale en bibliothèques. Les libraires et les membres d'associations littéraires peuvent apparaître comme des collaborateurs car ils partagent la passion du livre et possèdent des connaissances accrues dans ce domaine. Dans cette mesure, bibliothécaires et partenaires combinent leurs savoirs, leurs idées d'animations et leurs moyens financiers pour produire des animations de qualité au public intéressé.

En conclusion, depuis les années 1980 cohabitent deux discours. L'un de ces discours est la place primordiale de la diversité éditoriale au sein des bibliothèques. La bibliothèque apparaît comme un lieu à

---

141Une bibliothécaire de la ville dans les années 1990 travaillait à mi-temps au sein de l'association pour l'élaboration de cet événement ce qui montre l'implication de la bibliothèque et la très étroite collaboration. Dans : Caraco, Alain et Gouttebaron, Sylvie. Un festival pour une médiathèque ou une médiathèque pour un festival ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0061-009>>.

142Idem.

143Idem.

part qui donne du temps et de l'espace aux œuvres qui peinent à trouver leur public. Cependant, nous pouvons nous poser la question de la réalité des faits.

## 3 La situation effective dans les bibliothèques municipales

### 3.1. Une comparaison dépréciative avec le secteur jeunesse

Nous percevons, au travers des articles publiés dans les revues professionnelles, une comparaison dévalorisante du secteur adulte avec le secteur jeunesse dans les bibliothèques.

Dès 1988, une journée d'étude sur le thème de l'interprofession et la petite édition est l'occasion de réflexions sur le besoin, pour les bibliothécaires, de se regrouper afin de connaître dans leur ensemble les productions éditoriales. Les bibliothécaires jeunesse apparaissent comme des modèles à suivre lors de ce débat : « Alors comment s'informer sur le livre ? Comment repérer le livre de qualité à l'intérieur de l'édition de « faux livres » ? En prenant les choses en main, [...] en participant activement à la prescription et en intervenant en tant que critiques, à l'exemple des bibliothécaires pour enfants qui se sont depuis longtemps positionnés sur ce créneau »<sup>144</sup>. Cet article montre le retard des bibliothécaires du secteur adulte comparé au secteur jeunesse. L'article fait certainement référence à l'association dynamique *Joie par les livres* fondée en 1963. Cette association publie *La revue des livres pour enfants* qui informent les bibliothécaires sur la production éditoriale destinée aux enfants. Ce type de structure pour la littérature adulte n'existe toujours pas.

Dans la même mesure, un article de 1997 désigne le secteur jeunesse de cette manière « beaucoup d'avance dans le temps et d'expérience par rapport aux sections adultes »<sup>145</sup>. Cela souligne un écart flagrant entre les deux secteurs. L'auteure questionne le manque de prescriptions dans le secteur adulte : « Serait-ce que l'adulte n'aurait pas besoin d'accompagnement à la lecture ? »<sup>146</sup>. De ce fait, elle déplore le manque d'engagements dans les collections adultes. Dans la même optique, en 2004, Thierry Ermakoff, de la DRAC d'Auvergne, commence son article sur l'édition de création de manière cinglante pour les secteurs adultes des bibliothèques : « On nous assure que si les bibliothèques pour la jeunesse n'ont pas été à l'origine du renouveau de l'édition pour enfants, elles l'ont, pour le moins, accompagné. [...] L'affaire semble se passer différemment pour les sections adultes des bibliothèques municipales »<sup>147</sup>. Il entend que les bibliothécaires jeunesse ont joué un rôle primordial pour soutenir la littérature jeunesse. A l'inverse, les bibliothécaires du secteur adulte n'ont pas su tenir cet engagement.

---

144 Darrobers, Martine. À propos d'acquisitions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0325-004>>.

145 Baillon-Lalande, Dominique. Missions multiples et nécessaires convictions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0035-006>>.

146 Idem.

147 Ermakoff, Thierry. L'édition de création en bibliothèque (municipale). *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2004 [consulté le 15 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0026-005>>.

Cette critique du secteur adulte pose la question fondamentale de la formation des bibliothécaires. En effet, les bibliothécaires ont besoin de connaissances solides dans le monde de l'édition pour réaliser les acquisitions et les animations en rapport avec la littérature contemporaine. Selon Martine Poulain, l'instruction des bibliothécaires ne leur fournit pas ces capacités : « La formation des bibliothécaires n'est pas toujours apte à leur donner des armes en ce domaine : ces formations sont traditionnellement techniques et la part donnée au traitement du document est toujours plus importante que celle donnée à la connaissance des contenus »<sup>148</sup>. Ainsi, elle déplore le manque d'enseignement qui leur permettrait d'acquérir les connaissances nécessaires au choix des livres, des auteurs et des éditeurs. Par ailleurs, selon Anne-Marie Bertrand, directrice actuelle de l'ENSSIB, les compétences que se doivent d'avoir les bibliothécaires de section adulte ne sont pas reconnues : « être bibliothécaire en section adultes n'est pas considéré comme une spécialité et il n'y a donc pas de formation spécifique sur ce profil »<sup>149</sup>. Cela influe sur les formations qui ne proposent pas une spécialisation dans ce domaine.

Face à de telles critiques, il est crucial de mettre en exergue les études réalisées pour démontrer le rôle des bibliothécaires des secteurs adultes dans la promotion de la diversité éditoriale.

### 3.2. Une situation sur le terrain difficile à mesurer

En premier lieu, Dominique Arot nous montre, en 1999, que les bibliothèques représentent un poids financier faible sur le marché éditorial : « En ce qui concerne les livres courants, les derniers chiffres connus pour les bibliothèques (bibliothèques municipales, départementales et universitaires) étaient en 1996, en tout, de 7 031 000 volumes, acquis pour un budget global de 752,9 millions de francs. Pourcentage superficiellement modeste au regard du chiffre d'affaires de l'édition (plus de 14 milliards de francs) »<sup>150</sup>. Dans cette mesure, il remet en cause la dimension de soutien économique que les bibliothèques pourraient apporter à l'édition. Cependant, il affirme l'importance des achats des bibliothèques pour certains secteurs de l'édition « pesant un poids réel dans certains secteurs : édition pour la jeunesse, création littéraire, édition universitaire »<sup>151</sup>. Selon lui, les acquisitions en bibliothèques aident, entre autres, l'édition de création dans le domaine de la littérature. L'auteur ne donne malheureusement aucune information ou chiffre supplémentaire pour prouver la véracité de ses dires. D'autres articles, bien que rares, nous proposent une analyse sur les catalogues d'un nombre restreint de bibliothèques afin d'appréhender l'implication de ces dernières dans la promotion de la diversité éditoriale.

---

148Poulain Martine, *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2001, p. 14.

149Bertrand, Anne-Marie. Les bibliothécaires passeurs de littérature. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0086-003>>.

150Arot, Dominique. Politiques documentaires et politiques de collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 1999 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-02-0088-014>>.

151Idem.

Pour commencer, une étude effectuée en 1986 a été utilisée pour illustrer deux articles : un du *BBF* en 1988<sup>152</sup> et un autre du *Bulletin d'informations de l'ABF* en 1993<sup>153</sup>. L'écart est considérable entre l'année de l'étude et l'année de publication du second article. Ce fait prouve le manque de sources pour vérifier les pratiques des bibliothécaires dans leurs acquisitions. L'enquête en question repose sur dix bibliothèques du département de Seine-Saint-Denis dans des villes de 30 000 à 50 000 habitants. L'instigatrice de l'analyse, Madeleine Deloule, a décidé de mettre en exergue le nombre d'éditeurs présents dans les catalogues des bibliothèques pour tous les romans que ces dernières proposent. Les éditeurs qui apparaissent dans le catalogue sont variés : « de 52 à 80, six bibliothèques se situant autour de soixante éditeurs »<sup>154</sup>. Cependant, les acquisitions sont en grande partie réalisées sur un nombre réduit d'éditeurs : « les achats se font massivement sur quelques éditeurs. La logique de l'économie réapparaît là où on ne l'attendait pas forcément : 30 à 40 % des sélections s'effectuent sur la production de 5 éditeurs (Gallimard, avec 6 à 12 % des titres, Grasset, Albin Michel, Le Seuil, Laffont ou Flammarion) et 60 à 70 % du total sur 15 éditeurs »<sup>155</sup>. L'analyse sur le nombre d'exemplaires consolide cette tendance : « lorsqu'on examine le nombre d'exemplaires acquis : Gallimard ou Laffont doublent leur représentation dans plusieurs bibliothèques »<sup>156</sup>. Ainsi, les acquisitions dans ces bibliothèques suivent les tendances du marché éditorial. A côté, Madeleine Deloule note un manque de représentation des petits éditeurs reconnus pour leurs travaux de qualité : « la place accordée à POL, Fata Morgana, Minuit, Le Temps qu'il fait, Nadeau et bien d'autres, reste malgré tout très faible sauf lorsqu'un auteur à succès figure parmi les titres publiés »<sup>157</sup>. Nous pouvons en déduire que les acquisitions des bibliothèques étudiées sont concentrés sur les catalogues d'un nombre réduit d'éditeurs. Par ailleurs, les éditeurs cités sont les plus florissants et les plus connus de l'édition littéraire. Cette étude compromet l'idée que les bibliothèques sont des bastions de la diversité éditoriale par le choix éclectique qu'elles offrent à leurs usagers. En 1988, Martine Darrobers réagit à l'analyse dans un autre article : « Les premiers résultats de l'enquête menée par Madeleine Deloule laissent entrevoir que la fonction de défense de petits éditeurs, traditionnellement revendiquée par les bibliothécaires ne serait guère assumée »<sup>158</sup>. Tout ceci fait apparaître un possible décalage entre le discours professionnel et la réalité des faits.

Par la suite, en 1999, un colloque à l'Université de Bordeaux sur le thème de « la représentation des littératures en bibliothèques » a rendu compte d'une étude menée concernant « l'incidence des campagnes promotionnelles et des prix littéraires sur la demande des lecteurs et l'orientation des

---

152Deloule, Madeleine. Choisir les romans. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0276-002>>.

153Deloule, Madeleine. La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne] n° 161, 1993 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43167](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43167)>.

154Deloule, Madeleine. Choisir les romans. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0276-002>>.

155Deloule, Madeleine. La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne] n°161, 1993 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43167](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43167)>.

156Idem.

157Idem.

158Darrobers, Martine. À propos d'acquisitions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0325-004>>.

acquisitions »<sup>159</sup>. Autrement dit, l'analyse veut démontrer la place des ouvrages commerciaux, dans le sens qu'ils se vendent bien par le biais d'une publicité accrue dans les médias, dans les bibliothèques. L'article ne met malheureusement pas en évidence les résultats de cette enquête menée sur un échantillon de bibliothèques publiques. La seule information que nous avons est cette phrase : « Le constat est que les bibliothèques résistent assez bien à ces campagnes »<sup>160</sup>. Nous pouvons donc imaginer que l'étude indiquait une diversité au sein des collections des bibliothèques qui ne reflétait pas seulement les ouvrages connus par le public grâce à une surmédiation comme pour les prix littéraires. Elle devait mettre en avant des choix originaux et diversifiés de la part des bibliothécaires.

A cette liste réduite d'études réalisées, nous pouvons ajouter celle menée par Thierry Ermakoff en 2004. Ce dernier a souhaité mettre en évidence le rôle des bibliothèques dans la promotion de l'édition de création en sélectionnant treize auteurs contemporains (avec un ou plusieurs titres de ces écrivains). Il a ensuite consulté les catalogues de dix-sept bibliothèques<sup>161</sup> afin de déterminer leur représentativité au sein des collections. Il qualifie les résultats de « contrastés et, pour tout dire, assez décevants »<sup>162</sup>. Un auteur sélectionné, Arno Schmidt, est présent dans dix bibliothèques, ce qui constitue le meilleur score. Cependant, neuf des quatorze auteurs ou titres sélectionnés ont été acquis dans cinq ou moins de cinq bibliothèques sur dix-sept. Face à ce constat, Thierry Ermakoff tire la conclusion suivante : « l'édition de création, dans son acception la plus large, est sous-représentée en bibliothèque : beaucoup moins présente, en tout cas, qu'elle ne devrait l'être »<sup>163</sup>. Il met en évidence les lacunes des acquisitions bibliothécaires vis-à-vis de la création littéraire. De plus, il souligne les situations disparates : « Il y a de bonnes bibliothèques partout et de piètres collections itou »<sup>164</sup>. Dans cette mesure, il est difficile de mettre en perspective des tendances au sein des bibliothèques car elles n'ont pas toutes les mêmes profils. Par exemple, Yves Aubin, dans un article de 2004 également, expose la politique d'acquisition de romans dans l'établissement où il exerce : la bibliothèque de Saint-Herblain. Cette structure n'achète qu'un exemplaire par titre pour « ne pas privilégier la nouveauté ou le best-seller »<sup>165</sup>. De cette manière, la bibliothèque donne de l'espace pour l'ensemble de la production éditoriale. Par ailleurs, l'auteur désigne deux temps forts dans la production éditoriale en littérature : la rentrée littéraire en septembre et les remises de prix en juin. La bibliothèque de Saint-Herblain a choisi l'acquisition régulière de quarante romans pour permettre des choix raisonnés en dehors de toute pression médiatique. Dans cette

---

159 Renaudat-Chambard, Sophie. Littérature(s) en bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1999 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-05-0102-009>>.

160 Idem.

161 Les bibliothèques choisies s'étalent sur tout le territoire et sont des structures importantes : « dix sont des établissements de grande ville (supérieure ou égale à 130 000 habitants) ou de ville dont la bibliothèque labellisée « BMVR » [...], et sept sont des bibliothèques de ville moyenne (de 50 000 à 80 000 habitants) ».

162 Ermakoff, Thierry. L'édition de création en bibliothèque (municipale). *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2004 [consulté le 15 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0026-005>>.

163 Idem.

164 Idem.

165 Aubin, Yves. Surproduction romanesque, bibliothèque et prescription. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2004 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0022-004>>.

mesure, les choix de cet établissement ne suivent pas le calendrier de la production éditoriale. Elle propose une offre décalée des circuits marchands laissant plus de place à des éditeurs peu connus mais de grande qualité. Ce fait lui confère une identité propre et une forte valorisation de la diversité éditoriale.

En conclusion, les revues de référence pour les bibliothécaires abondent de discours sur la place primordiale de la diversité éditoriale au sein des collections des bibliothèques bien qu'ils coexistent avec une volonté de répondre à la demande du public. Ces deux notions ne sont pas nécessairement opposées et peuvent être considérées comme complémentaires. Par ailleurs, les animations jouent un rôle décisif dans la découverte d'auteurs et d'éditeurs pour le public. Cependant, deux études phares, celles de Madeleine Deloule et Thierry Ermakoff, remettent en cause la force de ce discours en montrant un investissement mitigé dans les acquisitions de bibliothèques concernant la création littéraire. Il existe donc peut-être un décalage entre les discours prônés et la situation effective dans les bibliothèques municipales de France. L'étude de cas, qui va suivre, va permettre une autre analyse ciblée afin de déterminer la réalité des faits par le biais d'un exemple précis.

## Partie 2 : Bibliographie et sources

### 1 Bibliographie

#### Ouvrages :

- Abensour Corinne, Legendre Bertrand, *Regards sur l'édition I : Les petits éditeurs. situations et perspectives*, Paris : La Documentation française, 2007, 167 p.
- Abensour Corinne, Legendre Bertrand, *Regards sur l'édition II : Les nouveaux éditeurs (1988-2005)*, Paris : La Documentation française, 2007, 125 p.
- Arot Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002, 367 p.
- Bessard-Banquy Olivier (dir.), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, 235 p.
- Calenge Bertrand, *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1994, 408 p.
- Legendre Bertrand (dir.), *Les métiers de l'édition*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007, 495 p.
- Legendre Bertrand (dir.), *Les rendez-vous de l'édition 2*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 2000, 166 p.
- Mollier Jean-Yves (dir.), *Où va le livre ?*, Paris : La Dispute, 2000, 283 p.
- Ollendorff Michel, *Le métier de libraire II : la production de l'assortiment*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2006, 235 p.
- Payen Emmanuel (dir.), *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, 246 p.
- Poulain Martine (dir.), *Littérature contemporaine en bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2001, 174 p.
- Schiffrin André, *L'édition sans éditeurs*, Paris : La Fabrique, 1999, 94 p.
- Surya Michel (dir.), *Situation de l'édition et de la librairie*, Paris : Lignes, 2006, 205 p.

#### Revue :

##### BBF :

- L'édition française en 1978. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 12, 1979 [consulté le 16 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-12-0589-002>>.
- Chronique des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1980 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-03-0119-001>>.
- Chronique des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 7, 1980 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-07-0351-001>>.
- Le centre national des lettres. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 8, 1980 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-08-0395-001>>.



- Fréminville, Bernard de. Le livre, consommation ou acquisition ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-05-0434-002>>.
- L'année des lettres 1988. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0239-002>>.
- Seibel, Bernadette. Au nom du livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-03-0244-010>>.
- Darrobers, Martine. À propos d'acquisitions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0325-004>>.
- Deloule, Madeleine. Choisir les romans. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0276-002>>.
- Cahart, Patrice. Le livre français a-t-il un avenir ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1990 [consulté le 28 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-01-0070-002>>.
- Tabah, Dominique. Le livre et la lecture an Seine-Saint-Denis. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1990 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-01-0050-008>>.
- Rouet, François. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 4, 1993 [consulté le 16 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-04-0086-012>>.
- Masse, Isabelle. Animation et bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1995 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0080-004>>.
- Piault, Fabrice. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 1, 1996, [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-01-0119-013>>.
- Marin, François. La librairie, un commerce culturel dans la cité. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 1996 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-06-0070-001>>.
- Baillon-Lalande, Dominique. Missions multiples et nécessaires convictions. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0035-006>>.
- Compte, Jean-Marie. Politique d'action culturelle. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0052-008>>.
- Tabah, Dominique. Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1997 [consulté le 18 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0041-007>>.
- Marcetteau-Paul, Agnès. Droit de prêt et projet de loi sur les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1998 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0103-006>>.

- Pringuet, Martine. Inviter un écrivain. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1999 [consulté le 14 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-01-0116-011>>.
- Arot, Dominique. Politiques documentaires et politiques de collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 1999 [consulté le 19 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-02-0088-014>>.
- L'Édition française depuis 1945 . *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1999 [consulté le 30 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0121-007>>.
- Renaudat-Chambard, Sophie. Littérature(s) en bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-05-0102-009>>.
- Parker, Jim, Sort, Miriam et Thomas, Barbro. L'europe des droits de prêt en bibliothèque .*Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2000 [consulté le 01 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-02-0070-009>>.
- Rouet, François. Le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2000 [consulté le 01 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-06-0125-014>>.
- Calenge, Bertrand. La collection entre offre et demande ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2001 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0040-003>>.
- Littérature contemporaine en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n° 6, 2001 [consulté le 20 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-06-0139-004>>.
- Alix, Yves. La banalisation des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0023-001>>.
- Bertrand, Anne-Marie. Les bibliothécaires passeurs de littérature. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0086-003>>.
- Arot, Dominique. Bibliothèques et (re)-création. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0021-003>>.
- Caraco, Alain et Gouttebaron, Sylvie. Un festival pour une médiathèque ou une médiathèque pour un festival ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0061-009>>.
- Grognet, Hélène. Les bibliothèques, les écrivains et leurs publics. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2002 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0029-004>>.
- Pedot, Béatrice. Les structures régionales pour le livre. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2003 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0018-004>>.
- Aubin, Yves. Surproduction romanesque, bibliothèque et prescription. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2004 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0022-004>>.

-Doury-Bonnet, Juliette. Publier, diffuser et distribuer. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2004 [consulté le 02 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0091-002>>.

-Ermakoff, Thierry. L'édition de création en bibliothèque (municipale). *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2004 [consulté le 15 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0026-005>>.

-Pouchol, Jérôme. Pratiques et politiques d'acquisition. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2006 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0005-001>>.

-Berthou, Benoît. La place de la petite édition en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2007 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0123-008>>.

-Berthou, Benoît et Bescond, Yves. Ils sont grands ces petits !. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2007 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0118-015>>.

-Cartellier, Dominique. Politiques du livre et industrialisation de l'édition. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2007 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0076-002>>.

-Frappier, Désirée. Bibliothèques et librairies. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2008 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0028-004>>.

-Calinon, Monique. Éloge de la lenteur. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2011 [consulté le 03 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0078-004>>.

-Cazenobe, Adrienne. Défense et illustration des collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2012 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0036-005>>.

-Jacquinet, Marie-Christine. N'oubliez pas le service !. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2012 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0043-006>>.

-Rabot, Cécile. L'art du présentoir . *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2013 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0031-005>>.

### **Bulletin d'informations de l'ABF :**

-Chauveinc, Marc. L'édition aujourd'hui, l'édition demain : Journées d'études : Introduction. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55827](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55827)>.

-Dupouey, Michel. L'avenir de l'édition. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55858](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55858)>.

-Frigot, Germaine. Carrefour II. Les jeunes éditeurs. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 109, 1980 [consulté le 12 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=55846](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55846)>.

- Lambert, Monique. Le mouvement lettriste. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 124, 1984 [consulté le 18 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41171](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41171)>.
- Grunberg, Gérald. La direction du Livre et de la Lecture et les échanges culturels. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 132, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41536](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41536)>.
- Jouanard, Gil. Un désir, des réalisations. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 132, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41431](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41431)>.
- Valero, Lydie. L'office Rhône-Alpes du Livre. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 132, 1986 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41456](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41456)>.
- Pieiller, Evelyne. La littérature de création. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 135, 1987 [consulté le 18 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41590](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41590)>.
- Rappaport, Georgette. L'accès et la mise en valeur des fonds : une nouvelle prestation au service public : *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 135, 1987 [consulté le 13 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=41638](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41638)>.
- Casiot, Frédéric, Gail Stone, T. et Garreta, Jean-Claude. Libraires et bibliothécaires : une communauté d'avenir : *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 161, 1993 [consulté le 04 mai 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43297](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43297)>.
- Deloule, Madeleine. La nouveauté romanesque dans les bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 161, 1993 [consulté le 09/04/2014]. Disponible sur le web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43167](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43167)>.
- Bretagnolle, Aline, Brethes, Jean-Pierre, Cloux, Patrick, Combezou, Mme, Danset, Françoise, Izambert, M., Lerin, Varda et Manier, Jean-François. Carrefour 4 : l'interprofession. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n°164, 1994 [consulté le 09 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=43345](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43345)>.
- Les bibliothèques, acteurs de l'économie du livre : l'articulation achat / emprunt. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 166, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44089](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44089)>.
- Belayche, Claudine. De l'idéologie à la technique : la constitution des collections en bibliothèque publique. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 166, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44429](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44429)>.
- Comte, Jean-Marie. Les écrivains en résidence. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 167, 1995 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44076](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44076)>.
- Hoog, Denis. Libraire, un fournisseur comme un autre ?. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 171, 1996 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=44687](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=44687)>.
- Belayche, Claudine. Droit de prêt : où en est-on ?. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 176, 1997 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=45404](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=45404)>.

-Lissarague, Jean. Les évolutions critiques en cours dans la production et la diffusion de l'écrit. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 180, 1998 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=45899](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=45899)>.

-Droit de prêt : documents techniques remis à la DLL. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 183, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46479](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46479)>.

-Guèze, François. La double nature du livre. *Bulletin d'informations de l'ABF* [En ligne], n° 184-185, 1999 [consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur le Web: <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46422](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46422)>.

-Bruthiaux, Pierre. Rapport d'orientation 2001 des bibliothèques publiques. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 188, 2001 [consulté le 01 mai 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=47614](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=47614)>.

-Lahary, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique. *Bulletin d'informations de l'ABF* [en ligne], n° 189, 2001 [consulté le 02 juin 2014]. Disponible sur le Web : <[http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_article=46645](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=46645)>.

### **Bibliothèque(s) :**

-Jacques Jean-François, « Prix du roman francophone à Issy-les-Moulineaux », *Bibliothèque(s)*, n° 8, Avril 2003, pp. 47-48.

-Mallet Jean, « Quelles passerelles entre bibliothèques, édition et marché du livre? », *Bibliothèque(s)*, n° 25, Mars 2006, pp.67-68.

-Levreaud Philippe, « Ils sont grands ces petits ! », *Bibliothèque(s)*, n° 31, Mars 2007, pp.63-65.

-Colleu Gilles, « Le livre, une espèce en danger ? », *Bibliothèque(s)*, n° 39, Juillet 2008, pp. 10-12.

-Coscolluela Jean Gabriel, « Bibliodiversité, intensités », *Bibliothèque(s)*, n° 39, Juillet 2008, pp. 22-25.

-Parmentier Corinne, « Le balai et le rouleau compresseur : des librairies Jeunesse au secours de la bibliodiversité » *Bibliothèque(s)*, n° 39, Juillet 2008, pp. 67-70.

-Sambor Sylviane, « Un outil au service de la bibliodiversité », *Bibliothèque(s)*, n° 39, Juillet 2008, pp. 50-55.

-Rouyer-Gayette François, « Le centre national du livre et sa politique de soutien au développement des collections de livres et de revues en bibliothèques », *Bibliothèque(s)*, n° 52, Octobre 2010, pp. 67-68.

-Levreaud Philippe, « Gaïa, Nord magnétique de l'édition française », *Bibliothèque(s)*, n° 55, Mars 2011, pp. 88-90.

### **Livres Hebdo :**

-Favier Annie, « la petite édition en exposition à Quimper », *Livres Hebdo*, n° 368, 11 février 2000, p. 50.

-Rossignol Véronique, « Georges Monti, à contre-temps », *Livres Hebdo*, n° 422, 20 avril 2001, p. 49.

-« Supplément au numéro 919 », *Livres Hebdo*, 31 août 2012.



## 2 Sources

### Bibliothèque municipale d'Angers. Archives internes (médiathèque Toussaint)

Les archives dépouillées se focalisent sur les animations de la bibliothèque municipale d'Angers de 1983 à 2010. Elles sont situées à la médiathèque Toussaint et n'ont donc pas été versées aux archives municipales. Par ailleurs, ces dernières ne concernent qu'une seule partie de mon étude de cas.

Des lacunes sont visibles pour les années 1980 jusqu'en 1992. Il existe seulement trois dossiers sur les années 1983, 1985 et 1986 pour couvrir cette période. Ce fait ne permet pas d'avoir une vision objective des animations réalisées dans les années 1980.

- Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, Boîte animation, 1983..<sup>166</sup>
- Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, Boîte animation, 1985.
- Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, Boîte animation, 1986.

En outre, les archives sont composées de dossiers rangés par année et de pochettes portant sur les animations *Mardis de la poésie/Jeudis de la nouvelle* et par la suite *Dits de la poésie/Dits et nouvelles*. Les documents dont je me suis servie sont pour la plupart des tracts, ou maquettes de tracts, conçus pour communiquer les événements au public. Les archives incluent également des documents internes établissant le bilan d'une animation ou, à l'inverse, les projets de nouvelles animations. Par ailleurs, un précieux CD-rom se trouve dans les archives. Ce dernier contient le calendrier des deux animations *Dits et nouvelles* et *Dits de la poésie* entre 1996 et 2007.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 1992, tract : « Jacques Roubaud », 08/12/1992.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Mardis de la poésie-Jeudis de la nouvelle 1995/1996, tract : « Les éditions ALFIL », 11/04/1996.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 1997, Lettre de Paul Badin ayant pour destinataire Gérard Pilet, 01/09/1997, 4 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 1998/1999 Les Dits, tract : « Les éditions Tarabuste », 16/02/1999.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 1999/2000 Les Dits, tract : « Claude Rouquet et les Editions L'Escampette », 20/01/2000.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 1999/2000 Les Dits, maquette du tract : « Jean-Louis Giovannoni et les Editions Unes », 17/02/2000.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 2002/2003 Les Dits, tract : « La Polygraphe », 17/12/2002.

---

<sup>166</sup>Ces archives n'étant pas cotées, nous les distinguerons par le titre donné au dossier.



-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 2002/2003 Les Dits, tract : « Jean-Pierre Sicre : créateur et directeur des Editions Phébus », 17/04/2003.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 2003/2004 Les Dits, tract : « Jacques Josse et les éditions Wigwam », 20/04/2004.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 2003/2004 Les Dits, tract : « Autour des éditions Bérénice, avec Chantal Portillo », 29/04/2004.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2005, tract : « Olivier Adam », 13/01/2005.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2006, tract : « Rencontre avec François Cheng de l'Académie française », 23/05/2006.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2006, tract : « Rencontre avec Eric Faye », 01/06/2006.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier Animations 2007, tract : « Sélection 2007 : Prix des lecteurs angevins », 2007, 4 p.

A partir de 2006, la bibliothèque municipale a commencé à produire des programmes d'animations pour le public qui m'ont tous été transmis. Ceci m'a permis d'avoir une vision globale de la politique d'animations de ces huit dernières années.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, « En lignes : programme d'animations Septembre-Décembre 2006 », 2006.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Janvier-Juillet 2007 », 2007.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Septembre-Décembre 2007 », 2007.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Septembre-Décembre 2010 », 2010, 13 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Janvier-Mars 2012 », 2012, 13 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2012 », 2012, 13 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Septembre-Décembre 2012 », 2012, 17 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2013 », 2013, 17 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Janvier-Mars 2014 », 2014, 13 p.

-Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2014 », 2014, 17 p.



## Partie 3 : Étude de cas : les bibliothèques municipales d'Angers

L'étude de cas sur les bibliothèques d'Angers est réalisée grâce aux recherches que j'ai effectuées dans les archives de la bibliothèque. Outre ces données, j'ai interrogé un ensemble de professionnels pouvant m'informer sur les animations et sur les acquisitions de la bibliothèque. J'ai, de cette manière, recueilli les témoignages de : Christine Tharel, chargée de la communication et des animations à la médiathèque Toussaint ; Elisabeth Cassius, chargée des acquisitions dans les bibliothèques de quartier ; Jacqueline Liewig et Dominique Lebreton, chargés des acquisitions de Littérature adulte à la médiathèque Toussaint ; Joëlle Nicolas, bibliothécaire d'entreprise à l'origine du prix littéraire Cezam Inter-CE (Comité d'Entreprise) ; Joël Glaziou, président de l'association littéraire *Nouvelles R* et directeur de la revue littéraire *Harfang* dédiée à la nouvelle ; Jack Essirard, président de l'association littéraire la MIEL (Maison Internationale des Écritures et des Littératures) ; et Marie-Paule Bonnaud du service Animation et Communication de la librairie CONTACT.

Cette deuxième partie étudie les politiques d'acquisition et d'animations des bibliothèques municipales d'Angers afin de discerner leur implication dans la valorisation de la diversité éditoriale.

### 1 Les acquisitions

#### 1.1. Les politiques d'acquisition pour les collections littéraires

Les bibliothèques municipales d'Angers représentent neuf établissements. Les bibliothèques de quartier sont au nombre de huit répartis sur l'ensemble du territoire angevin : les bibliothèques Annie-Fratellini, Monplaisir, Lac-de-Maine, Nelson-Mandela, Saint-Nicolas, les Justices, la Roseraie et Belle-Beille. La médiathèque Toussaint est la bibliothèque centrale qui forme le cœur de ce réseau de bibliothèques. Ces deux entités ont des politiques d'acquisition différentes.

##### 1.1.1. Les fondements de la politique d'acquisition de la médiathèque Toussaint

###### a) Une politique d'acquisition reposant sur l'équilibre

La politique d'acquisition souhaitée par la bibliothèque centrale, la médiathèque Toussaint, forme un équilibre entre établir une exigence de qualité et de pluralité des éditeurs et des auteurs ainsi que répondre aux demandes du lecteur. Deux manières sont utilisées pour effectuer les choix d'acquisition.

Les deux bibliothécaires chargés des acquisitions de littérature effectuent leur recherche par le biais de différentes plateformes. Ils utilisent des revues à la fois « grand public » et très pointues pour répondre aux différentes demandes qui leur sont allouées. Ainsi, ils oscillent entre des revues plutôt grand public telles que *Lire*, des revues professionnelles telles que *Livres hebdo* et des revues expertes en littérature comme *Le Matricule des anges*. Par ailleurs, Electre est une ressource en ligne très utile car

elle regroupe l'ensemble des critiques parues pour tous les livres ce qui permet un regard plutôt objectif sur les ouvrages. Des blogs de lecteurs sont également feuilletés. Ceux-ci permettent une approche différente. Internet est donc un outil avantageux pour ces démarches.

Outre ces recherches, un système d'office a été mis en place entre la médiathèque Toussaint et la librairie Contact<sup>167</sup>. Les exigences et critères de la bibliothèque ont été transmis au préalable ce qui permet à la librairie d'effectuer une sélection selon leurs souhaits. Lors d'un office, la bibliothèque reçoit en général une centaine de livres et en garde environ 70 %. Ces chiffres prouvent que la librairie Contact réalise en amont un travail de qualité qui correspond à la demande des bibliothécaires. Dans cet office, le choix repose sur une grande variété pour satisfaire la pluralité des publics. Les bibliothécaires reçoivent également des ouvrages de la petite édition car montrer la diversité de la production éditoriale fait partie de leurs missions. Par ailleurs, une des exigences des bibliothécaires est que la librairie Contact accomplisse une veille des nouveaux éditeurs<sup>168</sup>. Ainsi, l'intégration dans les collections de jeunes éditeurs, dont le travail a été jugé de qualité, démontre que la médiathèque Toussaint propose à son public une offre proche des évolutions de l'offre éditoriale.

#### **b) Le besoin constant de promouvoir les ouvrages des petits et moyens éditeurs**

Un effort est réalisé pour proposer une pluralité d'éditeurs au sein des collections de la médiathèque Toussaint. Cependant, le désherbage touche majoritairement les livres publiés par des petits et moyens éditeurs car leurs taux de rotation concernant les emprunts sont généralement inférieurs aux autres. Des solutions de secours sont utilisées pour leur « donner une seconde chance »<sup>169</sup>. Tout d'abord, le fait d'avoir des magasins conséquents permet à la bibliothèque de les conserver. Les ouvrages restent donc disponibles pour le public bien qu'ils ne soient pas visibles lorsque les usagers déambulent dans la bibliothèque. Ceci implique donc une recherche délibérée de ce document par un lecteur. Ainsi, ces ouvrages ont encore moins de chance d'être empruntés. Au lieu de les mettre en magasin, une autre solution est possible : la valorisation par la mise en place de présentoirs. Pour ce faire, il existe une « tour des lecteurs », une étagère en forme de tour où sont entreposés des livres sur ses quatre côtés, destinée à promouvoir des genres moins connus du grand public tels que la nouvelle, les essais ou encore la littérature étrangère. Dans le même style, une « rambarde » sert à mettre en avant des ouvrages sur des sujets d'actualité et sélectionnés par des bibliothécaires. Cette actualité peut être en lien avec les activités de la médiathèque. En exemple, l'établissement accueillait l'auteur Haïtien Yanick Lahens le 20 mai 2014<sup>170</sup>. Cet événement fut l'occasion de valoriser des ouvrages de la littérature des Caraïbes en les positionnant sur la « rambarde » bien à la vue des passants dans la médiathèque. En

---

167La librairie Contact a remporté une partie du marché public des bibliothèques municipales d'Angers et fournit les ouvrages de littérature à la médiathèque Toussaint.

168Avant d'être insérés dans les ouvrages de l'office, les bibliothécaires souhaitent que les éditeurs confirment leurs lignes éditoriales et donc leur professionnalisme. Ainsi, les nouveaux éditeurs qui apparaissent dans les collections de la médiathèque ont déjà quelques années d'ancienneté.

169Terme employé par une des bibliothécaires chargée du fonds littérature de la section adulte lors de l'entretien que j'ai réalisé pour ce mémoire.

170Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2014 », 2014, p. 12.

effet, la « tour des lecteurs » et la « rambarde » sont placées à des endroits stratégiques pour toucher un maximum de personnes. La « rambarde » est située à l'entrée, et donc également à la sortie, de la médiathèque où chaque personne est obligée de passer. Pour ce qui est de la « tour des lecteurs », cette dernière est située à côté du bureau de renseignements au rez-de-chaussée. Elle peut attirer l'attention d'une personne attendant son tour devant le bureau de renseignements. Ces démarches sont une grande réussite. En effet, la rotation des ouvrages augmente considérablement lorsqu'ils sont sortis des rayons. Le problème est que cette réussite n'est pas pérenne. Dès que le livre est remis dans son rayon, il retombe dans l'oubli.

Ainsi, les acquisitions d'ouvrages de petits et moyens éditeurs ne sont pas suffisantes. Un travail de valorisation constant est le seul moyen pour leur permettre une véritable visibilité. Le public ne va pas naturellement vers eux car la plupart d'entre eux ne connaissent pas leurs auteurs.

### **c) Une particularité à Angers : la présence d'un dépôt légal imprimeur**

Pour compléter les acquisitions, la bibliothèque municipale d'Angers a la particularité de posséder le dépôt légal imprimeur de la région Pays de la Loire, conservé dans les magasins de la médiathèque Toussaint. Cela signifie qu'elle reçoit au moins un exemplaire des ouvrages imprimés dans la région. Par ailleurs, le dépôt légal imprimeur à Angers est le plus important de France après celui de l'Ile-de-France géré par la BnF. Cette position lui est possible grâce à une production accrue en Pays de la Loire par la présence d'imprimeurs tels que Floch en Mayenne ou encore Brodard et Taupin à La Flèche dans la Sarthe. Ainsi, cette situation particulière dont bénéficie la bibliothèque d'Angers est un atout et diversifie son fonds.

Néanmoins, ce système possède une contrainte. Les ouvrages du dépôt légal ne peuvent pas être empruntés mais seulement consultés sur place. Ainsi, le dépôt légal ne suffit pas à donner une visibilité et un attrait aux ouvrages ainsi qu'aux éditeurs récupérés par ce biais. On peut alors se demander si des efforts sont effectués pour acheter un deuxième exemplaire de ces ouvrages afin de permettre le prêt considéré comme le service premier des bibliothèques. De plus, le dépôt légal reçoit souvent deux exemplaires des ouvrages alors qu'ils n'ont besoin que d'un seul document. Cela permet d'utiliser un des deux ouvrages pour le prêt sans coût supplémentaire.

Nous pouvons donc voir que le dépôt légal imprimeur confère des avantages indéniables à la bibliothèque municipale d'Angers pour mettre en valeur une grande diversité d'auteurs et d'éditeurs au sein de ses collections. Il joue également un rôle dans la conservation du patrimoine local.

### **d) La conservation du patrimoine local**

Les réalisations locales sont privilégiées par différents biais. En premier temps, les éditeurs de la région qui impriment également dans la région sont représentés dans le dépôt légal imprimeur. Nous pouvons citer l'exemple des éditions du Petit Pavé, une petite maison d'édition de Brissac-Quincé (Maine-et-Loire). Cet éditeur comptabilise près de 400 titres dans son catalogue. Les bibliothèques d'Angers en

possèdent 337 en grande partie grâce au dépôt légal. En deuxième temps, la bibliothèque municipale d'Angers reçoit de la part de la BnF son deuxième exemplaire du dépôt légal éditeur pour les ouvrages des éditeurs du département. Ainsi, la production des éditeurs locaux est présente à la bibliothèque. Dans un troisième temps, les bibliothèques d'Angers possèdent un fonds Anjou conservé à la médiathèque Toussaint. Une veille est opérée régulièrement pour repérer les auteurs de cette aire géographique. De cette manière, ils sont acquis par la bibliothèque dans un souci de conservation du patrimoine de l'Anjou.

Dans cette mesure, la médiathèque Toussaint met en place une politique harmonieuse qui équilibre entre une politique de l'offre et une politique de la demande. Elle s'investit pour représenter une diversité éditoriale au sein de ses collections. Par ailleurs, le dépôt légal imprimeur lui permet de diversifier ses fonds et la médiathèque est attentive au patrimoine local : auteurs et éditeurs. Les bibliothèques de quartier ont, quant à elles, une politique d'acquisition basée sur d'autres critères.

### **1.1.2. Le décalage entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier**

#### **a) Les différences entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier**

La médiathèque centrale et les bibliothèques de quartier ont des politiques d'acquisition différentes. La médiathèque Toussaint a une politique d'acquisition qui oscille entre l'offre et la demande car elle a les moyens financiers et l'espace nécessaires pour la mettre en place. Elle possède une superficie de 6 400 m<sup>2</sup> alors que les huit bibliothèques de quartier réunies ne font que 2 949 m<sup>2</sup>. De plus, le budget d'acquisition pour la médiathèque Toussaint représente un quart du budget d'acquisition global. En 2010, elle avait un budget de 150 000 euros pour réaliser ses acquisitions pour un budget global de 437 500 euros. Ces données se répercutent sur la politique d'acquisition. Elles montrent le handicap des bibliothèques de quartier pour promouvoir la diversité de la production éditoriale comparé à la médiathèque Toussaint. Dans ce contexte, la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier s'organisent de manière différente pour réaliser leurs acquisitions. Les acquisitions des bibliothèques de quartier sont centralisées grâce à un poste prévu à cet effet à la médiathèque Toussaint. Par ailleurs, il existe un système d'office réalisé pour les bibliothèques de quartier dont les critères sont différents de ceux de la médiathèque Toussaint.

#### **b) Le lecteur au cœur de la politique d'acquisition des bibliothèques de quartier**

L'objectif central de la politique d'acquisition des bibliothèques de quartier est la satisfaction des lecteurs. Elles répondent en premier lieu à la demande locale. En parallèle, Elisabeth Cassius, chargée des acquisitions de ces établissements, avoue que le public est, la plupart du temps, en recherche de livres commerciaux ce qui se répercute dans les achats. C'est pourquoi nous ne retrouvons pas une volonté de représenter la diversité de la production éditoriale. Le premier critère d'achat est, en fait, que le livre rencontre son public. Cette volonté se reflète dans les revues utilisées pour les acquisitions. Nous retrouvons l'indétrônable *Livres Hebdo* mais également des mensuels ou des quotidiens tels que *Télérama*, *Le monde* ou encore *Libération*. Le sujet du livre est également important car les bibliothèques de quartier désirent créer un équilibre dans les genres et les sujets proposés au public. Le nom de

l'auteur et sa notoriété sont aussi cruciaux dans ce choix. A l'inverse, le nom de l'éditeur est en bas de la liste des critères de sélection. En fait, les bibliothèques de quartiers achètent les productions des petits et moyens éditeurs seulement lorsque les critiques des libraires, des revues ou des médias sont excellentes. Elles s'assurent donc de l'attention particulière des médias ou des libraires qui permettra aux livres de trouver leur public. En outre, les éditions régionales peuvent trouver leur public par le biais de romans du terroir, portant donc sur le territoire angevin. Ces livres sont destinés à un public assez âgé (lectorat de plus de 60 ans). Elisabeth Cassius a donné un exemple de ce type de littérature qui intéresse les usagers : *Le mystère de la rose angevine*<sup>171</sup> publié par L'Apart Editions, un petit éditeur de Maine-et-Loire. Ainsi, ce type d'ouvrages, et donc en parallèle certains éditeurs de région, plaisent au public. C'est par ce biais qu'ils sont admis à la bibliothèque.

Autrement, la promotion passe par d'autres relais que les acquisitions mêmes. Les animations, que je développerai davantage par la suite, sont un moyen de mettre en avant des auteurs et éditeurs peu connus du grand public. Par exemple, le Prix des Lecteurs Angevins, qui sélectionnent dix romans à partir de la production de petits et moyens éditeurs, permet cette promotion car les bibliothèques de quartier y participent.

En conséquence, la médiathèque centrale et les bibliothèques de quartier répondent toutes deux aux aspirations du public. Elles partagent cette mission. Cependant, la médiathèque Toussaint a des moyens financiers et un espace plus conséquents ce qui lui permet de varier davantage ses fonds et de promouvoir la diversité éditoriale. Il serait maintenant intéressant de vérifier la véracité des politiques d'acquisition par le biais d'une analyse de leur catalogue.

## 1.2. Analyse du catalogue

Les témoignages de bibliothécaires ont été primordiaux pour comprendre les objectifs et les fonctionnements de leurs politiques d'acquisition. Pour compléter leurs dires, j'ai souhaité établir une analyse du catalogue de la bibliothèque municipale d'Angers<sup>172</sup>.

### 1.2.1. Les modalités de l'analyse

Pour réaliser cette analyse, j'ai choisi d'étudier la représentativité de dix petits et moyens éditeurs dans le catalogue des bibliothèques municipales d'Angers qui sont les suivants : L'Amourier, Les Contrebandiers, Le Dilettante, L'Escampette, L'Escarbille, La Fosse aux ours, Jigal, Mnémos, Quidam et Sabine Wespieser. Des critères précis m'ont amenée vers ce choix. En premier lieu, ils sont caractérisés par un nombre restreint de titres au catalogue pour faciliter l'étude de leur présence dans les collections : entre 22 et 305 titres. Ensuite, les éditeurs sélectionnés réalisent uniquement de la littérature contemporaine. Ce point est important car il permet une étude ciblée sur mon sujet sans être gêné par d'autres types de documents du même éditeur tels que des documentaires ou des ouvrages de sciences humaines. Le troisième critère est leur éclectisme. L'objectif est de représenter la diversité des genres

<sup>171</sup>Bilien-Chalansonnet Delphine, *Le mystère de la rose angevine*, Turquant : L'Apart Editions, 2012, 251 p.

<sup>172</sup>Les résultats de cette étude sont présents dans un tableau se trouvant à l'annexe I.

littéraires. De cette manière, L'Amourier et La Fosse aux ours publient de la littérature générale. Sabine Wespieser et Quidam réalisent de la littérature française et étrangère. Le Dilettante est spécialisé dans les nouvelles bien qu'il se soit ouvert aux romans. L'Escampette produit de la poésie et des romans. Jigal et Les Contrebandiers sont tournés vers le roman policier. Mnémos propose de la littérature de l'imaginaire (science-fiction et fantasy). Enfin, L'Escarbille est un éditeur de la région, de Nantes, et produit uniquement des premiers romans<sup>173</sup>. Nous pouvons ajouter comme critère l'ancienneté de ces maisons d'édition qui leur confère un professionnalisme, une pérennité et une ligne éditoriale claire : elles existent toutes depuis plus de dix ans.

Avant d'évoquer les résultats de l'étude, il faut revenir sur les fonds des bibliothèques municipales angevines. J'ai distingué cinq catégories que j'ai retrouvées dans le catalogue des collections : le dépôt légal imprimeur, la médiathèque Toussaint (ainsi que ses magasins), les bibliothèques de quartier, le fonds QUA et le fonds PAC. Le fonds PAC (Prêt Aux Collectivités) est destiné aux collectivités (hôpitaux, entreprises, crèches etc.) désireuses de créer une bibliothèque au sein de leurs établissements. Ce fonds leur permet un choix varié et disponible qu'ils peuvent emprunter en grand nombre. Le fonds QUA a un statut plus ambigu. Il avait pour objectif initial de permettre aux bibliothèques de quartier d'avoir des ouvrages plus difficiles, d'une plus grande exigence d'écriture que ce qu'elles proposaient. Cependant, il sert également pour le prêt aux collectivités. En effet, il se trouve au même endroit que le fonds PAC dans les magasins de la médiathèque Toussaint et peut donc être emprunté par les collectivités.

### 1.2.2. Les résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête, présents dans le tableau se trouvant à l'annexe I, nous permettent de mettre en avant plusieurs points.

#### a) L'hétérogénéité des résultats

Pour commencer, nous pouvons constater de grandes disparités dans les résultats. Les éditeurs sont, néanmoins, tous présents. Les bibliothèques angevines détiennent de 7 à 100% du catalogue de ces maisons d'édition. Les trois éditeurs les mieux représentés dans le catalogue sont L'Escarbille, Quidam et Le Dilettante et ont un nombre de titres conséquent provenant du dépôt légal imprimeur. En exemple, le dépôt légal imprimeur conserve l'intégralité de la production de L'Escarbille. Le Dilettante réalise également un très bon score : 87 % du catalogue de l'éditeur est présent dans les fonds des bibliothèques en grande partie grâce au dépôt légal imprimeur. Il détient 249 titres des 266 acquis. Dans ce contexte, le dépôt légal imprimeur joue un rôle prépondérant pour la promotion de ces éditeurs. Cependant, comme nous l'avons vu, les ouvrages provenant du dépôt légal ne sont pas empruntables par

---

<sup>173</sup>La plupart des informations mentionnés ont été trouvés dans : « Supplément au numéro 919 », *Livres Hebdo*, 31 août 2012. Ce numéro apporte des données sur : Les Contrebandiers p. 43 ; Le Dilettante p. 49 ; L'Escampette p. 56 ; L'Escarbille p. 56 ; La Fosse aux ours p. 60 ; Jigal p. 73 ; Mnémos p. 87 ; Quidam p. 107 ; Sabine Wespieser p. 110. En ce qui concerne les éditions de L'Amourier, j'ai consulté leur page internet : Jean Princivalle, « L'Amourier en quelques mots... », L'Amourier éditions, 2003 [Consulté le 16 mai 2014]. Disponible sur le Web : <<http://www.amourier.com/page-presentations.php>>.

le public. La promotion a pu être complétée par une acquisition supplémentaire pour permettre le prêt. Les situations sont diverses à ce sujet. Les ouvrages du Dilettante sont à profusion puisque nous comptons 598 exemplaires de cet éditeur dont 249 du dépôt légal. Ainsi, le nombre d'exemplaires est plus de deux fois supérieur à celui du dépôt légal. L'effort a donc été réalisé par les bibliothécaires pour permettre le prêt de ces ouvrages au public. En revanche, les deux autres éditeurs, dont la présence au dépôt légal est forte voire totale, sont mis en valeur dans une moindre mesure. Pour l'Escarbille, sur les 22 titres présents, 10 exemplaires peuvent être empruntés et, pour Quidam, cela concerne 22 exemplaires empruntables sur 61 titres dans les bibliothèques d'Angers. Ainsi, le lecteur ne peut bénéficier du prêt que sur une minorité d'ouvrages que possèdent les bibliothèques.

Les sept autres éditeurs sélectionnés ne sont pas concernés par le dépôt légal. Entre 7 et 69 % de leur catalogue sont présents dans les bibliothèques d'Angers. Plus précisément, elles possèdent 7 à 20 % des titres de quatre éditeurs : L'Amourier, Les Contrebandiers, L'Escampette et Jigal. Elles détiennent plus d'un tiers de la production de La Fosse aux ours ; environ 50 % du catalogue de Mnémos et près de 70 % des réalisations de Sabine Wespieser. Les résultats sont très hétérogènes. Cependant, nous pouvons noter un véritable investissement des bibliothécaires pour certains éditeurs dont le travail est jugé de qualité. Cette compétence reconnue et appréciée les amène à être valorisés au sein des collections.

#### **b) Le décalage confirmé entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier**

Nous pouvons percevoir, au travers de cette analyse, la prépondérance de la médiathèque Toussaint dans la valorisation des petits et moyens éditeurs. Dans six cas sur dix, la médiathèque Toussaint possède plus d'ouvrages que les huit bibliothèques de quartier réunies. Par ailleurs, il existe une différence fine pour deux éditeurs : la médiathèque Toussaint dispose de 17 ouvrages de Jigal contre 18 dans les bibliothèques de quartier et 3 de L'Escarbille contre 4 dans les bibliothèques du réseau. En outre, les éditions de L'Escampette et de L'Amourier sont complètement inexistantes des fonds des bibliothèques de quartier. Ces deux éditeurs ne touchent pas le grand public : L'Escampette édite beaucoup de poésie et L'Amourier possède trois collections dédiées à la poésie et une à la nouvelle. Ils mettent donc en avant des genres plus confidentiels et sont donc moins demandés. Ceci correspond précisément à la politique d'acquisition des bibliothèques de quartier qui s'attachent aux envies du public.

En revanche, deux éditeurs se retrouvent davantage dans les bibliothèques de quartier qu'à la médiathèque Toussaint. Je rappelle que les bibliothèques de quartier sont au nombre de huit ce qui est considérable lorsque chacune d'elles possède un livre. Cependant, cela montre que les petites et moyennes maisons d'édition ne sont pas inexistantes de leurs collections. Cela correspond, en plus, à plus d'une centaine d'ouvrages dans les deux cas : 113 exemplaires de titres de Sabine Wespieser et 177 pour Le Dilettante. Ainsi, les bibliothèques du réseau ne sont pas insensibles à cette question de diversité éditoriale au sein des collections. En outre, le fonds QUA conserve 48 titres du Dilettante, ce qui peut



montrer la volonté du fonds QUA de servir les bibliothèques de quartier pour les lectures dites « plus difficiles ».

### c) La mise en magasin des ouvrages de petits éditeurs

Pour finir cette analyse, nous pouvons remarquer la présence de certains documents dans les magasins de la médiathèque Toussaint. Cela rappelle le discours des professionnels sur la faible rotation des ouvrages de petites et moyennes maisons d'édition. Au lieu d'être désherbés, ils peuvent être mis en magasin afin de laisser la place à d'autres sur les rayons. Dans ce cas, 9 des 14 livres des éditions de L'Amourier ont subi cette rétrogradation. Ils peuvent donc être un exemple de ce phénomène. En outre, 20 livres du Dilettante ont été mis en magasin. 14 d'entre eux se trouvent dans les vingt derniers de la liste du catalogue des bibliothèques et ont été publiés entre 1986 et 1993. Cet exemple montre un autre constat. L'ancienneté des ouvrages peut leur valoir un retrait en magasin pour laisser place à des nouveautés car ces derniers sont tombés dans l'oubli. Cela évoque le problème de la pérennité et de la conservation en bibliothèque. De nouveaux ouvrages paraissent en masse chaque année ce qui posent des problèmes de place même dans des bibliothèques plus imposantes telles que la médiathèque Toussaint. Dans les discours professionnels, la notion de temps est primordial pour qualifier la bibliothèque car elle permet à des ouvrages de rester plus longtemps sur les rayons que dans des librairies. Néanmoins, ce temps n'est pas infini et les bibliothèques subissent aussi des problèmes de place et un tiraillement vers les nouveautés.

Ainsi, cette analyse rejoint convenablement le témoignage des bibliothécaires que j'ai récolté. La médiathèque Toussaint donne beaucoup plus d'attention aux ouvrages des petites et moyennes maisons d'édition que les bibliothèques de quartier. Cependant, les bibliothèques de quartier n'ont pas un total désintérêt vis-à-vis des petites et moyennes maisons d'édition comme les témoignages pourraient le faire penser. Cependant, toutes ces bibliothèques n'échappent pas aux problèmes de ces ouvrages moins connus qui ne trouvent pas leur public. De ce fait, ils sont souvent les premiers à être déplacés en magasin ou, de manière plus brutale, désherbés. Le travail réalisé au sein des collections peut être complété par les animations littéraires.



## 2 Les animations au service de la promotion de la diversité éditoriale

Les animations ont une place primordiale pour promouvoir la diversité éditoriale. C'est pourquoi il est intéressant de montrer les réalisations effectuées par les bibliothèques municipales d'Angers afin d'évaluer leurs investissements dans ce domaine.

### 2.1. Les années 1980 : un intérêt difficile à mesurer

Les sources avant 1992 sont rares. Trois « boîtes animations » nous informent des réalisations ayant eu lieu en 1983, 1985 et 1986. Dans ce contexte, il est difficile de faire un constat sur la politique d'animations précédant cette date. Des témoins internes m'ont informée qu'en 1990, l'informatisation de la bibliothèque a accaparé les bibliothécaires ce qui a engendré une large baisse des animations durant deux ans. Malgré ces trous et ce temps de flottement, quelques exemples peuvent montrer la mission des bibliothèques de faire découvrir des auteurs et des éditeurs à leur public. Tout d'abord, en 1983, la bibliothèque municipale d'Angers fut partenaire de la librairie La tête en bas pour une rencontre dans sur le thème « Rencontre sur l'édition marginale, artisanale et de recherche »<sup>174</sup> à la librairie. Cette rencontre faisait intervenir des professionnels de livre dont des bibliothécaires. Plusieurs éditeurs ont fait le déplacement : les éditions Deleatur, les éditions du Fourneau, Même et Autre et POL. Cette rencontre du 30 avril 1983 avait pour but de donner la parole à des éditeurs littéraires de petite importance mais dont les travaux étaient remarquables. Dans la même optique, une exposition en 1985 nommée « des livres autres, d'autres livres! »<sup>175</sup> fut l'occasion d'une rencontre le 26 octobre avec deux éditeurs : Pierre Laurendeau des éditions Deleatur et Christian Laucou des éditions du Fourneau. Nous retrouvons les mêmes éditeurs que durant la rencontre à la librairie Tête en bas. Dans tous les cas, ces deux animations révèlent la position des bibliothèques municipales d'Angers qui souhaitent valoriser le travail de petits éditeurs. Dans un autre style, le 11 octobre 1986, l'auteure Géva Caban fut invitée à la médiathèque Toussaint pour son livre « Magdala » publié chez les éditions Denoël. Ce livre raconte « l'itinéraire d'un jeune Angevin de 1866 à 1868 vers les sources du Nil et de l'Abyssinie »<sup>176</sup>. Ainsi, la bibliothèque a mis en avant ce livre à cause de son lien avec la ville. Nous pouvons alors parler de promotion de la culture angevine.

En conclusion, ces trois exemples montrent une implication dès les années 1980 pour promouvoir des auteurs et des éditeurs par le biais d'animations variées : exposition, conférence et rencontre avec un auteur. Les animations des années 1990 continueront dans la même voie. Les efforts vont même croître afin de mettre en lumière de nombreux auteurs et éditeurs.

---

174Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, Boîte animation, 1983.

175Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, Boîte animation, 1985.

176Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, Boîte animation, 1986.

## 2.2. La place hégémonique de l'animation littéraire dans les années 1990

### 2.2.1. Présentation des animations phares des années 1990

Les années 1990 sont marquées par une véritable dynamique au sein des bibliothèques angevines impulsée par deux animations régulières de littérature : Les *Mardis de la poésie* et *Jeudis de la nouvelle*. Elles dominent le champ des animations dans les années 1990 en mettant en évidence deux genres littéraires confidentiels : la poésie et la nouvelle. Elles ont été l'occasion d'environ 219 rencontres<sup>177</sup> sur un nombre encore plus conséquent d'auteurs si l'on compte les soirées à thème qui mettaient en exergue plusieurs d'entre eux. Elles montrent, à elles seules, l'implication des bibliothèques municipales d'Angers dans la promotion de la diversité des auteurs et des éditeurs. Par ailleurs, ces animations avaient toujours lieu à la médiathèque Toussaint ce qui accentue le rôle joué par cette dernière pour promouvoir la diversité des auteurs et des éditeurs.

Ces animations ont commencé en 1992 pour les *Mardis de la poésie* et en 1993 pour les *Jeudis de la nouvelle* et se sont terminées en 2006. Les instigateurs de ces dernières étaient des libraires, des bibliothécaires et des comédiens. Un changement survient au cours de l'année scolaire 1997-1998. Ces animations changent leurs noms initiaux pour *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles*. Cette transformation est le résultat d'une mutation interne d'envergure. En effet, une association littéraire nommée *Le chant des mots* se crée pour regrouper et gérer les deux animations. De ce fait, à partir de 1997, les animations ne reposent plus sur le partenariat entre la bibliothèque, des libraires et des comédiens mais entre la bibliothèque et une association littéraire.

L'association, son rôle et ses activités sont présentés dans un document écrit le 1er septembre 1997 par Paul Badin, directeur artistique de l'association. La bibliothèque apparaît comme un partenaire crucial pour l'association : « La bibliothèque est, par excellence, l'espace public du livre ; c'est aussi un lieu parfaitement identifié par le public angevin pour des rencontres avec les poètes et les écrivains. Elle reste donc le principal partenaire de nos deux saisons. Elle en est aussi le foyer administratif (secrétariat) »<sup>178</sup>. Ce passage montre que la bibliothèque n'est pas le moteur de ces animations. Les bibliothécaires ne sont pas les instigateurs des choix des auteurs. Par ailleurs, le rôle principal de la bibliothèque est l'accueil des rencontres et la publicité faite autour des animations<sup>179</sup>. Elle est décrite comme le lieu idéal pour la réalisation d'animations littéraires car elle permet un auditoire large, ses usagers, et elle représente une référence culturelle forte. En somme, l'association *Le chant des mots* possède un partenariat privilégié avec la bibliothèque qui lui permet d'accomplir leur mission commune : la promotion de la diversité éditoriale. En outre, le rôle des animations est mentionné : « Faire entendre,

177L'annexe II récapitule le nombre des animations *Mardis de la poésie/Dits de la poésie* et *Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles* que j'ai recensées entre 1992 et 2006.

178Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 1997, Lettre de Paul Badin ayant pour destinataire Gérard Pilet, 01/09/1997, p. 3.

179La bibliothèque est à l'origine des prospectus présentant la rencontre (informations pratiques, présentation de l'auteur, extrait d'une de ses œuvres, bibliographie) et des affiches. C'est pourquoi j'ai retrouvé en nombre des maquettes de ces tracts dans les archives et m'ont servie de sources premières pour mon mémoire.

sans cesse, les grandes voix de la création poétique et littéraire contemporaine »<sup>180</sup>. Ces animations sont donc tournées vers des auteurs contemporains. Par ailleurs, le terme de « création littéraire » évoque la volonté de mettre en avant des auteurs qui sortent des sentiers battus, qui renouvellent la littérature. Ce terme est, comme nous l'avons vu précédemment, souvent plus associé aux petits et moyens éditeurs qu'aux grands groupes éditoriaux. D'après le témoignage de Joël Glaziou, les organisateurs de *Dits de la poésie* mettaient un point d'honneur à choisir des auteurs peu connus afin de les faire découvrir au plus grand nombre et Joël Glaziou, chargé de *Dits et nouvelles*, veillait à équilibrer les auteurs reconnus et ceux à découvrir.

En général, neuf rencontres autour de la poésie et neuf autour de la nouvelle étaient organisées chaque année. Elles ont apporté un dynamisme indéniable au sein de la médiathèque Toussaint.

### 2.2.2. Le contenu des animations

Le contenu des animations a évolué à travers le temps. A son origine, un comédien lisait un texte sélectionné dans les nouvellistes et poètes contemporains un jeudi et un mardi du mois. La première rencontre semble avoir eu lieu pour la première fois le 08 décembre 1992 sur des textes du poète Jacques Roubaud<sup>181</sup>. Les *Jeudis de la nouvelle* ne sont mis en place que durant la saison 1993-1994. Les sources soutiennent que les animations ont débuté sans présence des auteurs, puis cette tendance a été modifiée progressivement. En exemple, durant la première saison des *Mardis de la poésie*, seulement une animation sur huit a été réalisée en présence de l'auteur. L'histogramme ci-dessous montre l'évolution de l'animation. La saison 2001-2002 n'est pas représentée dans cet histogramme car je ne détiens pas les informations nécessaires sur la venue des auteurs pour cette année scolaire. Malgré cette lacune, nous pouvons apercevoir une nette augmentation des rencontres avec les auteurs à partir de la saison 1997-1998. Par ailleurs Joël Glaziou, qui a travaillé dès le début sur les *jeudis de la nouvelle*, atteste que les premières rencontres étaient menées par des comédiens. Ce n'est que par la suite que les auteurs ont été invités. Ce n'est pas un hasard. Cette évolution correspond à la prise en main de l'animation par l'association *Le chant des mots*. Les membres de cette association ont envisagé les soirées de manière différente avec la présence d'un animateur et de l'auteur. Ils devaient également avoir plus de temps que les bibliothécaires et plus de contacts<sup>182</sup>.

---

180Idem.

181Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 1992, tract : « Jacques Roubaud », 08/12/1992.

182Un des directeurs du *chant des mots* était Paul Badin : un poète angevin reconnu qui devait avoir de nombreux contacts avec des poètes faisant lui-même partie de ce milieu.

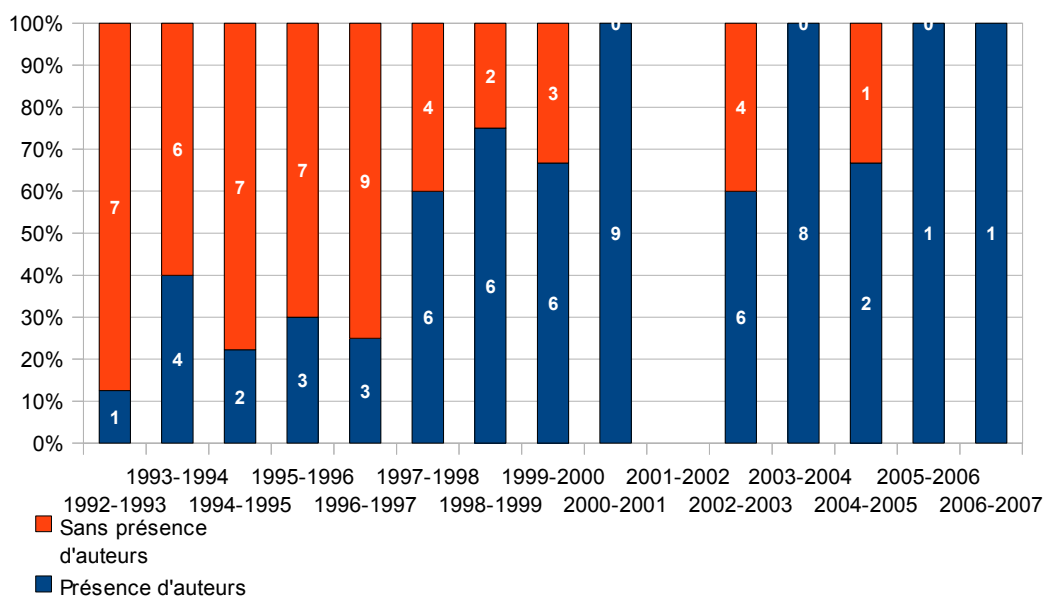


Tableau 3: Étude sur la présence des auteurs entre 1992 et 2007 dans l'animation *Mardis de la poésie/Dits de la poésie*<sup>183</sup>

Les animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* ont proposé des rencontres assez diverses au public. Dans cette variété, les sources montrent que 16 soirées à thème ont été organisées à la médiathèque Toussaint. 10 rencontres sur 16 portaient sur la littérature étrangère<sup>184</sup>. Cette surreprésentation montre l'envie de ses organisateurs de dépeindre un panorama large de ce que propose l'édition. L'idée est également de mettre en avant les genres et les auteurs méconnus du public dont la littérature étrangère fait partie.

### 2.2.3. Le rôle de promotion de la diversité éditoriale

#### a) La promotion des auteurs et indirectement de leurs éditeurs

Un nombre conséquent d'auteurs ont fait l'objet d'une rencontre à la médiathèque Toussaint via ces deux animations soit 219<sup>185</sup>. Pour faire une analyse fine de cette situation, je voulais décrire les types d'éditeurs, petits, moyens, indépendants ou groupes éditoriaux rattachés aux auteurs présents aux animations afin de dépeindre les aspirations des organisateurs. Je voulais montrer dans quelle mesure ces deux animations ont contribué à la promotion de la diversité éditoriale sur le territoire angevin. De plus, à chaque rencontre, un prospectus était préparé pour présenter l'auteur accompagné d'une

183 Dans ce tableau, les chiffres en blanc indiquent le nombre d'animations réalisées avec ou sans présence d'auteurs sur la saison donnée.

184 Nous pourrions peut-être en rajouter une onzième rencontre qui a eu lieu le 25 septembre 1997 intitulée : « Nouvelles de l'Ouest » mais je pense que cela correspond à des nouvelles d'auteurs de l'Ouest de la France et non hors de France. Voici l'ensemble des rencontres sur le thème de la littérature étrangère que j'ai recensées pour *Mardis de la poésie/Dits de la poésie* : « Poésie roumaine XXe siècle » (01/06/1993), « Poésie algérienne » (17/05/1994), « Poésie africaine » (10/04/1997), « Poésie chinoise » (26/05/1998), « Maghreb créateur » (26/03-04/05 1998), « Jeunes poètes chinois » (01/06/1999), « Poésie portugaise » (27/03/2000), pour *Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles* : « Nouvelles d'Algérie » (28/09/1995), « Nouvelles africaines » (10/04/1997), « Littérature afghane » (07/03/2002), « Littérature polonaise » (21/10/2004).

185 Les auteurs comptabilisés ne représentent que ceux venus à une rencontre à la bibliothèque alors que certains ont eu lieu dans des librairies ou au musée des beaux-arts.

bibliographie. Au travers de mes recherches dans les archives, j'ai récolté 91 brochures énonçant la biographie et la bibliographie des auteurs lus ou rencontrés à la médiathèque entre 1992 et 2004 dans le cadre de *Mardis de la poésie/Dits de la poésie* et *Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles*. Cependant, les auteurs sont presque systématiquement publiés par plusieurs éditeurs. Cela signifie que les auteurs sont souvent amenés à changer d'éditeurs. On a donc le sentiment que les auteurs jonglent entre divers éditeurs : soit une multitude de petits éditeurs, soit la chronologie des œuvres expose le fait que l'auteur ait d'abord été publié chez de petits éditeurs jusqu'à de grands éditeurs ayant une place prépondérante dans le marché de l'édition tels que Gallimard.

Pour analyser les éditeurs des auteurs choisis pour les deux animations, j'ai décidé de prendre les bibliographies des brochures et de recenser l'ensemble des éditeurs cités. Pour dix tracts sur 91, ne figure pas de bibliographie. Je ne peux donc pas les utiliser pour cette étude. En revanche, certaines animations ont regroupé plusieurs auteurs comme dans les soirées à thème. Dans cette mesure, j'ai recensé les éditeurs nommés dans 81 tracts et qui ont publié 98 auteurs différents. Cette étude n'est pas complète car, en réalité, 219 rencontres ont été effectuées. Cependant, cela représente un aperçu de la situation. Le résultat de ce recensement est visible à l'annexe n°II. 172 éditeurs différents apparaissent dans les 81 tracts. Ce chiffre montre la promotion de la diversité éditoriale réalisée au travers de ces animations. Par ailleurs, ces 172 éditeurs apparaissent 331 fois dans les brochures ce qui signifie que les auteurs cités ont en moyenne plus de trois éditeurs qui ont publié leurs œuvres. Ainsi, la fidélité d'un auteur pour un éditeur n'est pas une constante. Le deuxième constat frappant est la domination écrasante des éditions Gallimard. Cet éditeur apparaît 34 fois pour 98 auteurs. Cela veut dire que Gallimard a publié au moins une fois environ 35 % de ces derniers. Les deux suivants de la liste ont publié au moins une fois 10 des 98 auteurs ce qui montre un écart flagrant entre Gallimard et les autres. Six éditeurs ont publié au moins une fois de 6 à 10 auteurs. 11 maisons ont édité 4 à 5 de ces auteurs. 35 éditeurs ont publié 2 à 3 auteurs de la liste. Enfin, 120 éditeurs n'ont publié qu'un auteur de la liste. Nous observons donc une forte concentration jusqu'à un florilège d'éditeurs. Ce constat rappelle la situation bipolaire du marché de l'édition : avec d'un côté une minorité d'éditeurs de grande taille qui publient à profusion et qui concentrent les plus importants chiffres d'affaires de l'édition et, de l'autre côté, une majorité de petits éditeurs avec un poids financiers faible et qui éditent peu. Le choix des auteurs semblent donc être à l'image de la diversité éditoriale qui existe et des réalités de l'édition que sont la bipolarité et le déséquilibre. Nous pouvons mettre l'accent sur les nombreux petits éditeurs qui ont été, indirectement, représentés au travers de ces rencontres.

## b) La promotion des éditeurs

La médiathèque Toussaint a accueilli quinze éditeurs<sup>186</sup> dans le cadre de *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles*. Dans cette perspective, nous percevons une volonté de valoriser la diversité éditoriale en faisant connaître le savoir-faire des éditeurs au public. L'accueil d'un éditeur faisait partie inhérente de la politique des organisateurs car une rencontre chaque année pour chaque genre littéraire était prévue à cet effet. Ces rencontres ont été insérées aux programmes des animations à la suite de la création du *Chant des mots*. Seule la rencontre avec les éditions ALFIL, le 11 avril 1996<sup>187</sup>, s'est déroulée avant la mise en place de l'association. Le choix était centré sur les petits et moyens éditeurs qui exposaient le travail quasi artisanal qu'ils réalisaient. Il n'était pas anodin puisque cela mettait en avant un certain type d'édition. Nous pouvons déceler une volonté de mettre en avant les « inconnus » du grand public. Pour ces quinze éditeurs, j'ai retrouvé des tracts dont huit révèlent les identités des éditeurs et la bienveillance de certains de leurs traits de la part des organisateurs des animations.

Dans un premier temps, la singularité de ces maisons d'éditions est mise en avant. Nous le retrouvons dans le texte dédié aux éditions Tarabuste pour la rencontre du 16 février 1999 : « il provoque la rencontre d'auteurs de textes, de poètes, d'artistes illustrateurs pour proposer des livres élégants, originaux »<sup>188</sup> ; dans le tract consacré aux éditions Phébus et à son éditeur Jean-Pierre Sicre présent à la médiathèque le 17 avril 2003 : « Jean-Pierre Sicre, créateur en 1976 des éditions Phébus, a certainement initié en France un courant « littéraire » et éditorial original »<sup>189</sup> ; et également pour les éditions Une venues le 17 février 2000 : « Contrairement à la plupart des éditions consacrées à la poésie où l'on reconnaît tous les textes à leur air de famille, à leur esthétique littéraire commune, il y a, aux Éditions Unes, une diversité »<sup>190</sup>. Tous ces éditeurs se démarquent clairement dans leurs productions par leur originalité.

Le statut d'indépendant est également une caractéristique qui apparaît de manière récurrente dans les brochures. Claude Rouquet, l'éditeur de L'Escampette, est qualifié d'« autodidacte [...] revendiquant une totale liberté dans ses choix »<sup>191</sup> à l'occasion de sa venue le 20 janvier 2000. On

---

186Voici les noms des quinze éditeurs venus à la médiathèque Toussaint dans le cadre de ces deux animations dans l'ordre chronologique (de 1996 à 2004) : ALFIL, Le serpent à plumes, La Loupiote, Tarabuste, L'Escampette, Unes, Le Castor Astral, Bernard Dumerchez, Verdier, La Rougerie, Phébus, La Polygraphe, Deleatur, Bérénice, Wigwam. Sur ces 15 éditeurs, 8 ont encore une activité éditoriale (dont Phébus qui a été racheté par Libella). Quatre ont fait faillite (ALFIL, Le serpent à plumes, La Loupiote et Deleatur) et trois autres sont en arrêt d'activité (Dumerchez, Bérénice et Wigwam).

187Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Mardis de la poésie-Jeudis de la nouvelle 1995/1996, tract : « Les éditions ALFIL », 11/04/1996.

188Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 1998/1999 Les Dits, tract : « Les éditions Tarabuste », 16/02/1999.

189Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 2002/2003 Les Dits, tract : « Jean-Pierre Sicre : créateur et directeur des Editions Phébus », 17/04/2003.

190Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 1999/2000 Les Dits, maquette du tract : « Jean-Louis Giovannoni et les Editions Unes », 17/02/2000.

191Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 1999/2000 Les Dits, tract : « Claude Rouquet et les Editions L'Escampette », 20/01/2000.



emploie le terme « libre »<sup>192</sup> pour décrire Jacques Josse, fondateur des éditions Wigwam, et invité le 20 avril 2004. Les éditions Comp'Act, invitées le 17 décembre 2002, se voient attribuer : « un geste éditorial hardi, indépendant et souverain »<sup>193</sup>.

La petite taille des éditions est soulignée pour les éditions Tarabuste dans la plaquette de présentation : « nous avons à faire à une petite maison d'édition et, de plus, à une maison qui édite de la poésie...- réellement toute petite, donc fragile »<sup>194</sup>. Le tract fait une connexion directe entre « petite » et « fragile » ce qui révèle le danger de faillite de cette maison d'édition au public et donc l'intérêt de la promouvoir.

Dans cette mesure, les éditeurs invités sont marqués par une forte personnalité et originalité. Les organisateurs des animations mettent en avant des éditeurs indépendants réalisant un travail quasi-artisanal. Les rencontres où les éditeurs expliquent leur façon de travailler montrent la volonté de faire connaître et en même temps de faire perdurer le pan moins industrialisé de l'édition : les petits éditeurs.

#### 2.2.4. Le public des animations

On peut se demander maintenant quel a été le public de ces animations. Les témoignages de Joël Glaziou, ancien directeur de l'association du *Chant des mots* et de Jack Essirard, ancien membre et président du *Chant des mots*, donnent des éléments de réponse. Selon une estimation, le public était en moyenne de 45 personnes dans une fourchette de 20 à 100 personnes. Il était composé d'un noyau qui était présent presque à chaque rencontre et de nouvelles personnes. Selon ces deux témoignages, le public assistant aux rencontres n'a pas baissé au cours des années. Joël Glaziou évoque une baisse du nombre de personnes lorsque les rencontres ont changé de lieu en 2005. Selon Jack Essirard, la faible affluence, lorsqu'elle se produisait, était due à un manque de communication de la part des organisateurs. Par ailleurs, le nombre du public n'est jamais descendu en deçà de 12 personnes.

#### 2.2.5. L'impact des animations sur les collections

Par ailleurs, on peut se demander l'impact réel de ces animations littéraires sur les pratiques d'emprunt des lecteurs. Joël Glaziou a mené une enquête en 1998 pour déterminer les retombées des animations sur les pratiques du lecteur. Un article<sup>195</sup> qu'il a écrit et que vous pouvez retrouver en annexe n°III fait état de certaines de ses trouvailles.

Il se base sur les rotations des recueils de nouvelles des auteurs ayant fait l'objet d'une rencontre à la médiathèque dans le cadre des *Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles* entre 1993 et 1998. Il tente donc de déterminer s'il existe une connexion entre les animations et les emprunts des lecteurs. Les

---

192Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 2003/2004 Les Dits, tract : « Jacques Josse et les éditions Wigwam », 20/04/2004.

193Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 2002/2003 Les Dits, tract : « La Polygraphe », 17/12/2002.

194Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : saison 1998/1999 Les Dits, tract sur les éditions Tarabuste,16/02/1999.

195Ce document n'a pas été publié. Il constitue un document personnel qui m'a été directement transmis par Joël Glaziou. Joël Glaziou, « Enquête sur les lectures publiques de nouvelles en bibliothèques », Angers, 1998, 2 p.

résultats de cette étude sont positifs. Sans décrire de manière exhaustive l'ensemble des résultats, Joël Glaziou fait part de plusieurs exemples qui montrent une forte augmentation de la rotation de livres après la venue d'un auteur ou après l'élaboration d'une animation autour de ce dernier. Il donne en exemple Jacques Perret : « nous retiendrons le cas exemplaire de Jacques PERRET (séance de Déc. 1995) dont le volume de *Nouvelles* (regroupant l'essentiel de sa production) n'avait fait l'objet que d'un emprunt en quatre ans et qui a été l'objet de quatorze emprunts au cours de l'année qui a suivi la lecture ! (c'est-à-dire la rotation maximum pour un exemplaire) ». Cet exemple « exemplaire » peut apparaître comme le symbole de la réussite de l'animation. En effet, la retombée sur les emprunts est optimale pour cet auteur. D'autres exemples moins spectaculaires mais qui témoignent d'une augmentation des emprunts sont par la suite cités par Joël Glaziou.

En conséquence, l'article présenté fait état d'une réussite des animations réalisées car elles ont un impact sur les pratiques de lecture des usagers de la bibliothèque. La promotion a permis une reconnaissance des auteurs qui ont fait l'objet d'une rencontre. Le travail de médiation semble donc primordial pour acheminer le lecteur vers des genres jugés marginaux tels que la nouvelle comme le souligne Joël Glaziou dans son article : « Les animations ont donc pour objet d'attirer un public qui ne viendrait pas sans cela vers ces auteurs ou vers ce genre de lectures »<sup>196</sup>. Ainsi, il souligne l'importance de la prescription afin de permettre à la diversité des genres de littérature d'exister et de trouver son public. Néanmoins, l'article ne montre que des exemples. Il ne décrit pas, de manière générale, la situation de l'ensemble des animations par des statistiques. Ainsi, nous ne savons pas si cette réussite est systématique ou sporadique. Cependant, une phrase de son article émet une tendance globale : « Elles [les animations littéraires] permettent dans la plupart des cas de doubler le lectorat potentiel ». De cette manière, nous pouvons considérer la réussite de ces animations. Malheureusement, nous n'avons pas de résultats concernant les années suivantes. Si le public n'a pas diminué lors des audiences, comme le disent Joël Glaziou et Jack Essirard, nous pouvons imaginer que les retombées soient restés les mêmes. Ceci reste malgré tout une simple hypothèse.

En conclusion, les animations *Mardis de la poésie/Dits de la poésie* et *Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles* ont apporté une véritable promotion de la diversité éditoriale par le biais de diverses rencontres : soirées à thèmes, soirées avec un auteur surprise, rencontres avec des auteurs, soirées de lecture par un comédien, rencontres avec des éditeurs. Elles ont permis une forte promotion de genres littéraires méconnus du grand public. L'intensité des rencontres, deux par mois, a impulsé une dynamique au sein des collections de la médiathèque. Les années 2000 continuent le travail de promotion.

---

196Idem.

## 2.3. La diversification des années 2000

### 2.3.1. La fin des animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* au milieu des années 2000

La bibliothèque met fin à son partenariat privilégié avec *Le chant des mots* en 2006-2007. Ce changement baisse inévitablement le soutien à la création littéraire au sein de la bibliothèque. Ces deux animations par mois créaient une réelle dynamique. Durant la saison 2004-2005, le nombre de rencontres baisse comparé à l'année précédente soit de seize rencontres à huit animations au sein de la médiathèque Toussaint (voir annexe II). Cependant, le changement brusque apparaît durant la saison suivante en 2005-2006 où je n'ai retrouvé que deux rencontres associées avec *Le chant des mots* concernant deux auteurs : le poète François Cheng le 23 mai 2006 et le nouvelliste Eric Faye le 1er juin 2006<sup>197</sup>. Nous pouvons donc remarquer une véritable rupture.

Néanmoins, les années 2000 furent l'occasion de nouvelles créations, de nouveaux projets pour valoriser la littérature contemporaine au sein des bibliothèques d'Angers.

### 2.3.2. Le Prix de la Nouvelle d'Angers

Le Prix de la Nouvelle d'Angers a été fondé en 2006 par l'association *Nouvelles R*. Cette association a pour directeur Joël Glaziou qui s'occupait de *Dits et nouvelles*. Ainsi, le partenariat continue sous d'autres formes. Ce prix est attribué tous les deux ans. Il n'est pas décerné à un ouvrage publié mais à un manuscrit de recueils de nouvelles envoyé directement par son créateur. La particularité du prix est qu'il récompense par la publication du manuscrit. La bibliothèque a un rôle dans cet événement puisqu'elle constitue le lieu de la remise du prix. Par ailleurs, des bibliothécaires font partie du jury. Ce prix rencontre beaucoup de succès. Depuis sa création, le nombre de manuscrits reçus n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre 255 lors de la 5ème édition en 2014.

### 2.3.3. Le Prix des Lecteurs Angevins

Le Prix des Lecteurs Angevins est institué dans les bibliothèques municipales d'Angers en 2001. Néanmoins, elle n'est pas à l'origine de sa création. Ce prix existe depuis 1997 et est le fruit de la collaboration de deux bibliothécaires d'Inter-Comité d'Entreprise qui sont Joëlle Nicolas d'Angers et Catherine Grall de Nantes. Il est nommé le prix littéraire Cézam Inter-CE pour les comités d'entreprise.

Ce prix a pour axe principal de choisir des ouvrages de petites et moyennes maisons d'édition. Cet aspect est noté dans les brochures qui évoquent la sélection des titres. Par exemple, le dos du tract de la sélection 2007, que vous pouvez retrouver à l'annexe V, le met en avant : « Nous vous proposons de lire 10 romans de langue française parus entre septembre 2005 et septembre 2006 dans des petites

---

<sup>197</sup>Le tract concernant Eric Faye indique que cette rencontre se déroule dans le cadre de *Dits et nouvelles* ce qui n'est pas le cas de François Cheng qui produit pourtant de la poésie. Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2006, tract : « Rencontre avec Eric Faye », 01/06/2006 ; et tract : Rencontre avec François Cheng de l'Académie française, 23/05/2006. Par ailleurs, durant la saison 2006/2007, les appellations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* sont utilisées pour nommer deux autres rencontres autour d'un poète et d'un nouvelliste : Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, « En lignes : programme d'animations Septembre-Décembre 2006 », « Rencontre avec Bernard Noël », 2006 ; Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, « En lignes : programme d'animations Janvier-Juillet 2007 », « Rencontre avec Christian Garcin », 2007.

et moyennes maisons d'édition. »<sup>198</sup>. La volonté du prix est de faire connaître des auteurs. Beaucoup d'entre eux présentent leur premier livre par le biais du prix. De plus, l'éventail de romans sélectionnés est imprégné d'une volonté de diversité des lectures amenant à « bousculer les lecteurs » selon les dires de Joëlle Nicolas. Dans cette mesure, les dix romans finaux sont hétérogènes dans leurs styles et leurs thèmes.

Par ailleurs, ce prix représente une visibilité pour les maisons d'édition sélectionnées et un véritable soutien économique. En effet, bien que provenant d'une émanation locale (collaboration entre Angers et Nantes), son magnétisme est national. 27 Inter-Comités d'Entreprise réalisent ce prix littéraire et environ 3 500 salariés/lecteurs participent au vote à travers la France. Par ailleurs, le prix s'est élargi aux bibliothèques municipales dans le département du Maine-et-Loire ce qui amène à une remise de prix locale pour les lecteurs des bibliothèques municipales<sup>199</sup>. A Angers, les neuf bibliothèques de la ville ont décidé d'y participer ce qui augmente les achats des livres sélectionnés. Le prix représente environ 600 participants en Maine-et-Loire chaque année. Ainsi, le caractère national du prix Inter-CE engendre un achat conséquent par les seules bibliothèques : entre 900 et 1 000. Au-delà de la publicité produite par le prix, la sélection d'un livre confère un appui économique non négligeable pour des petites et moyennes maisons d'édition confrontées à des fragilités économiques.

En conséquence, l'envergure nationale du prix provoque beaucoup de demandes de rencontres pour les auteurs. Ainsi, à la bibliothèque municipale d'Angers, se déroule une seule rencontre pour le Prix des Lecteurs Angevins<sup>200</sup>. Cette année, Yannick Lahens participe à une animation à la médiathèque Toussaint pour son livre « Guillaume et Nathalie » le 20 mai 2014<sup>201</sup>. Lors de ces animations, un échange est proposé entre l'auteur et le public sur leurs impressions de lecture. Par ailleurs, un libraire est présent afin d'exposer une table de presse et de terminer la rencontre par une séance de signatures de l'auteur.

Pour finir, les recherches dans les archives m'ont permis de retrouver les auteurs, titres et éditeurs des romans sélectionnés.<sup>202</sup>. Grâce à ces données, j'ai pu réaliser un tableau qui regroupe l'ensemble des éditeurs choisis entre 2001 et 2014 pour le Prix des Lecteurs Angevins que vous pouvez

198Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2007, tract : « Sélection 2007 : Prix des lecteurs angevins », 2007, p. 4.

199Ces bibliothèques municipales sont au nombre de neuf, à Trélazé, Segré, Saumur, Saint-Barthélémy, Ecoflant, Les Ponts-de-Cé, Beaucozé, Avrillé et Angers.

200Durant la première année de participation des bibliothèques d'Angers en 2001, les 10 auteurs sont venus à Angers dans ses différentes bibliothèques municipales, cinq se sont déplacés en 2002 et 2003 mais à partir de 2004, seulement un auteur présentait son ouvrage dans une bibliothèque d'Angers (à l'exception de 2008 où il y avait deux écrivains).

201Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2014 », 2014, p. 12.

202Dans les archives, manquaient les sélections 2005 et 2006 du Prix des Lecteurs Angevins. J'ai complété cette absence par des données transmises par Joëlle Nicolas. Autrement les autres documents qui m'ont permis cette étude ont été trouvés dans les archives des animations de la bibliothèque municipale dans les dossiers suivants : dossier : Animations 2001, dossier : Animations 2002, dossier : Animations 2003, dossier : Animations 2004 ; et dans les brochures suivantes : « En lignes : programme d'animations Janvier-Juillet 2007 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Juillet 2008 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Juillet 2009 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Juillet 2010 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Mars 2011 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Mars 2012 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Mars 2013 », « En lignes : programme d'animations Janvier-Mars 2014 ».

consulter à l'annexe VI. Les 140 romans sélectionnés pour ce prix ont été publiés par 60 éditeurs différents. En moyenne, un éditeur a publié deux romans de la sélection. Liana Lévi est l'éditrice la plus nommée avec 10 de ses romans choisis par le jury. Par ailleurs, seulement 8 éditeurs apparaissent plus de 5 fois dans la liste. Ces chiffres montrent une très grande hétérogénéité dans les choix des éditeurs. Nous sommes donc face à une animation qui se base sur la promotion des petits et moyens éditeurs et qui ne privilégie pas certains éditeurs. Pour appuyer ce constat, la moitié des éditeurs n'ont été désignés qu'une seule fois pour le prix. De cette manière, nous voyons que les organisateurs du prix tentent de renouveler la liste des éditeurs proposés. Par exemple, en 2013, ils ont mis, pour la première fois, en exergue deux éditeurs : Le Tengo et Dialogues. Ces derniers sont deux jeunes maisons d'édition créées respectivement en 2009 et 2010.

En conséquence, l'arrivée du Prix des Lecteurs Angevins dans les bibliothèques municipales d'Angers s'appuie sur une volonté de promouvoir particulièrement les petits et moyens éditeurs dans une très grande diversité.

#### **2.3.4. La résidence d'écriture**

La résidence d'écriture est une création récente puisqu'elle a débuté seulement en 2011. Elle a pour objectif de faire connaître au public angevin des auteurs naissants et donc de promouvoir la création littéraire.

Les auteurs restent deux mois en résidence à Angers. Pour le moment, seulement trois auteurs sont venus qui sont Emmanuel Adely, Éric Pessan et Patrick Goujon. Les deux premiers ont été publiés par de nombreux éditeurs. Emmanuel Adely l'a été par sept éditeurs différents souvent de petites et moyennes dimensions : Minuit, Fata Morgana, Stock, Joëlle Losfeld, Inventaire/invention, Le Seuil, Argol. Eric Pessan a d'abord publié trois romans chez La Différence. Puis ils ont été édités par Robert Laffont, Le Seuil et Albin Michel. Seul Patrick Goujon a été découvert par Gallimard et a toujours fait paraître ses romans chez cet éditeur. Nous pouvons donc voir une variété des parcours de ces auteurs.

Des activités sont prévues durant cette période qui ont lieu, en grande partie, dans les bibliothèques municipales. L'auteur est également chargé d'élaborer un texte. Nous pouvons constater la diversité des activités autour de la venue d'un auteur en résidence avec le programme d'animations de la bibliothèque durant la venue d'Éric Pessan : apéro de la résidence, ateliers d'écriture, café lecture, coulisses de l'écriture, soirée de clôture (voir annexe VII). Par ailleurs, un texte nous indique l'objectif de ces activités : « Pour l'écrivain comme pour les Angevins, la résidence est l'occasion d'une découverte culturelle et d'un rendez-vous privilégié »<sup>203</sup>. On peut comprendre entre les lignes que la volonté est de faire découvrir aux Angevins un auteur qu'ils méconnaissent. Cependant, le texte insinue un apport mutuel du public et de l'auteur ce qui fait tomber l'écrivain de son piédestal. De plus, les bibliothèques de quartier sont mobilisées pour cet accueil. En effet, la plupart des animations ont lieu à la bibliothèque de la Roseraie et non à la médiathèque Toussaint pour la venue d'Éric Pessan.

<sup>203</sup>Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes programmes d'animations : septembre-décembre 2012 », p. 4.

Ainsi, la résidence d'écrivain représente une action forte du soutien de la bibliothèque et de la ville d'Angers envers la création littéraire. En effet, l'auteur est rémunéré pour son travail d'écrivain et pour le partage qu'il en fait lors de sa venue. Par ailleurs, cette exposition de l'auteur dans un espace géographique, Angers et ses environs, lui permet une visibilité plus forte et donc de nouveaux lecteurs potentiels.

### 2.3.5. Les animations proposées dans les bibliothèques de quartier

Les archives mettent en exergue la présence d'animations littéraires régulières en bibliothèques de quartier avec les « cafés littéraires » se déroulant à la bibliothèque les Justices depuis 2007<sup>204</sup> et les « p'tits brin de causerie au Lac » depuis novembre 2010 à la bibliothèque du Lac-du-Maine<sup>205</sup>. Ces animations ont pour but de discuter de littérature au travers des « coups de cœur » du public dans une ambiance de convivialité. Ces deux animations régulières sont une émanation interne et ne se réalisent avec aucun partenaire car elles sont basées sur un échange simple et direct entre les bibliothécaires et le public sur leurs lectures. Ainsi, nous pouvons déduire l'implication des bibliothèques de quartier à valoriser la littérature. Les propositions proviennent du public pour le public. Ces animations sont donc en dehors de toute prescription des bibliothécaires ou partenaires de ces dernières. Ces exemples peuvent montrer la volonté des bibliothèques de quartier à favoriser les choix des lecteurs.

### 2.3.6. La diversification des animations

Comme nous avons pu le voir dans ce chapitre, les années 2000 sont source d'une diversification des animations littéraires. Les *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* se terminent seulement en 2007. Dans le même temps, de nouveaux projets et animations voient le jour comme le Prix de la Nouvelle dont la remise du prix a lieu à la médiathèque Toussaint, le Prix des Lecteurs Angevins et la résidence d'écriture. Outre ces animations régulières, des animations sont également réalisées de manière éparse. Par exemple, le 27 février 2007, fut invité Jean-François Manier, créateur des éditions du Cheyne qui sont spécialisées dans la poésie, dans le cadre du Printemps des poètes. Dans le programme d'animations, la maison d'édition est présentée de cette manière : « A l'heure des concentrations éditoriales, le choix résolu de l'indépendance »<sup>206</sup>. Cette phrase montre le contre-courant choisi par l'éditeur vis-à-vis des tendances éditoriales telles que le phénomène de « concentrations ». De cette manière, nous pouvons percevoir l'envie de la bibliothèque de valoriser le travail original de l'éditeur.

En conclusion, dans les années 2000, les animations littéraires se sont diversifiées comparé aux années 1990. Cependant, elles ne possèdent pas la régularité dont disposaient les animations sur la poésie et la nouvelle.

---

204Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : Le programme d'animations Septembre-Décembre 2007 », 2007.

205Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : Le programme d'animations Septembre-Décembre 2010 », 2010, p. 11.

206Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : Le programme d'animations Janvier-Juillet 2007 », 2007.

## 2.4. La primauté des partenariats dans les animations littéraires

Comme nous avons pu le remarquer lors de la présentation des animations littéraires dans les bibliothèques municipales d'Angers, le partenariat est essentiel pour leur réalisation. Nous pouvons mettre en avant trois types de collaborateurs dans cette mission.

### 2.4.1. Les associations littéraires

Les associations littéraires sont cruciales pour la réalisation d'animations littéraires comme nous l'avons évoqué avec *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles*. Cependant, l'association *Le chant des mots* qui en était l'organisatrice n'existe plus. A l'heure actuelle, deux associations littéraires sont en partenariat avec les bibliothèques d'Angers : *Nouvelles R* et la MIEL. La MIEL est en fait le regroupement de plusieurs associations dont *Le chant des mots* qui a été dissout l'an passé. Elle est donc, en quelque sorte, héritière du partenariat que possédait *Le chant des mots* avec les bibliothèques. De son côté, *Nouvelles R* est tournée vers le genre littéraire de la nouvelle, comme l'indique implicitement son nom. Elle réalise une revue nommée *Harfang*.

Les animations accomplies avec la bibliothèque peuvent être ponctuelles. Par exemple, les 20 ans de la revue *Harfang* furent l'occasion d'une soirée à la médiathèque Toussaint le 03 mai 2012<sup>207</sup>. Les animations peuvent également être régulières : des rencontres avec un écrivain sont l'objet d'un partenariat chaque année. L'exemple le plus récent est la venue d'Éric Holder à la médiathèque Toussaint le 13 mai 2014<sup>208</sup>. Ces animations sont réalisées en partenariat avec les deux associations, *Nouvelles R* et *Le chant des mots* ou, plus récemment, la MIEL. Ce partenariat se traduit par une répartition des coûts budgétaires : la bibliothèque paye le contrat de l'auteur qui s'élève à 180-200 euros et les associations se chargent des frais supplémentaires (hôtel, restaurant etc.). En outre, la bibliothèque est le lieu de l'animation car elle apparaît comme une « une vitrine »<sup>209</sup> pour les associations de par sa vocation dans la promotion du livre. Par ailleurs, elle touche une part non négligeable de la population par le biais des inscrits et des passants à la bibliothèque.

Ainsi, ces deux associations sont deux partenaires de longue date de la bibliothèque. Mais, cette collaboration a considérablement chuté comme nous pouvons le constater via la représentation graphique ci-dessous. La courbe montre une véritable rupture produite en 2005 du partenariat entre bibliothèques et associations littéraires. En effet, environ 18 rencontres par an naissaient de cette collaboration entre les saisons 1997-1998 et 2003-2004 grâce aux deux animations sur la nouvelle et la poésie. Nous pouvons constater une année de transition où ces rencontres sont plus de deux fois moins importantes que celles des années précédentes. Elle annonce la fin progressive de *Dits et nouvelles* et *Dits de la poésie*. A la fin de ces dernières, le partenariat continue mais subit une baisse flagrante. A partir de 2005,

207Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2012 », 2012, p. 3.

208Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-juillet 2014 », 2014, p. 12.

209Ce terme a été employé par Joël Glaziou lors de notre entretien.



seulement une à cinq animations proviennent d'une collaboration avec la MIEL ou *Le chant des mots* et/ou *Nouvelles R*.

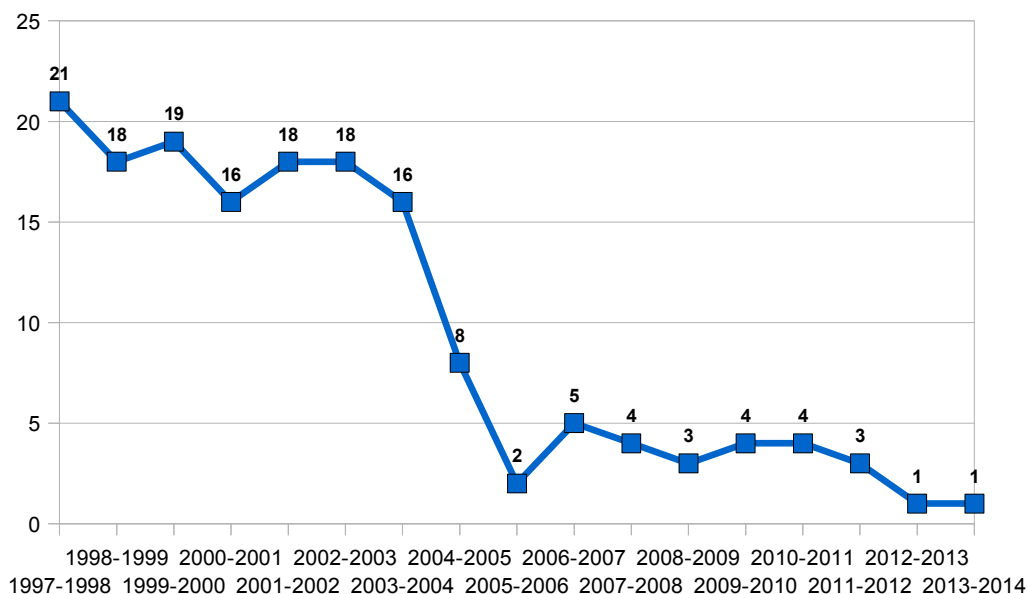


Tableau 4: Nombre d'animations à la médiathèque Toussaint réalisées en partenariat avec des associations littéraires (*Le chant des mots*, *Nouvelles R* et la MIEL) entre 1997 et 2014<sup>210</sup>

Dans cette mesure, le partenariat privilégié que possédait ces associations s'est arrêté pour atteindre un partenariat, certes réguliers, mais de faible cadence. Les témoignages que j'ai reçus de Joël Glaziou et de Jack Essirard ne montrent pas de nostalgie face à l'arrêt des animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* et expriment l'importance de se renouveler. Par ailleurs, leurs associations sont en partenariat avec d'autres structures telles que les maisons de quartier, écoles et hôpitaux. La bibliothèque n'est donc pas le seul lieu pour la promotion de la lecture. Dans cette démarche, l'idée est de ne pas attendre le public dans un lieu de référence mais aller à sa rencontre. De plus, le public d'une bibliothèque peut être considéré comme déjà en recherche de littérature et de nouvelles expériences car il fréquente un espace de lecture. Or, aller à la rencontre des gens dans leur espace de vie quotidien implique de susciter l'envie de lecture chez des personnes qui n'en ont pas l'habitude. Par exemple, Joël Glaziou avait l'idée d'aller où les gens sont susceptibles de se promener comme dans les parcs et de proposer un parcours poésie avec des orateurs qui réciteraient des vers. De son côté, Jack Essirard m'a fait part d'une animation organisée dans un lieu de rencontre dans un village : une salle de boules de fort. Cet espace de rencontres quotidiennes avait incité un nombre important de personnes et un public différent à venir. Ces exemples montrent que la bibliothèque est un endroit parmi d'autres pour faire venir des auteurs et faire découvrir la littérature contemporaine.

<sup>210</sup>Le diagramme montre toutes les animations réalisées à la bibliothèque municipale d'Angers en collaboration avec *Le chant des mots*, *Nouvelles R* et/ou la MIEL comprenant *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles*, la remise du Prix de la Nouvelle, les rencontres avec des auteurs et les rencontres ponctuelles comme les 20 ans d'*Harfang*.

En conséquence, les associations littéraires sont des partenaires récurrents pour faire venir des auteurs au sein des bibliothèques municipales d'Angers. Cependant, le partenariat privilégié qu'il possédait avec les animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* s'est terminé en 2006-2007. Leur place s'est notablement amoindrie au milieu des années 2000 au sein des bibliothèques.

#### 2.4.2. Les libraires

A Angers, les marchés publics amènent libraires et bibliothécaires à être en contact direct et à travailler ensemble. Ils ont été principalement accordés à deux librairies : les librairies Richer et Contact. La librairie Contact s'occupe de la littérature adulte et, comme nous l'avons vu, ses conseils et ses choix sont primordiaux pour la mise en lumière de la diversité de la production éditoriale dans les collections de la médiathèque Toussaint et, dans une moindre mesure, des bibliothèques de quartier. Une libraire de la librairie Contact évoquait une mission commune « faire découvrir au lecteur/client des maisons d'édition présentant un réel intérêt mais peu présentes dans les médias par manque de moyens »<sup>211</sup> et la résumait de la sorte « sortir des sentiers battus »<sup>212</sup>. Ainsi, la promotion de petites et moyennes maisons d'édition semble être au cœur de l'interprofession libraire-bibliothécaire.

En outre, œuvrer ensemble pour la venue d'un auteur peut être une force. Cela multiplie les chances de déplacement d'un écrivain. Les deux collaborateurs trouvent tous deux un avantage à ces rencontres. Pour les libraires, faire venir des auteurs dans la ville est bénéfique pour leur commerce. De l'autre côté, être en partenariat avec un libraire est un atout majeur pour les bibliothèques. Cela procure une raison supplémentaire pour l'auteur de venir. Dans cette mesure, nous retrouvons souvent dans les programmes d'animations de la bibliothèque le nom de librairies associées à la venue d'un auteur. Par exemple, en 2012, trois auteurs se sont déplacés à la médiathèque Toussaint sous l'égide d'un partenariat avec la librairie Contact : Cécile Wajsbrot le 26 janvier, Vassilis Alexakis le 1er mars et Christian Oster le 10 mars<sup>213</sup>.

Cependant, les librairies Contact et Richer, les deux plus importantes structures d'Angers, sont en forte concurrence depuis plusieurs années. Elles ont opté pour une politique agressive et mettent en place des programmations d'auteurs denses. Cette forte impulsion est due également à des ventes en baisse qui fragilisent leurs établissements. Pour pallier ces difficultés économiques, les libraires adoptent donc une politique d'animations dynamique. Par exemple, la librairie Contact réalise une séance de dédicaces tous les mois et organise des rencontres ou des débats dans une grande salle d'animation. Dans ce cadre, les librairies privilégient la venue d'auteurs dans leurs librairies respectives car elles veulent fidéliser un public chez eux. A l'inverse, la bibliothèque accueille de moins en moins d'auteurs. La politique agressive des libraires influe sur les animations dans les bibliothèques car le partenariat libraire-

---

211Propos de Marie-Paule Bonnaud du service Animation et Communication de la librairie Contact recueillis le 22 avril 2014.

212Idem.

213Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Janvier-mars 2012 », 2012, p. 6.

bibliothécaire s'est amoindri. De plus, la bibliothèque n'a pas l'intention de faire concurrence aux libraires par des venues d'auteurs abondantes pouvant porter préjudice à leur calendrier.

La librairie Contact apporte une explication supplémentaire aux difficultés que peuvent avoir libraire et bibliothécaire à organiser des animations ensemble. Les objectifs divergent et entraînent des façons différentes de procéder à l'organisation « nous ne sommes pas toujours dans le même rythme. Les bibliothèques travaillent souvent sur des thématiques (cf. BM Angers) ou sur des auteurs en-dehors de la promotion d'une nouveauté. Le calendrier est souvent établi très en amont. Ainsi, la librairie propose plus souvent des animations liées à la promotion d'un auteur, dans le cadre de la parution d'une nouveauté. Ces animations sont programmées au maximum 2 ou 3 mois à l'avance, lorsque les dates de parution sont officielles, alors que la BM a bouclé son programme 6 mois à l'avance »<sup>214</sup>. Ce témoignage est très intéressant car il montre une certaine incompatibilité entre les animations proposées par les libraires et par les bibliothécaires. Nous pouvons discerner, au travers des politiques d'animations, la différence fondamentale des libraires et des bibliothécaires, un service marchand d'un côté et public de l'autre qui influe sur leur manière de travailler. Ainsi, les libraires se doivent de suivre le marché éditorial et de se positionner dans l'ère de la nouveauté ce qui impose de travailler dans l'urgence. A l'inverse, les bibliothèques ne recherchent pas des écrivains avec, nécessairement, une actualité. Ceci leur permet de prendre le temps de choisir et de proposer des auteurs différents. Cette position singulière de la politique d'animations définit une caractéristique de la bibliothèque : elle possède une liberté plus forte que les librairies. En dépit de ces divergences, le partenariat bibliothécaire-libraire existe toujours. En effet, la venue d'un auteur est communément accompagnée d'une table de présentation de ses livres tenue par un libraire. Ceci permet un temps de signatures après la discussion lors des rencontres d'auteurs. Ainsi, un libraire est présent mais la collaboration de ce dernier est passive.

Le partenariat s'établit également sous d'autres formes. La librairie Contact fait partie du jury qui choisit la sélection des dix romans du Prix des Lecteurs Angevins. Elle est aussi membre du comité de sélection pour la résidence d'écriture. Ceci montre son investissement aux côtés des bibliothécaires pour valoriser les « inconnus » qui ont du talent. Elle participe donc activement aux animations phares de la bibliothèque.

Dans cette mesure, les libraires et les bibliothécaires ont une mission commune qu'est la promotion de la diversité éditoriale. Cependant, le partenariat pour l'élaboration d'animations connaît des contraintes : la librairie souhaite faire venir la clientèle chez elle et les deux ont des rythmes de travail différents. La collaboration s'établit alors par d'autres moyens comme la participation de libraires à des jurys pour des animations réalisées en bibliothèque.

---

214Propos de Marie-Paule Bonnaud du service Animation et Communication de la librairie Contact recueillis le 22 avril 2014.

### 2.4.3. Les partenariats entre bibliothèques

Le Prix des Lecteurs Angevins est à l'origine d'un partenariat entre bibliothécaires de lecture publique et bibliothécaires d'Inter-comité d'entreprise. Un contrat a été conclu entre les deux afin de permettre l'adhésion des bibliothèques d'Angers au Prix. Deux adhésions sont possibles pour elles, avec ou sans rencontre avec un auteur. Cela signifie que la rencontre est organisée par Joëlle Nicolas, bibliothécaire de l'Inter-comité d'entreprise d'Angers. Elle prend contact avec les auteurs et organise le planning pour l'ensemble des bibliothèques municipales participantes en Maine-et-Loire. La collaboration est donc très active. En contrepartie, les bibliothèques municipales contribuent financièrement au coût de la venue de l'auteur et du matériel requis pour la mise en place du prix dans leurs établissements. Outre la collaboration avec la bibliothécaire de l'Inter-comité d'entreprise, les bibliothécaires des différents horizons du Maine-et-Loire participent activement à la sélection en faisant partie du jury.

Les partenaires sont donc primordiaux pour effectuer des animations littéraires et sont multiples comme les associations littéraires, libraires et autres bibliothécaires. Cette liste assez classique peut s'étendre : les archives, les associations théâtrales. En exemple, les archives municipales, de manière exceptionnelle, ont travaillé en collaboration avec la médiathèque Toussaint pour la venue de Michel Chandeigne, fondateur des éditions Chandeigne dédiées à la littérature portugaise, le 25 septembre 2007<sup>215</sup>.

En conséquence, les acquisitions et les animations accomplies autour de la littérature contemporaine sont foisonnantes dans les bibliothèques municipales d'Angers. Cependant, un changement est survenu, chez les bibliothécaires, dans la perception du rôle qui leur est attribué.

---

<sup>215</sup>Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Septembre-Décembre 2007 », 2007.

## 3 Changement dans la perception du rôle des bibliothécaires

Le discours des professionnels des années 2000 porte son regard vers les aspirations des publics. Le besoin de prescrire des ouvrages au public est moins virulent dans les discours bien qu'il soit toujours présent lorsqu'il s'agit de défendre la production en danger des petits et moyens éditeurs par le biais de la bibliodiversité. Nous retrouvons ces changements via les bibliothèques municipales d'Angers.

### 3.1. Le tournant du milieu des années 2000

#### 3.1.1. La voie militante de la fin des années 1990 et début des années 2000

Les animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* durant les années 1990 et au début des années 2000 ont véritablement œuvré pour représenter des éditeurs de petite taille, comme nous l'avons vu précédemment. La volonté était bien de valoriser des éditeurs originaux qui revendiquent une grande liberté dans leurs choix. Les éditions Bérénice peuvent être considérées comme l'exemple le plus pertinent. La rencontre qui leur était dédiée le 29 avril 2004 a fait l'objet d'un tract dans lequel nous pouvons percevoir leur militantisme contre les lois du marché : « Bérénice, un collectif éditorial, dont la maxime pourrait être : « Pour une littérature de résistance ! Lire, c'est résister ! » Les membres du collectif [...] se situent très vivement en opposition par rapport au marché de l'édition »<sup>216</sup>. Cette liberté et cette indépendance face aux lois du marché sont valorisées par le tract. D'une certaine manière, la valorisation de ce type d'éditeurs montre une position militante des membres du *Chant des mots* et des bibliothécaires. De plus, la fin des années 1990 et le début des années 2000 correspond au moment où les discours professionnels ont été les plus virulents concernant la volonté de valoriser les éditeurs qui prenaient des risques dans leur choix et, donc, de montrer une offre éditoriale différente de ce que le public connaissait au sein des bibliothèques. La médiathèque Toussaint peut donc refléter ce militantisme au travers de ces deux animations phares de cette période. Elle est un exemple de concrétisation de ce discours.

#### 3.1.2. La césure dans les aspirations des bibliothèques et du *Chant des mots*

L'arrêt des animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* révèle une nouvelle vision des bibliothécaires de leurs missions. Comme je l'ai déjà évoqué, nous pouvons remarquer une rupture dans ces animations en 2005 et 2006. Cette cassure est due à des divergences dans la conception des animations. En effet, un désaccord sur le fond est apparu entre la bibliothèque et l'association. La bibliothèque souhaitait faire venir des auteurs plus connus pour faire plaisir à son public. Par ailleurs, la bibliothèque rencontrait parfois des difficultés à acquérir les ouvrages des auteurs invités parce qu'ils étaient parus chez de très petits éditeurs. A l'inverse, les membres de l'association étaient dans l'optique de faire découvrir des auteurs inconnus du grand public. Malgré cette divergence dans la conception, la

---

216Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Saison 2003/2004 Les Dits, tract : « Autour des éditions Bérénice, avec Chantal Portillo », 29/04/2004.

bibliothèque et l'association sont toujours restées partenaires. Néanmoins, cet exemple montre explicitement la volonté de la bibliothèque de se tourner vers son public et vers les demandes de ce dernier.

En outre, nous pouvons penser que ces deux animations créaient un dynamisme au sein des collections de la médiathèque Toussaint. Elles influençaient les bibliothécaires à acquérir chaque mois des ouvrages des deux auteurs invités ou lus. Elles représentaient donc des moteurs d'achat dans la poésie et dans la nouvelle de manière régulière. Il est très probable que les acquisitions dans ces deux domaines soient devenues moindres après l'arrêt des animations.

## 3.2. Les nouvelles attributions dans le rôle des bibliothécaires

### 3.2.1. Une mission parmi tant d'autres

Le témoignage de Christine Tharel, chargée des animations et de la communication, montre un changement survenu au sein des bibliothèques municipales d'Angers : « La promotion de la diversité éditoriale est une mission de la bibliothèque parmi tant d'autres. Elle a été une des missions premières mais elle ne l'est plus »<sup>217</sup>. Dans cette mesure, elle met en évidence une mutation dans la vision du métier. Le soutien à la diversité éditoriale est toujours une mission allouée aux bibliothécaires. La résidence d'écriture est un exemple de création récente qui va dans ce sens. Néanmoins, elle est tombée de son piédestal. En effet, promouvoir la diversité éditoriale engendre un choix délibéré des bibliothécaires de faire connaître au public l'ensemble des auteurs et des éditeurs qui lui sont étrangers pour diverses raisons. Cette mission prescriptive n'est plus aussi forte car les bibliothécaires sont davantage tournés vers les aspirations du public.

En outre, la rétrogradation de cette mission est manifeste dans le programme des animations. Les animations littéraires n'ont plus la même place durant les années 2000 bien qu'elles se diversifient. En fait, cette période est marquée par une forte augmentation des animations en général. L'apogée vient en 2005 avec la création d'un poste dédié aux animations et à la communication. Des programmes d'animations sont proposés au public par la bibliothèque à partir d'octobre 2006. Cette élaboration dévoile un professionnalisme et une structuration des animations. Cela nous permet de constater une augmentation constante des animations proposées au public. Nous pouvons observer une augmentation du nombre de dépliants produits chaque année. De 2007 à 2010, deux tracts étaient produits par la bibliothèque pour les périodes septembre-décembre et janvier-juillet. A partir de 2012, trois brochures sont proposées au public couvrant toute l'année de janvier à mars, d'avril à août et de septembre à décembre. En outre, le nombre de pages présentant les animations n'a fait que croître : de 24 pages en 2007, 30 pages en 2010 et jusqu'à 46 pages en 2013<sup>218</sup>. A partir de 2011, nous retrouvons les animations classées par types à l'intérieur des tracts : musique, art, jeux vidéo, patrimoine, jeunesse, littérature etc. La diversité des collections des bibliothèques se reflète dans le programme d'animations.

<sup>217</sup>Propos de Christine Tharel recueillis lors de mon entretien avec elle dans le cadre de ce mémoire.

<sup>218</sup>Ces tracts sont tous conçus sous format 21 x 10 cm. Par ailleurs, le nombre de pages cités correspond à deux tracts pour 2007 et 2010, et trois tracts pour 2013.

Les animations s'ouvrent donc à d'autres sujets et supports que la littérature qui ne représente plus le cœur des animations comme cela était le cas dans les années 1990. Sur les dizaines de pages que représentent la brochure d'un semestre ou trimestre d'animations, la littérature pour le public adulte représente une à trois pages des onze tracts produits depuis janvier 2011. La littérature est donc un sujet parmi tant d'autres, traité dans le cadre des animations.

En outre, les associations littéraires, partenaires phares dans cette mission, sont moins présentes dans les établissements de lecture publique. Ils sont passés d'un partenariat privilégié à un partenariat sporadique. Cet affaiblissement de leur présence est un signe d'un intérêt amoindri du soutien à la diversité éditoriale dans les bibliothèques municipales d'Angers.

### 3.2.2. Le lecteur au cœur des préoccupations

Dans le cadre des collections, nous avons observé une réelle implication de la part de la médiathèque Toussaint à œuvrer pour la diversité éditoriale. Cependant, cet investissement a peut-être baissé au cours du temps. Christine Tharel, anciennement chargée des acquisitions adultes, se souvient qu'il arrivait que des catalogues entiers de petits éditeurs soient achetés par la bibliothèque. Dans ce cas, nous pouvons parler de soutien économique aux petites maisons d'édition. Ce soutien financier n'existe plus car la bibliothèque ne peut pas se permettre d'acheter en masse. Plusieurs critères empêchent ce soutien tels que le manque de place et les restrictions budgétaires. Par ailleurs, les revues utilisées pour parfaire le choix des acquisitions étaient plus variées comme des revues de poésie dont les abonnements ont cessé<sup>219</sup>. En outre, le désherbage ou la mise en magasin de livres ont souvent comme critère principal le fameux « ça ne sort pas », ce qui veut dire que les ouvrages ne sont pas empruntés. Cela signifie que le public est au centre du choix et que la bibliothèque est là pour lui offrir ce qu'il souhaite et à enlever ce qu'il n'emprunte pas.

La volonté de faire plaisir au public peut s'observer par le biais de rencontres avec des auteurs. Nous pouvons citer deux exemples probants. Olivier Adam et Erik Orsenna<sup>220</sup> sont venus à la médiathèque Toussaint dans le cadre de rencontres avec le public depuis 2005. Ces deux écrivains sont reconnus par le grand public et leur présence peut montrer une volonté nouvelle d'accueillir des auteurs appréciés et, donc, connus du public.

Dans cette mesure, les bibliothèques municipales d'Angers reflètent les changements survenus au sein des discours professionnels. La fin des années 1990 et le début des années 2000 montrent une volonté de défendre le travail original des petits éditeurs. Au milieu des années 2000, une évolution du discours fait naître une envie de privilégier les aspirations du public.

---

219Ces désabonnements peuvent avoir un lien avec l'arrêt des animations *Dits de la poésie* et *Dits et nouvelles* tout comme l'achat de catalogues entiers de petits éditeurs. En effet, plusieurs éditeurs sont venus durant ces animations ce qui impliquait d'acquérir presque l'ensemble de leur production.

220Olivier Adam est venu dans le cadre de *Dits et nouvelles* le 13 janvier 2005 : Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2005, tract : « Olivier Adam », 13/01/2005. Erik Orsenna est venu à la médiathèque Toussaint le 14 mai 2013 lors d'une rencontre organisée en partenariat avec la librairie Contact : Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, brochure : « En lignes : programme d'animations Avril-Août 2013 », 2013, p. 11



Le sujet de la promotion de la diversité éditoriale est prolifique dans les discours des bibliothécaires. Les questions des acquisitions et de l'équilibre entre les choix des bibliothécaires et les demandes du public ont sans cesse été renouvelées dans les années 1980 jusqu'à nos jours. Cela montre l'importance et, en même temps, la complexité du thème pour les professionnels.

Les bibliothèques publiques jouent donc un rôle dans la promotion de la diversité éditoriale car elles sont sensibles au sujet. Cela fait partie inhérente de leur mission. Les collections des bibliothèques se différencient des services marchands tels que la librairie car les livres de bibliothèques ont une rotation bien inférieure à ceux de librairies. Elles sont moins soumises aux flux de nouveautés. Les bibliothèques donnent donc une visibilité plus longue aux livres qui peinent à trouver leur public par manque de promotion. Pour compléter ce travail, les bibliothèques peuvent utiliser les animations afin de mettre en lumière des auteurs et des éditeurs. Des rencontres avec des écrivains ou des éditeurs, des expositions, des festivals ou encore des prix littéraires peuvent permettre la continuité de la promotion. Les bibliothèques ne sont pas isolées pour accomplir cette mission. Des collaborateurs tels que les autorités publiques, des libraires, des associations littéraires ou encore des comédiens peuvent l'aider dans cette quête. Ainsi, les bibliothèques ont deux armes pour réaliser ce soutien : les acquisitions et les animations.

Elles peuvent donc donner une visibilité aux éditeurs les moins connus du public. Cependant, le public est restreint car il concerne seulement les usagers des bibliothèques qui représentent environ 15 % de la population française. Par ailleurs, elles n'ont pas un poids économique assez fort pour devenir un soutien économique pour les éditeurs qui en ont besoin. Nous pouvons donc nous demander l'impact réel des bibliothèques dans la promotion de la diversité éditoriale lorsque la situation de l'édition littéraire est de plus en plus critique due à un lectorat décroissant. Les bibliothèques mettent en place des actions de soutien mais ce travail n'est pas suffisant pour pallier ce manque d'attention de la part de la population.

Par ailleurs, les bibliothèques n'ont pas cette seule mission. Elles sont tiraillées entre la volonté de représenter les ouvrages qu'elles jugent de qualité dans ce que proposent l'offre éditoriale et la nécessité de répondre à la demande du public. L'équilibre dans les acquisitions est, en effet, un thème récurrent dans les discours professionnels. La politique d'acquisition harmonieuse de la médiathèque Toussaint est une illustration de cet équilibre qui lui est rendu possible grâce à des moyens budgétaires importants. En revanche, le discours des professionnels n'a jamais été tranché sur la question. Les bibliothèques de quartier d'Angers reflètent une autre aspiration au sein du monde des bibliothèques qui se base sur la volonté de répondre, presque strictement, à la demande du public.

En outre, les discours professionnels fluctuent à travers le temps. Bien qu'ils soient toujours attachés à un équilibre, des tendances vers l'offre ou vers la demande sont visibles. A la fin des années 1990, la prescription semble légèrement devancer les aspirations du public et, à partir du milieu des années 2000, nous constatons la situation inverse : la demande du public prend le pas sur les choix des bibliothécaires. L'étude de cas met en évidence ces mutations. La place hégémonique des animations de

poésie et de nouvelle dans les années 1990 et le début des années 2000 montre, dans les bibliothèques d'Angers, une volonté de mettre en avant des genres littéraires peu connus du grand public et de faire découvrir un nombre important d'auteurs et d'éditeurs. Au milieu des années 2000, la vision du métier semble changer : prôner une littérature reposant sur une diversité éditoriale devient une mission secondaire pour les bibliothécaires alors que la satisfaction du public rentre au cœur des préoccupations.

Le devenir de la littérature et des éditeurs qui la soutiennent semble une préoccupation délaissée dans le cadre de la société de consommation dans laquelle nous vivons. Ce loisir n'intéresse qu'un nombre restreint de personnes. Il est donc difficile d'évoquer la promotion de la diversité éditoriale lorsque la promotion de la lecture devient un enjeu majeur face à la disparition des lecteurs. Il serait donc intéressant de se pencher sur les moyens utilisés par les bibliothèques pour faire aimer la lecture et donc la rendre attractive. Cela pose également la question de l'intérêt de « sortir » des bibliothèques afin de rencontrer les publics potentiels sur leurs lieux de vie.

Dans le même style, nous pouvons nous poser la question de l'impact du livre numérique pour la promotion de la lecture. Ce support fait entrer le livre dans l'ère des nouvelles technologies. Cela peut, peut-être, donner un nouveau souffle à la littérature contemporaine.

# Table des matières

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>REGISTRE DES SIGLES.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 1 : HISTORIOGRAPHIE.....</b>	<b>9</b>
<b>1 Panorama de l'édition française .....</b>	<b>9</b>
1.1. L'édition française et ses mutations.....	9
1.1.1. Des évolutions dans l'édition.....	9
1.1.2. Critique de ces changements par les bibliothécaires.....	10
1.1.3. La dualité de l'édition française.....	13
1.1.4. L'abondance de la production.....	14
1.2. Zoom sur l'édition littéraire.....	17
1.2.1. Le poids de l'édition littéraire dans l'édition française.....	17
1.2.2. L'importance des petites et moyennes maisons d'édition dans la création littéraire.....	19
<b>2 Le rôle des bibliothèques dans la promotion de la diversité éditoriale.....</b>	<b>22</b>
2.1. Les acquisitions en bibliothèque : une question d'équilibre .....	22
2.1.1. Les années 1980 : un intérêt discret pour le sujet.....	23
2.1.2. Affluence du sujet dans les années 1990 : vers un militantisme.....	23
a) La question du droit de prêt.....	23
b) Le militantisme des bibliothécaires.....	25
c) L'affirmation d'une identité propre.....	26
d) La position d'équilibriste.....	26
2.1.3. La pluralité des discours dans les années 2000 .....	27
a) La complémentarité de l'offre et de la demande.....	27
b) Un intérêt nouveau face aux aspirations du public.....	28
c) La théorie de la bibliodiversité.....	29
d) Le silence des professionnels à partir des années 2010.....	30
2.2. Les animations en lien avec la promotion de la diversité éditoriale.....	31
2.2.1. La place primordiale de l'animation.....	31
a) La discrétion des années 1980.....	31
b) L'intérêt porté aux animations des années 1990.....	32
c) La continuité des années 2000.....	33
2.2.2. Les types d'animations proposées autour de la promotion de la diversité éditoriale.....	35
a) Invitation ou lecture de textes d'écrivains.....	35
b) Les prix littéraires.....	36
c) Les salons et festivals .....	36
d) Les expositions.....	37
2.3. Les partenaires des bibliothèques pour la promotion de la diversité éditoriale.....	37
2.3.1. La place des autorités publiques.....	37
a) L'interprofession au cœur des démarches des autorités publiques.....	38
b) Les multiples réalisations.....	38
2.3.2. Le partenariat libraire-bibliothécaire.....	40

a) Le libraire et son rôle de conseiller.....	40
b) Un partenaire « naturel » pour les animations.....	41
2.3.3. Les associations littéraires.....	42
<b>3 La situation effective dans les bibliothèques municipales.....</b>	<b>43</b>
3.1. Une comparaison dépréciative avec le secteur jeunesse.....	43
3.2. Une situation sur le terrain difficile à mesurer.....	44
<b>PARTIE 2 : BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....</b>	<b>48</b>
<b>1 Bibliographie.....</b>	<b>48</b>
Ouvrages.....	48
Revue.....	48
BBF.....	48
Bulletin d'informations de l'ABF.....	51
Bibliothèque(s).....	53
Livres Hebdo.....	53
<b>2 Sources.....</b>	<b>54</b>
Bibliothèque municipale d'Angers. Archives internes (médiathèque Toussaint).....	54
<b>PARTIE 3 : ÉTUDE DE CAS : LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES D'ANGERS.....</b>	<b>56</b>
<b>1 Les acquisitions.....</b>	<b>56</b>
1.1. Les politiques d'acquisition pour les collections littéraires.....	56
1.1.1. Les fondements de la politique d'acquisition de la médiathèque Toussaint .....	56
a) Une politique d'acquisition reposant sur l'équilibre.....	56
b) Le besoin constant de promouvoir les ouvrages des petits et moyens éditeurs.....	57
c) Une particularité à Angers : la présence d'un dépôt légal imprimeur.....	58
d) La conservation du patrimoine local.....	58
1.1.2. Le décalage entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier.....	59
a) Les différences entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier.....	59
b) Le lecteur au cœur de la politique d'acquisition des bibliothèques de quartier .....	59
1.2. Analyse du catalogue.....	60
1.2.1. Les modalités de l'analyse.....	60
1.2.2. Les résultats de l'enquête.....	61
a) L'hétérogénéité des résultats.....	61
b) Le décalage confirmé entre la médiathèque Toussaint et les bibliothèques de quartier.....	62
c) La mise en magasin des ouvrages de petits éditeurs.....	63
<b>2 Les animations au service de la promotion de la diversité éditoriale.....</b>	<b>64</b>
2.1. Les années 1980 : un intérêt difficile à mesurer.....	64
2.2. La place hégémonique de l'animation littéraire dans les années 1990.....	65
2.2.1. Présentation des animations phares des années 1990.....	65
2.2.2. Le contenu des animations.....	66
2.2.3. Le rôle de promotion de la diversité éditoriale.....	67
a) La promotion des auteurs et indirectement de leurs éditeurs.....	67
b) La promotion des éditeurs.....	68
2.2.4. Le public des animations.....	70
2.2.5. L'impact des animations sur les collections.....	70
2.3. La diversification des années 2000.....	72
2.3.1. La fin des animations Dits de la poésie et Dits et nouvelles au milieu des années 2000.....	72
2.3.2. Le Prix de la Nouvelle d'Angers.....	72

2.3.3.	Le Prix des Lecteurs Angevins.....	72
2.3.4.	La résidence d'écriture.....	74
2.3.5.	Les animations proposées dans les bibliothèques de quartier.....	75
2.3.6.	La diversification des animations.....	75
2.4.	La primauté des partenariats dans les animations littéraires.....	76
2.4.1.	Les associations littéraires.....	76
2.4.2.	Les libraires.....	78
2.4.3.	Les partenariats entre bibliothèques.....	80
<b>3</b>	<b>Changement dans la perception du rôle des bibliothécaires.....</b>	<b>81</b>
3.1.	Le tournant du milieu des années 2000.....	81
3.1.1.	La voie militante de la fin des années 1990 et début des années 2000.....	81
3.1.2.	La césure dans les aspirations des bibliothèques et du Chant des mots.....	81
3.2.	Les nouvelles attributions dans le rôle des bibliothécaires.....	82
3.2.1.	Une mission parmi tant d'autres.....	82
3.2.2.	Le lecteur au cœur des préoccupations.....	83
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>84</b>
	<b>TABLE DES TABLEAUX ET REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.....</b>	<b>89</b>
	<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>90</b>

## Table des tableaux et représentations graphiques

Tableau 1: Le poids des principaux secteurs dans les ventes des éditeurs en 2012.....	18
Tableau 2: Les chiffres concernant la littérature générale en 2002 produit par le Syndicat National de l'Édition.....	19
Tableau 3: Étude sur la présence des auteurs entre 1992 et 2007 dans l'animation Mardis de la poésie/Dits de la poésie.....	67
Tableau 4: Nombre d'animations à la médiathèque Toussaint réalisées en partenariat avec des associations littéraires (Le chant des mots, Nouvelles R et la MIEL) entre 1997 et 2014.....	77



## Table des annexes

<b>ANNEXE I : ANALYSE DU CATALOGUE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES D'ANGERS PAR LA SÉLECTION DE DIX PETITS ET MOYENS ÉDITEURS.....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXE II : NOMBRE DES ANIMATIONS MARDIS DE LA POÉSIE/DITS DE LA POÉSIE ET JEUDIS DE LA NOUVELLE/DITS ET NOUVELLES RÉALISÉES À LA MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT À ANGERS ENTRE 1992 ET 2007.....</b>	<b>93</b>
<b>ANNEXE III : TABLEAU RÉCAPITULANT LES 172 ÉDITEURS CITÉS DANS 81 BROCHURES PRÉSENTANT DES AUTEURS LUS OU RENCONTRÉS ENTRE 1992 ET 2004 DANS LE CADRE DES ANIMATIONS MARDIS DE LA POÉSIE/DITS DE LA POÉSIE ET JEUDIS DE LA NOUVELLE/DITS ET NOUVELLES À LA MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT (ANGERS).....</b>	<b>94</b>
<b>ANNEXE IV : ARTICLE DE JOËL GLAZIOU INTITULÉ « ENQUÊTE SUR LES LECTURES PUBLIQUES DE NOUVELLES EN BIBLIOTHÈQUES » RÉALISÉ À ANGERS EN 1998.....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXE V : DOS D'UN TRACT SUR LA SÉLECTION 2007 DES DIX ROMANS DU PRIX DES LECTEURS ANGEVINS.....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXE VI : TABLEAU RÉPARTISSANT L'ENSEMBLE DES ÉDITEURS PRÉSENTS DANS LA SÉLECTION DU PRIX DES LECTEURS ANGEVINS ENTRE 2001 ET 2014.....</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXE VII : PROGRAMME DES ANIMATIONS EN LIEN AVEC LA VENUE D'ÉRIC PESSAN EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2012 À ANGERS DANS LE CADRE DE LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE....</b>	<b>106</b>



## ANNEXE I : Analyse du catalogue des bibliothèques municipales d'Angers par la sélection de dix petits et moyens éditeurs

Éditeurs	Nombre de titres au catalogue de l'éditeur	Nombre de titres dans le catalogue des bibliothèques	Pourcentage du nombre de titres de l'éditeur présent dans le catalogue des bibliothèques	Nombre de titres provenant du dépôt légal	Nombre d'exemplaires	Nombre d'exemplaires en magasin (à la médiathèque Toussaint)	Nombre d'exemplaires à la médiathèque Toussaint (dont en magasin)	Nombre d'exemplaires dans les bibliothèques de quartier	Nombre d'exemplaires dans le fonds QUA	Nombre d'exemplaires dans le fonds PAC
L'Amourier	180	12	7,00%	0	14	9	14	0	0	0
Les contrebandiers	54	10	19,00%	0	12	1	10	2	0	0
Le Dilettante	305	266	87,00%	249	598	20	121	177	48	3
L'Escampette	260	33	13,00%	0	34	10	33	0	1	0
L'Escarbille	22	22	100,00%	22	32	0	3	4	3	0
La Fosse aux ours	90	33	37,00%	0	58	5	34	20	4	0
Jigal	112	20	18,00%	0	37	0	17	18	1	1
Mnémos	150	74	49,00%	0	100	9	57	37	6	0
Quidam	61	61	100,00%	54	76	0	13	7	2	0
Sabine Wespieser	121	83	69,00%	0	210	5	72	113	7	0

**ANNEXE II : Nombre des animations *Mardis de la poésie/Dits de la poésie* et *Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles* réalisées à la médiathèque Toussaint à Angers entre 1992 et 2007**

<b>Années</b>	<b>Mardis de la poésie</b>	<b>Jeudis de la nouvelle</b>	<b>TOTAL</b>
1992-1993	8	X	8
1993-1994	10	9	19
1994-1995	9	8	17
1995-1996	10	10	20
1996-1997	12	9	21
1997-1998	10	11	21
1998-1999	8	8	16
1999-2000	9	9	18
2000-2001	9	7	16
2001-2002	9	8	17
2002-2003	10	8	18
2003-2004	8	8	16
2004-2005	3	5	8
2005-2006	1	1	2
2006-2007	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>102</b>	<b>219</b>

**ANNEXE III : Tableau récapitulatif des 172 éditeurs cités dans 81 brochures présentant des auteurs lus ou rencontrés entre 1992 et 2004 dans le cadre des animations *Mardis de la poésie/Dits de la poésie et Jeudis de la nouvelle/Dits et nouvelles* à la médiathèque Toussaint (Angers)**

Éditeurs	Nombre de fois où l'éditeur a été cité au moins une fois dans la brochure d'un auteur
Gallimard	34
Seghers	10
Seuil	10
Temps qu'il fait (Le)	9
Julliard	8
Fata Morgana	7
Flammarion	6
Corti (J.)	5
Denoel	5
Mercure de France	5
POL	5
Actes Sud	4
Calligrammes	4
Dé bleu (Le)	4
Deyrolle	4
Différence (La)	4
Hachette	4
Minuit	4
Champ Vallon	3
Découverte (La)	3
Dumerchez	3
Feugraie (La)	3
Folio	3

Rougerie	3
Serpent à plumes (Le)	3
Table ronde (La)	3
UBACS	3
Verdier	3
Albin Michel	2
Apprentypographe (L')	2
Arbre (L')	2
Arfuyen	2
Aube (L')	2
Bartavelle	2
Belfond	2
Brémond (J.)	2
Castor astral	2
Echolade	2
Etoile des limites (L')	2
Fanlac	2
Folle Avoine	2
Gall	2
Grasset	2
Hautécriture	2
Hotel continental	2
Instant (L')	2
Ipoméé	2
Laffont	2
Maspéro	2
P.J. Oswald	2
Saint-Germain des près	2
Tarabuste	2

Thierry Bouchard	2
ACE	1
Aencrages	1
Agneau (Atelier de l')	1
ALFIL	1
Algérie Littérature	1
Alinéa	1
Anneau du pain (L')	1
Apogée	1
Arcane	1
Art Rougier (Atelier d')	1
Artallect	1
Attente (éd. De l')	1
Babel	1
Balland	1
Bayard poche	1
Belin	1
Calmann-Lévy	1
Carte blanche	1
Cééditions	1
Cerf (Le)	1
Chambelland	1
Chambon (J.)	1
Chat qui tousse	1
Cheyne	1
Christian Bourgeois	1
Christian Pirot	1
Corde raide (La)	1

Critérium	1
Debresse	1
Dilettante (Le)	1
Dominique Bedou	1
Double cloche	1
Dunod	1
E.F.R.	1
Eclat (L')	1
Eibel (A.)	1
Encres vives	1
Escampette (L')	1
Fischbacher	1
Fontaine	1
François Bourin	1
François Majault	1
Givre	1
Glénat	1
Granit	1
H.B. Éditions	1
Hatier	1
Héraud (J.P.)	1
Hoebeke	1
Improviste (L')	1
Insomniaque (L')	1
Instant même (L')	1
Inventaire Invention	1
Isoète	1
Jacob (O.)	1

Joëlle Losfeld	1
Kelenn	1
Labyrinth Press	1
Laffitte (J.)	1
Lattès (J.C.)	1
Lettre Volée (La)	1
Lettres vives	1
Louve (La)	1
Luneau Ascot	1
M.E.E.T.	1
Maeght	1
Manège (Le)	1
Manya	1
Marais du livre	1
Maren Sell	1
Marsa	1
Marval	1
Mécène (éd. du)	1
Messidor	1
Métailié	1
Millas-Martin	1
Motus	1
Mule (La)	1
Norguet	1
Novetlé	1
Obsidiane	1
Origine	1
Originel (L')	1



Ouvrières Ed.	1
P.A.P.	1
Parenthèses	1
Parole d'Aube	1
Payot	1
Petit Pavé (Le)	1
Phébus	1
Picquier	1
Pierre Bordas et fils	1
Pierre Mainard	1
Pierron	1
Présence Africaine	1
Puyraimond	1
Quentin (J.)	1
Ramsey	1
Rencontre	1
Rivages	1
Robert Morel	1
Rouergue	1
Séquences	1
Sétéree (La)	1
Silence qui roule (Le)	1
Solitaires intempestifs (Les)	1
Stock	1
Sud	1
Taillis-Pré (Le)	1
Temps actuels	1
Terrain Vague (Le)	1

Tout sur le tout (Le)	1
Traumfbarik	1
Tribu	1
Unes	1
Verticales	1
Voie Publique	1
Voix	1
Vrac	1
<b>TOTAL (172 éditeurs)</b>	<b>331</b>

## Enquête sur les lectures publiques de nouvelles en bibliothèques

Écouter, c'est déjà lire...

ou

Un auditeur peut-il cacher un lecteur ?

Animations littéraires et lectures publiques ont-elles un réel impact sur les lecteurs ?

Le fait même de parler d'un auteur, de l'écouter parler (s'il est présent), d'écouter ses textes (lus par lui-même ou par un comédien professionnel) peut-il être considéré comme une fin en soi ou est-ce un moyen de faire découvrir textes et auteurs et d'inciter à la lecture ?

Pour apporter une modeste contribution à ce débat, nous nous limiterons au seul domaine de la lecture de nouvelles en nous appuyant sur les données propres à Angers :

d'abord parce que nous disposons déjà des résultats d'une première enquête sur la lecture de nouvelles qui peut servir de base de référence (réalisée entre 1990 et 1992 après l'informatisation de la Bibliothèque Municipale et publiée en 1993 dans le N°6 de la revue Harfang sous le titre « Nouvelles en...quête de lecteurs »),

ensuite parce que des séances mensuelles de lectures publiques ont été créées en 1993 sous l'appellation de « Jeudis de la Nouvelle », devenues depuis 1997 « Les Dits & Nouvelles » (soit 45 lectures en 5 saisons et plus de 20 auteurs présents).

Afin de ne pas trop alourdir ce compte-rendu d'enquête avec des tableaux de chiffres et de statistiques, nous ne livrerons ici qu'une synthèse des cas les plus intéressants à partir des comparaisons les plus significatives (entre 25 auteurs et 50 titres de recueils interrogés ayant fait l'objet d'une lecture publique et 10 auteurs et 20 titres hors lecture à titre de groupe témoin).

Dans la première catégorie concernant des auteurs français disparus et ayant donné lieu à une séance que l'on pourrait qualifier de commémorative, nous retiendrons le cas exemplaire de Jacques PERRET (séance de Déc. 1995) dont le volume de *Nouvelles* (regroupant l'essentiel de sa production) n'avait fait l'objet que d'un emprunt en quatre ans et qui a été l'objet de quatorze emprunts au cours de l'année qui a suivi la lecture ! ( c'est-à-dire la rotation maximum pour un exemplaire). Dans le même temps, deux recueils *Histoires sous le vent* et *La bête Mahousse* ont été empruntés respectivement deux et trois fois.

Nous pouvons ajouter également que dans les six mois qui ont suivi la lecture des nouvelles d'ARAGON (séance de Nov. 1997) les deux exemplaires du recueil *Le mentir vrai* ont totalisé onze sorties, soit deux fois plus que dans le semestre précédent. Cela prouve au moins qu'une partie du public de cette séance (évalué à 80 auditeurs venus sur la renommée de l'écrivain) qui avouait ne pas connaître les nouvelles d'ARAGON, a pu combler cette lacune.

On peut ainsi constater que ces séances qui avaient pour but de faire découvrir ou redécouvrir les nouvelles inconnues ou méconnues d'un écrivain célèbre jouaient pleinement leur rôle.

Dans la seconde catégorie qui inclut les auteurs contemporains (souvent présents et lecteurs de leurs propres textes lors des séances), nous retiendrons -parmi de nombreux cas comparables- le cas de Jacques Fulgence (séance de Nov. 96) dont les cinq recueils interrogés sont davantage sortis dans le semestre suivant que dans les quatre années précédentes. Soit 5 sorties pour *Bonsaï*, 3 sorties pour *La Loire prend sa source au Mont-Gerbier de Jonc*, 3 sorties pour *La Saint Ravaillac*, 2 sorties pour *Les yeux de l'amour* et 6 sorties pour *La liqueur d'avocelle*.

Pour la plupart des autres auteurs de cette catégorie, on s'aperçoit ainsi que les sorties doublent dans les six mois qui suivent l'animation.

Mais il convient également de vérifier si l'action est durable en examinant les effets à long terme. Ainsi nous avons sélectionné deux auteurs auxquels une séance était consacrée lors des premières saisons : Christiane BAROCHE (séance de Janv. 1994) et Jean VAUTRIN (Janv. 1995).

On s'aperçoit alors que la lecture « dope » littéralement le dernier recueil paru de ces auteurs : ainsi *Bonjour gens heureux* de Christiane BAROCHE connaît 9 rotations annuelles par exemplaires dans l'année qui suivra et *Courage, chacun* de Jean VAUTRIN pas moins de 11 rotations ; alors que les recueils précédents de ces mêmes auteurs ne dépassaient pas 3 rotations pour BAROCHE et 7 pour VAUTRIN.

Cet effet « dopant » se maintient sur les recueils parus les années suivantes. Ainsi pour Jean-Noël BLANC (séance de mai 94) dont le recueil *Esperluette...* n'avait connu qu'une moyenne annuelle de deux rotations avant comme après la lecture, son recueil suivant *Hôtel intérieur nuit* (1995) a été l'objet de sept sorties en un semestre. Ce qui tendrait à montrer que le public ainsi formé reste fidèle et qu'il s'agit d'une action à long terme.

En conclusion, il s'agit donc de remarquer que, de nombreux lecteurs ne viennent pas spontanément à la nouvelle (ce serait sans doute aussi le cas pour la poésie). Les animations ont donc pour objet d'attirer un public qui ne viendrait pas sans cela vers ces auteurs ou vers ce genre de lectures. Elles permettent dans la plupart des cas de doubler le lectorat potentiel.

Conscients qu'il s'agit d'une enquête sur une animation limitée à la Bibliothèque Municipale d'Angers, sur un public limité (dont l'audience moyenne ces dernières années est de 45 personnes), sur un genre minoritaire qu'est la nouvelle littéraire... nous pouvons cependant noter que ces premiers chiffres sont révélateurs et incitent à poursuivre ces d'actions montrant que la littérature élargit son champ d'audience, entre autres, grâce à la lecture publique. Comme pour les enfants, le plaisir d'écouter un texte lu par un tiers précède le plaisir de la lecture silencieuse et solitaire. Ce faisant, ces actions s'inscrivent ainsi dans la continuité des salons et cabinets de lecture où la littérature des siècles passés s'est souvent fait connaître. Gageons que les saisons à venir viendront confirmer, sinon dépasser, les premiers résultats de cette enquête.

Joël GLAZIOU

Angers, 1998

**REGLEMENT**

Nous vous proposons de lire 10 romans de langue française parus entre septembre 2005 et septembre 2006 dans des petites et moyennes maisons d'édition.

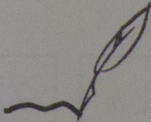
Après lecture, classez les titres par ordre de préférence de 1 à 10 (le numéro 1 correspond au livre préféré), sans ex aequo.

Afin que votre choix soit pris en compte, il est indispensable de lire au moins 5 œuvres.

Votre bulletin de vote sera à rendre au plus tard le 29 juin 2007.

*N'hésitez pas à nous demander conseil.*

Nous remettons le Prix des lecteurs angevins en octobre 2007.




*Des auteurs de la sélection seront invités à venir vous rencontrer dans l'année.*

Direction Régionale  
des affaires

MONTREUIL-JUIGNÉ

Avrillé  
Ville-Parc

Saint-Barthélemy  
d'Anjou



221Archives des animations de la bibliothèque municipale d'Angers, dossier : Animations 2007, tract : « Sélection 2007 : Prix des lecteurs angevins », 2007, p. 4.

**ANNEXE VI : Tableau répartissant l'ensemble des éditeurs présents dans la sélection du Prix des Lecteurs Angevins entre 2001 et 2014**



Editeurs/années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Somme
Agly (L')		1													1
Allusifs (Les)			1								1				2
Ampoule (L')			1	1											2
Anacharsis										1				1	2
Anne Carrière				1											1
Après la lune								1							1
Arléa		1			1			1					1		4
Au diable Vauvert					1		1	1							3
Aube (L')							1								1
Bernard Pascuito										1					1
Brune (La)										1					1
Buchet-Chastel					2		1			1			1		5
Carnets nord												1			1
Castor Astral	1	1				1									3
Climats		1													1
Dapper				1			1								2
Delphine Montalant				1											1
Dialogues													1		1
Différence (La)	1		1												2
Dilettante (Le)			1	1		1					1				4
Dragonne (La)						1									1
Escarbille (L')	1														1
Esprit des péninsules(L')							1								1
Fosse aux ours (La)				1	1						1				3
Gaïa							1		1	1	1				4
Grand miroir (Le)						1									1
HB éditions	1														1
Héloïse D'Ormesson												1			1
Hors commerce								1							1
Jacqueline Chambon											1	1			2
Jigal								1						1	2
Joca seria						1									1
Joëlle Losfeld	1		1					1	1	1			1	1	7
Liana Lévi					2	1		1	1	1	1	2	1		10
Manufacture des livres (La)														1	1
Maurice Nadeau			1		1		1								3
Max Milo							1								1
Métallié				1		1		1					1	1	5
Minémos											1				1
Minuit		1													1
Naïve							1								1
Noir sur blanc									1						1
Olivier (L')	1											1			2
Panama									1						1
Paris-Méditerranée	1				1										2
Passage (Le)										1		1			2
Philippe Picquier			1							1					2
Philippe Rey														1	1
Quidam									1						1
Reffet (Le)			1												1
Rouergue (Le)	1	1			1	1			2		1	2			9
Sabine Wespieser						1		1			1	1	2	1	7
Serpent à plumes (Le)			1	1											2
Syrtes										1					1
Temps qu'il fait (Le)							1		1						2
Tengo (La)													1		1
Terre de Brume		1													1
Verdier								1							1
Verticales		1							1						2
Viviane Hamy	1	1		1		1							1	1	6
Zulma	1	1	1	1							1			2	7
TOTAL EDITEURS : 60	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	140